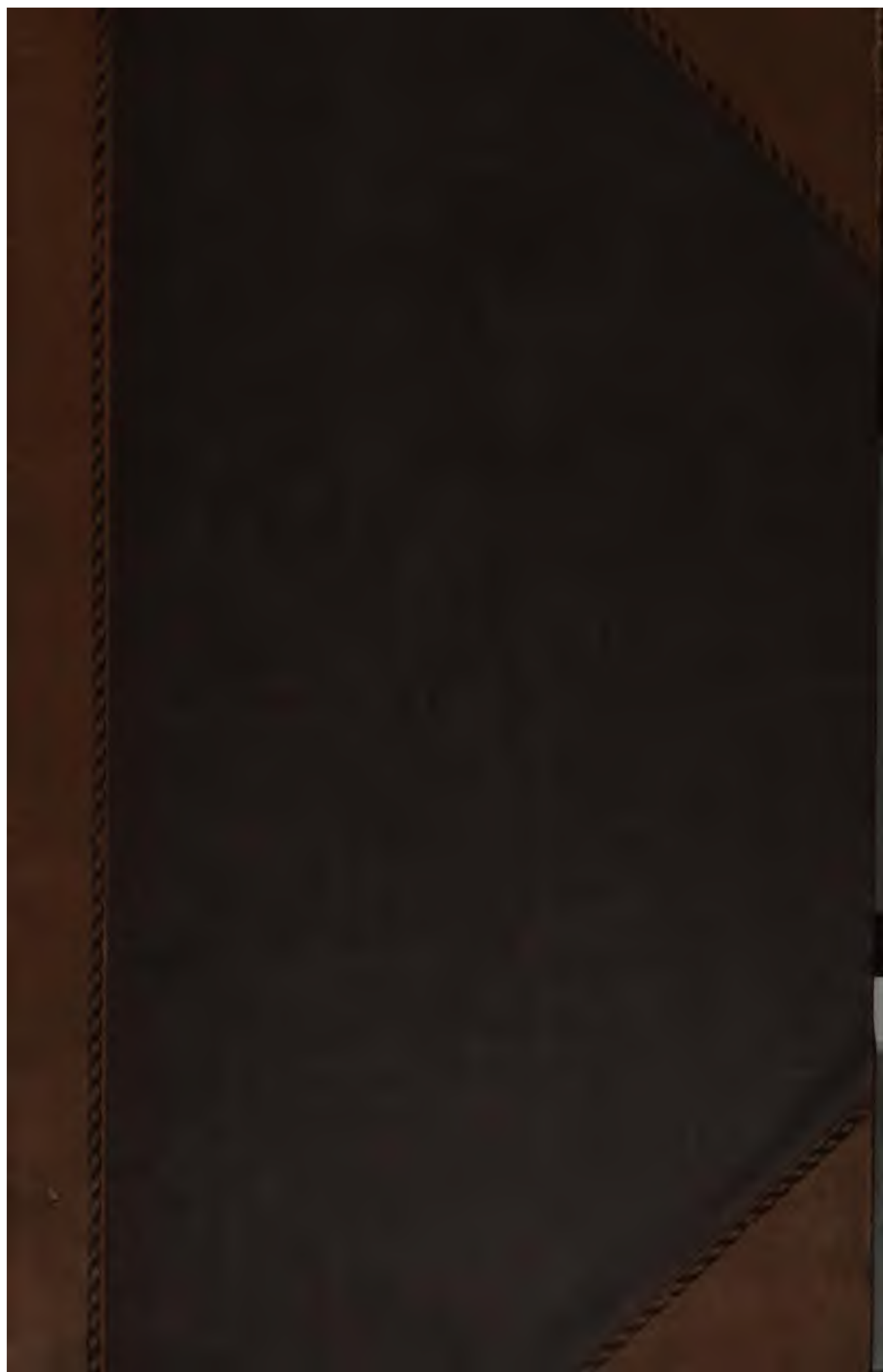



600099536



LE PAPE

CLÉMENT XIV

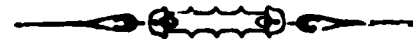
SECONDE ET DERNIÈRE

LETTRE AU PÈRE AUGUSTIN THEINER

PRÊTRE DE L'ORATOIRE A ROME

Consulteur des S.S. Congrégations de l'Index, des Évêques et Réguliers et du Saint-Office,
Préfet coadjuteur des Archives secrètes du Vatican, etc, etc.

PAR J. CRÉTINEAU JOLY



PARIS,
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE, BOULEVARD DES ITALIENS, 15.

—

1853



SECONDE

ET DERNIÈRE

LETTRE AU PÈRE THEINER.



Quelques Explications avant la Lettre.



MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Au témoignage de Tacite, Rutilius et Scaurus n'en furent ni moins crus, ni moins estimés pour avoir écrit leur propre vie. A force de vous occuper de moi et de me placer sur le premier plan de votre *Histoire du Pontificat de Clément XIV,* vous avez si bien fait que vous avez développé jusqu'à la fureur de vertueuses indignations que cinq années de désappointements personnels et de révolutions sociales n'ont pu calmer. Me voilà encore comme en 1847 livré aux bêtes, et tous les ennemis que mon ouvrage de *Clément XIV et les Jésuites* m'avait attirés, se jetent sur moi, dans l'espérance de trouver l'endroit vulnérable.

Quoique je sache très-bien avec Montaigne que le, « n'oser parler rondement de soi accuse quelque faulte de cœur ; » j'ai toujours éprouvé une certaine répugnance à me mettre en scène. On m'y contraint, il faut donc que votre Révérence ait la bonté de me laisser sous son couvert, répondre aux adversaires de plus d'une sorte que je suis heureux d'avoir conquis. Les uns, comme dit Boileau, imitaient de Conrart le silence prudent ; les autres avaient trop écrit et, dans ma *Défense de Clément XIV*, je croyais avoir gravé au front de ces derniers un stigmate qni ne s'efface guère, lorsque tout-à-coup je me vois surpris et attaqué par ces mêmes hommes dont, en 1847, j'accueillais le grâce et merci du vaincu.

J'aurais pu, dans le courant de cet écrit, confondre leurs outrages avec ceux dont votre Révérence daigne m'honorer ou tout au moins leur répondre dans un *post-scriptum*, afin de ne pas distraire l'attention du lecteur. Je me permets un *ante-scriptum*, un avant la lettre qui me donnera plus de facilité pour m'expliquer sur les choses et sur les hommes. Quand j'aurai entr'ouvert ma main trop pleine de vérités, je reviendrai à vous, cher Père. Alors, débarrassé des criailleries, nous continuerons l'examen de la grave question que j'avais résolue, il y a cinq ans, et qu'aujourd'hui une mauvaise fée de l'Oratoire vous pousse à ressusciter.

Votre Révérence aime à se venger du bien que les Jésuites lui ont fait. Mieux que personne, elle com-

prendra donc, j'espère, le plaisir que je dois éprouver en remerciant mes censeurs, quelque peu félons et ingrats, du mal qu'ils prétendent me faire. Nous causions tous deux, en mettant le public entre nous, d'une vieille querelle que par malheur vous affirmez avoir été trouvé digne de réchauffer, et voilà que vous ameutez contre moi le ban et l'arrière-ban de toute la littérature dévote. Depuis long-temps elle ne s'était pas trouvée, et pour cause, à pareille fête ; vous l'y avez conviée. Avant de me prendre corps à corps avec votre Révérence, laissez-moi, je vous prie, dire un peu leur fait à tous ces petits bons hommes qui naissent dans les cryptes du journalisme et qui, à travers les révolutions les plus étranges, ne trouvent pas même un quart d'heure d'àpropos pour se créer une réputation éphémère de talent....

Ceux qui, selon vos dires, ont jugé votre Révérence digne de réhabiliter la mémoire de Clément XIV, vous auront rendu ainsi qu'à lui un fort mauvais service. Car, en dehors de votre traducteur, M. l'abbé Paul de Geslin, missionnaire-apostolique qui n'a rien évangélisé, mais qui vous passe son patois en avancement d'hoirie et de martyre, je ne vous découvre aucun admirateur, je ne vous déniche aucun panégyriste. On fait bien par-ci, par-là quelques concessions à votre vénérabilité qui court plus d'un risque de succomber dans la bagarre, à des vertus que l'on vous attribue, mais l'*Histoire du Pontificat de Clément XIV* que l'on connait ne jouit guère d'un semblable privilège. Avan

de la publier vous étiez un grand homme, un religieux illustre et dans tous les cénacles de bas-bleus on décernait à votre nom un brevet d'immortalité. Vous avez vous-même compromis la couronne anonyme que des flatteurs vous préparaient; et le piédestal sur lequel vous dictiez vos arrêts, croiriez-vous, que ces mêmes flatteurs veulent le briser sur ma tête? Il ne vous manque plus que de dire avec saint Augustin « en blessant, nous sommes blessés » *percutimus et percutimur.*

Ces flatteurs s'élancent du fond de toutes les sacristies. Les uns ont des accents de colère, les autres des paroles de haine, tous de foudroyantes menaces contre moi. Ce petit troupeau de possédés du démon de l'envie ne m'a jamais fait peur, même depuis que jusqu'à un certain point vous vous êtes livré à lui en auxiliaire. Leur indignation de commande me laisse aussi indifférent que leurs anathèmes. Je pourrais les braver, je ne veux m'accorder que juste le temps de les mépriser. Car je suis un peu comme Tacite, notre maître à tous, je n'ai besoin ni de vengeance ni de consolation. Mais au milieu de toutes ces tempêtes de récriminations que votre œuvre soulève autour de mon nom, il se rencontre deux ou trois écrivains à qui je n'accorderai pas impunément le droit d'insulte. Le premier en date, ce sera M. Charles Lenormant qui, à lui tout seul, cumule presque autant de sinécures scientifiques et littéraires que l'humilité de votre Révérence affiche de titres et de dignités à l'enseigne de son histoire.

Vous n'entendiez pas plus que moi, qu'en dites

vous, Père Theiner? parler du *Correspondant* et de ses atrabiliaires rédacteurs. Ainsi que moi, vous le croyiez enseveli sous le benjoin révolutionnaire dont un jeune monsieur, nommé, je suppose Eugène Loudun, l'avait badigeonné dans la tourmente de 1848. Je m'étais laissé dire que ce recueil sans lecteurs avait perdu son pénultième abonné, l'abonné qui fait collection *vox clamantis in deserto*. D'infatigables archéologues prétendaient même que ce journal restait enterré dans quelque arrière-boutique de libraire sous la vanité de ses Égeries plumitives, lorsque tout-à-coup retentit à mes oreilles la trompette du jugement dernier dont, pour la satisfaction de ses pieuses vengeances, M. Charles Lenormant se croit toujours armé.

A ce nom qui me rajeunit de cinq ans et qui me rappelle une de mes meilleures journées de polémique, je m'écrie : *ecce iterum Crispinus* et, après avoir comme tout homme équitable l'aurait fait à ma place, demandé pardon à ce pauvre Crispin de la comparaison, je me mets en quête du *Correspondant*. Le *Correspondant*, à Paris, est presque aussi introuvable que le lieu où fut Troie. Vous poseriez plutôt la main sur les ruines de Ninive que sur un des numéros de ce recueil consacré à la seule glorification de ses écrivains, c'est-à-dire de l'inconnu. Un savant de mes amis qui fait profession d'empailler des académiciens et de réunir des fossiles, s'était, à ce double titre, procuré le *Correspondant* du 25 décembre 1852. Moi qui m'étonne de très-peu de choses dans ce bas-monde et qui

ne me suis même pas troublé de toutes les diffamations de votre charité, savez-vous, que je suis resté stupéfait à la lecture de ces paroles?

« Lorsque, dans un dessein trop facile à saisir, un libelle plutôt qu'une histoire attaqua Pie IX, sous prétexte de juger Clément XIV, nous fûmes les premiers, on s'en souvient, à percer à jour cette production suspecte et, quoique réduit aux documents produits par le pamphlétaire, nous n'eûmes pas de peine à démontrer que l'accusation de simonie, décernée contre Ganganelli ne reposait sur aucun fondement solide. »

Certainement Votre Révérence n'aurait pas mieux dit que M. Lenormant, et votre traducteur n'aurait pas abusé d'un français plus incorrect pour rendre votre pensée. Mais, Père Theiner, ce ne sont pas les ambages anti-grammaticaux de cet allié in extremis que je désire soumettre à vos appréciations, c'est M. Lenormant lui-même. Quoique vous ayez cru devoir reléguer dans un oubli trop diplomatique la *Défense de Clément XIV* que m'arrachèrent des provocations insensées, je vous suppose encore trop de justice dans le cœur pour ne pas vous prendre comme arbitre entre cet homme et moi. Or voici ce qui arriva.

A l'apparition de l'ouvrage intitulé *Clément XIV et les Jésuites*, M. Lenormant, mu par un de ces sentiments que l'on ne s'avoue peut-être pas à soi-même, mais dont les autres ont vite le secret, M. Lenormant

affila sa meilleure plume de critique et partit en guerre. A tous les innocents coups d'épingle dont le thaumaturge du *Correspondant* essayait de me piquer par devant et par derrière, je répondis par un coup de canon. Le boulet fut sans doute assez bien dirigé, il pénétra dans les œuvres vives de M. Lenormant et, pour me servir d'une de ses expressions, on s'en souvient encore. L'agresseur était resté sur le carreau, lorsque peu de jours après la publication de cette brochure, le nonce apostolique à Paris, cardinal Fornari, me fit demander un entretien. Je me rendis à l'invitation de ce docte et pieux personnage qui avait pour moi des bontés que n'oubliera jamais ma respectueuse reconnaissance.

Le Cardinal me fit part de la communication dont il était chargé par sa cour et, après une conversation qu'il avait eu l'art de prolonger, j'allais prendre congé de lui, lorsqu'on annonça M. le docteur Récamier. En me voyant, M. Récamier me presse dans ses bras, me félicite, avec l'expansion qui lui était naturelle, du courage que j'ai déployé et de la verve satirique que j'ai su mettre au service du bon sens et l'équité; puis, se ravisant tout-à-coup :

— Je vous complimente, mauvais sujet, s'écria-t-il, quand je devrais vous tirer les oreilles jusqu'au sang.

— Eh! pourquoi donc, docteur?

— Pourquoi? reprit-il, parce que vous avez battu et rebattu un de mes parents.

— Votre parent ! et quel est-il ?

— M. Lenormant, que vos bonnes raisons ont rendu encore plus malheureux que vos sarcasmes.

— Ah ? répondis-je avec un sourire de défi, si j'avais su que M. Lenormant eût l'honneur d'appartenir à votre famille, je vous jure, docteur, que j'aurais essayé de frapper encore plus fort.

— Il ne s'agit plus de tout cela, mon cher Crétineau, reprit cet homme dont la loyauté égalait la science et dont la charité surpassait le talent. Je vous apporte la paix et je veux que vous la cimentiez avec M. Lenormant, à ma campagne de Bièvre.

J'ai toujours gardé dans les allures et dans le caractère un peu du Brigand de la Vendée. Je ne déteste pas d'échanger avec les gens qui me provoquent un coup de sabre littéraire ; néanmoins, je puis me rendre cette justice, c'est que je n'ai jamais commencé les hostilités, jamais *chouanné* au profit de mon orgueil, jamais attisé le feu pour la satisfaction d'une jalousie ou d'une vengeance. La paix proposée par le docteur Récamier, en présence du cardinal Fornari, ne me coûtait pas plus à signer avec M. Lenormant, académicien des inscriptions et belles-lettres, qu'avec tout autre. Je répondis à M. Récamier qu'après la bataille j'étais toujours prêt à tendre la main au courage malheureux ; mais, ajoutai-je, M. Lenormant sera-t-il aussi bien disposé que moi ?

— J'en fais mon affaire, et j'ai sa parole, s'écria le docteur.

— Alors, va donc pour une bonne réconciliation, et de ma part elle sera sincère. Mais, j'y pense, repris-je, vous ne savez peut-être pas que je ne connais point M. Lenormant, que je ne l'ai jamais vu.

A ces mots, le docteur Récamier partit d'un fou rire. — Ah ! disait-il, en cherchant dans ses poches, il ne connaît pas Lenormant. Il ne l'a jamais vu, et voyez-donc, monseigneur, comme il l'a peint !

Et M. Récamier exhibait une *défense de Clément XIV* et il lisait : « Des adversaires tels que M. Mœller sont toujours fort peu dangereux, même lorsqu'ils enfantent des Lenormant. Et pourtant, il faut le dire, ce dernier écrivain ne doit pas subir l'humiliation d'un pareil rapprochement. Il a de la science au service de ses convictions, et de l'esprit préparé qu'il voudrait, de temps à autre, faire accepter comme le clair de lune du génie. Sa faconde de rhéteur, ses formes sévères ou plutôt guindées, ses habitudes claustrales et surtout cette malheureuse manie de n'adopter pour frères d'armes que les précieux ridicules du cénacle où l'on trône, tout cela a fait de M. Charles Lenormant un homme incomplet, c'est-à-dire un académicien des inscriptions. Ses ouvrages se sont ressentis du milieu dans lequel il passait sa vie. Ils n'avaient obtenu qu'un maigre succès d'estime, il s'est voué tout chrétiennement à décréditer le succès des autres. On l'a persécuté dans sa

chaire de Sorbonne, il a repris, dans le *Correspondant*, sa férule exilée. Le martyr s'est transformé en petit bourreau littéraire, bien entendu que ce commerce de blâme s'exerce au nom de la vérité, de la justice, et le plus souvent même, pour le triomphe de la religion.

Et M. Récamier qui avait tourné trois ou quatre pages continuait ainsi :

« Tantôt il procède par voie de mielleuse insinuation, tantôt il se bat les flancs pour essayer de tirer de son encrier un peu d'éloquence indignée. Quelquefois même le béat risque une bonne petite calomnie qu'il s'efforce de déguiser en médisance. Il affirme, il doute, il commente, il dénature, il nie, il prend tour-à-tour des airs de componction et de courroux ; il entremêle les faits et les dates, il jette par ci, par-là, avec un dédain qui a son prix, des imputations de faux qn'il rétracte quelques lignes plus bas, tout en espérant qu'elles porteront leur fruit Il cherche à être amer parce qu'il est morose, cruel, parce qu'il se voit délaissé du public. En passant il salue d'un geste amical le comte Alexis de Saint-Priest ; au besoin il serrerait dans ses bras cet excellent abbé Gioberti qu'il s'apprête à combattre *pro forma*. Il flatte les patriotes italiens et les gronde à l'encontre de leurs préjugés, comme on encouragerait ailleurs qu'au *Correspondant*. Lorsqu'il a terminé son réquisitoire, M. Lenormant se résigne à monter à son capitole solitaire, N'a-t-il pas vengé la mémoire de Clément XIV et tué les Jésuites en pourfendant à grands coups de plume le livre et l'auteur? »

Cette scène, dont la naïve cordialité de M. Récamier faisait tous les frais, nous avait disposés à l'indulgence. Je promis de pardonner à M. Lenormant les épigrammes, et surtout les arguments sérieux, dont il se sentait blessé. A Bièvre, M. Lenormant ne doit pas avoir oublié que M. Récamier n'eut aucune peine à m'amener à un traité de paix, dont la seule clause fut ce qu'elle devait être, un raccommodement dans un baiser fraternel.

M. Récamier n'est plus; mais moi qui n'ai pas l'honneur de lui appartenir par les liens du sang, j'avoue bien haut que portant toujours un profond respect à sa mémoire, je n'aurais jamais osé venir sur son tombeau insulter l'homme avec lequel il m'aurait réconcilié. M. Lenormant n'a pas de ces délicatesses-là; il faut donc le prendre tel qui est.

Et ce qui vous étonnera peut-être encore d'avantage que cette petite anecdote, c'est qu'après cinq années de rage concentrée, M. Lenormant s'efforce de vous faire une réputation contre laquelle Votre Révérence proteste à chaque page de son œuvre. Croiriez-vous, bon Père, que cet écrivain, que dis-je un écrivain? Son importance, M. Lenormant, Tuffière de seconde main, cultivant avec un égal succès les grâces de sacristie et les faveurs d'université, s'évertue pour prouver que vous n'avez pas mis assez du vôtre ou du sien dans les invectives dont il vous a plu de charger mes épaules. Il vous trouve trop bienveillant à mon égard, et il le regrette en ces termes : « Vainement, dit-il, l'illustre

auteur cherche à contenir son langage dans les bornes de la modération, sa vraie pensée éclate à chaque instant. »

Comprenez-vous, Père Theiner, un semblable éloge? Le méritez-vous? Avez-vous même songé à vous en rendre digne? et n'est-ce pas traitreusement vous calomnier que de venir, après vous avoir eu, vous délivrer un certificat de modération? L'habileté de M. Lenormant n'en a jamais fait d'autres, mais sa jalousie est à l'inverse de son habileté; elle ne lâche prise que le plus rarement possible.

En sa qualité de critique, ne produisant jamais, M. Lenormant s'est condamné au supplice d'un Tantale littéraire. Il m'a envié l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, il m'a envié les documents qui servirent à édifier l'ouvrage sur Clément XIV et les Jésuites; le voilà qui pousse son péché jusqu'à envier quelque chose à votre Révérence. Et ce n'est pas, vous en êtes parfaitement sûr d'avance, à votre ancienne bonne foi d'historien, à votre heureuse méthode des temps passés, à votre vieux discernement, et surtout à votre charité toujours nouvelle, qu'en veut M. Lenormant. Tous ces dons qui devraient briller d'un si vif éclat dans l'histoire du Pontificat de Clément XIV le séduisent très-peu. Il en serait parfois aussi embarrassé que vous. Mais, votre Révérence a eu le tort de dire qu'elle avait été trouvée digne; et c'est cet aveu, dont vous auriez peut-être bien pu vous dispenser, qui amène *le Correspondant*

à s'écrier : « Quel beau livre n'aurait-on pas fait avec le trésor que le R. P. Theiner vient de livrer au public ? »

Vous l'entendez ? Il n'y avait qu'à laisser M. Lenormant maître des archives sécrètes du Vatican, à l'installer en votre lieu et place de Préfet coadjuteur de ces mêmes archives, et il vous aurait montré, lui, de quelle manière on triomphe d'un pamphlétaire de ma sorte. Il a été si bien inspiré une première fois, il a eu la main si heureuse, n'est-ce pas ? que ce succès d'il y a cinq ans doit vous donner quelques remords. Je suis convaincu que si vous hésitez encore, par hasard, à lui confier les clés des archives vaticanes, vous êtes tout prêt à vous démettre en sa faveur de vos fonctions de membre de l'Index et du Saint-Office, afin qu'il répare la faute que vous avez commise en ne me frappant pas de vos foudres. Mais, tenez, je veux, en loyal adversaire, décharger votre conscience de ce remord. Laissons M. Lenormant jouer le rôle de l'eunuque à la porte du harem. Voici pourquoi :

En 1847, dans cet article magistral, qui fait la gloire de M. Lenormant, et dont il s'imagine qu'après toutes les farandoles démocratiques, on se souvient encore, comme de la culotte de velours de M. et Mme Dupuis, le *Correspondant*, par l'organe de son critique, déclarait à diverses reprises « qu'il aimerait à toucher de sa main, à voir de ses yeux », les documents que j'avais mis en œuvre. Il les voulait ici, il les appelait là, plus loin, il s'écriait : « que ne donnerions-nous pas

par exemple, pour avoir la lettre bis d'Aubeterre demande un pape sans scrupule, ne tenant à aucune opinion et ne consultant que son intérêt.

Cet homme, si infatué de sa personne, qu'il poserait avec plaisir devant les mouches, n'avait pas la rude franchise de Votre Révérence. Il se gardait bien de proclamer, comme vous, l'authenticité des documents. Il cherchait à me harceler ; il espérait m'embarrasser, dans la persuasion qu'il me serait impossible de satisfaire un pareil vœu, qui, pour tout autre, aurait pu n'être pas des plus faciles à accomplir. A la première sommation de M. Lenormant, toutes les pièces qu'il invoquait, toutes celles même dont il n'avait pas songé à réclamer le dépôt, furent livrées à la curiosité publique. Mais, alors, savez-vous ce qui arriva?

M. Lenormant est un peu comme vous, mon Révérend Père. Il conserve je ne sais trop quoi à la bibliothèque, et, que ce monument soit royal, national ou impérial, ce qu'il y a de plus certain dans son affaire, c'est que M. Lenormant y conserve toujours sa place avec tous les petits agréments y annexés. Il s'est fabriqué une réputation de curieux, de savant, d'archéologue, de polyglotte, et, Dieu me pardonne! il se croit peut-être un grand écrivain. A tous ces titres, sans compter le vif désir si méchamment manifesté, M. Lenormant devait être le premier à courir pour toucher de sa main, pour voir de ses yeux ce que ses yeux et sa main avaient tant convoité. Il ne savait ce qu'il devait offrir pour ar-

river à ce trésor. Le trésor est déposé à quelques pas de sa demeure, et M. Lenormant n'a pas trente centimes, six sous, à donner pour qu'un omnibus le conduise en présence de tous les manuscrits. M. Lenormant n'a pas daigné prendre la peine de les voir, de les toucher, de les confronter, de les étudier : son siége était fait. Pour l'acquit de sa conscience, il chargea un jour son libraire, qui passait par là dans ses courses marchandes, de s'assurer si les documents étaient réellement déposés chez MM. Mellier, mes éditeurs, et le négociant, par la même occasion, s'informa s'il n'y avait rien de nouveau en librairie.

Ceci révélé pour votre gouverne, j'espère bien que vous y regarderez à deux fois avant de céder aux vœux de M. Lenormant. Mais ce n'est plus à ce profond scrutateur de manuscrits que nous avons seulement affaire, il nous a suscité à tous deux un nouvel ennemi. Derrière son front de bataille, *l'Ami de la religion* met en ligne son abbé Cognat. Il n'a que cela à nous présenter. Faute de mieux, voulez-vous que nous nous en contentions, père Theiner? L'abbé Cognat a du bon, il est clair et succint, deux qualités que je me permettrai de recommander à Votre Révérence. L'abbé Cognat incline du côté de M. Lenormant; il est heureux de s'approprier les courageuses paroles du savant publiciste, il se les approprie et il est bien plus heureux encore, ce digne abbé Cognat, de s'écrier après avoir reproduit M. Lenormant.

« Ce jugement est le nôtre. Sans doute, nous n'ap-

prouvons pas le livre de M. Crétineau Joly, ni l'esprit qui l'inspira. Les saints et illustres défenseurs de l'Église, dont il a prétendu soutenir la cause, méritent un autre défenseur. »

En écrivant cette phrase, qui sent son Lenormant d'une lieue, l'abbé Cognat s'est heurté au mot de la situation. Les Jésuites méritaient un autre défenseur que moi. Eh! mon Dieu! je leur ait dit cette triste vérité avant l'abbé Cognat, qui n'en a point la primeur; mais, jusqu'à ce jour, l'*Ami de la Religion* m'en avait aussi peu paru convaincu que les disciples de saint Ignace eux-mêmes. Que se passe-t-il donc dans les bas-fonds de ce journal, pour qu'un prêtre, venu d'on ne sait où, prononce en trois lignes une sentence que M. l'abbé Dupanloup, aujourd'hui évêque d'Orléans, et toujours, je crois, inspirateur de l'*Ami de la Religion*, se garderait bien de confirmer dans son incontestable loyauté. Car, lorsque la première édition de *Clément XIV et les Jésuites* fut publiée, lorsque MM. Lenormant et Gioberti, avec le *Contemporaneo le Spéranza* et la *Revue de Louvain* pour alliés, faisaient feu de toutes leurs plumes sur l'auteur et sur l'ouvrage, M. l'abbé Dupanloup écrivait à un de ses amis, à Rome : « Je voudrais que ce livre fut lu dans toute l'Europe. »

Un mois après son apparition, le cardinal Bernetti qui remplit sous Léon XII et Grégoire XVI, les éminentes fonctions de secrétaire d'Etat, le cardinal Bernetti,

alors chancelier de la sainte Eglise romaine, exprimait la même pensée en la développant. Jamais homme ne posséda comme lui son âme en paix, il la portait dans ses mains, selon le Psalmiste, et le 23 juin 1847, il daignait m'adresser la lettre suivante dont il ne m'est encore permis de ne citer qu'un fragment :

« J'ai voulu lire avant de vous donner ma pensée sur l'ouvrage. Maintenant j'ai lu et je suis enchanté de l'ami et de l'auteur. Si je tardais à vous le dire, ce serait une monstrueuse ingratitude et une injustice solennelle. Dieu me préserve de l'une et de l'autre ! Merci donc et mille fois merci du fond d'un cœur pénétré d'éternelle reconnaissance.

» Curieuse coïncidence ! votre *Clément XIV* est arrivé ici quand y arrivaient également les cinq volumes antagonistes de l'abbé Gioberti (*le Gesuita moderno*,) je ne saurais vous dire si cette circonstance a augmenté ou diminué la chaleur des partis. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nombre de ceux qui en ont parlé ou qui en parlent est infini. Chacun, comme c'est naturel, en disserte à sa manière, mais aborder cinq volumes n'est pas une entreprise d'un courage ordinaire, tandis que personne ne peut se refuser la lecture d'un seul volume. C'est un péché encore bien rare. Celui qui possède un *Clément XIV et les Jésuites* est condamné à soutenir le siége des intéressés, des amateurs, des curieux. Je l'ai refusé à plusieurs, mais j'ai dû céder, et Dieu sait quand je le reverrai. Bref, votre livre a excité une grande rumeur. Tous les amis de la

vérité sont satisfaits parce qu'ils y trouvent l'évidence, les gens incertains par caractère restent ébranlés, mais n'ont pas la force de se décider et ceux qui, de bonne foi, ne connaissent pas l'Histoire sont tout stupéfaits. Au milieu de tous ceux-ci, il ne manque pas de gens qui ne veulent pas ajouter foi aux documents, il faut les abandonner à l'impénitence finale. Ceux qui pour moi sont insupportables, ce sont ces dévots imbéciles qui crient au scandale. J'ai déjà dû rompre plus d'une lance avec plus d'un, ils regardent avec une inexplicable indifférence les cinq volumes de l'abbé Gioberti et ils trouvent scandaleux votre volume unique! Je ne serai jamais, jamais, jamais de leur avis, et toutes les fois que je trouverai l'occasion de les combattre, je le ferai toujours. »

Cet ouvrage, dont la destinée a quelque chose de si étrange, avait un but; il l'atteignit, et, en récompense, le premier homme qui essaya de lui jeter un peu de bave révolutionnaire, ce fut l'abbé Gioberti. Sans s'inquiéter des conditions exigées par le libelle, Gioberti déclara que *Clément XIV et les Jésuites* était l'œuvre d'un pamphlétaire. L'empereur Napoléon disait un jour au comte de Fontanes : « Tacite! Tacite! il a calomnié Tibère et fait un libelle contre Néron. » Cette boutade, d'un grand homme, fut très-spirituellement, mais très-injustement, sans doute, qualifiée d'esprit de corps par un bon mot de Cacault, ambassadeur de France à Rome ; néanmoins elle ne réhabilite ni Tibère, ni Néron. Est-ce que, par hasard, père Theiner, vous

supposeriez qu'une injure tombée de la plume d'un mauvais prêtre piémontais entacherait la réputation d'un écrivain sérieux et sincère ?

Cinq années ont passé sur cet ouvrage, elles lui ont donné la consécration du temps. Qu'importe à cette œuvre que deux ou trois échappés du *Correspondant* et de l'*Ami de la Religion* viennent, en véritables moutons de Panurge, faire devant leur public, s'ils en ont un, le saut que l'abbé Gioberti leur enseigna ? Un libelle (1), c'est un écrit diffamatoire rendant odieuses ou ridicules, les deux ensemble souvent, une ou plusieurs personnes vivantes, attaquées dans leur honneur. Le plus jeune ou le dernier survivant dont le nom se trouve cité dans *Clément XIV et les Jésuites*, a disparu de ce monde il y a plus d'un demi-siècle. Quel intérêt

---

(1) Dans le prétendu jugement que la cour du Banc de la Reine a rendu, le 31 janvier 1853, en faveur de l'apostat Achilli contre le docteur Newmann, on lit l'appréciation suivante de l'œuvre de courage et de dignité qu'avait publiée le savant et pieux oratorien. « Les juges de cette cour ont attentivement examiné *votre libelle* et les motifs qui vous ont engagé à l'écrire. »

Ainsi voilà une des lumières de l'église catholique en Angleterre, condamnée comme libelliste et pamphlétaire par des magistrats protestants, jugeant dans leur propre cause et jugeant avec leurs préventions et leurs calculs. Le docteur Newman avait fait de l'histoire vivante, mais vraie. Par sentence de l'église anglicane, il est libelliste ; je ne le suis encore que de par Gioberti et ses échos ; lequel est le plus honorable ?

aurais-je, moi qui n'étais pas né, moi qui suis fort peu jésuite, à prendre à partie tous ces hommes dont les correspondances me sont tombées entre les mains? C'était de l'histoire, de l'histoire brûlante, jamais un pamphlet; car je n'avais et je ne pouvais avoir aucune haine, aucune passion contre Ganganelli, Malvezzi, Bernis et la tourbe de leurs complices.

Mais, en 1847, l'abbé Gioberti et tous les patriotes italiens dont, à cette époque, M. Lenormant se faisait le Thyrtée, dont il célébrait pâteusement les hypocrites effusions de tendresse envers le Saint-Siége et la personne de Pie IX, n'avaient pas assez de brutales impostures à jeter à ma tête. M. Lenormant et ses acolytes, qui n'en sont peut-être plus à l'âge d'or qu'ils promettaient aux patriotes italiens, veulent leur offrir au moins une dernière fiche de consolation. Les patriotes italiens ont été battus et rebattus en rase campagne par le vieux Radetzki. Mais dans toute l'Italie ils se précipitèrent à la curée du Jésuite; mais ils se sont concédé l'infâme privilége de souiller de leur contact le grand autel pontifical; mais ils ont déclaré Pie IX déchu de toute puissance; mais ils ont massacré des prêtres dans la Ville éternelle et partout; mais ils ont proclamé la République sur les ruines de l'Église; mais ils ont assisté à des orgies sans fin, à des hontes sans but, à des turpitudes sans exemple. Ne faut-il pas que M. Lenormant et ses comparses leur passent en revanche *Clément XIV et les Jésuites*, tout-à-coup transformé par eux en pamphlet.

N'en déplaise à tous les Cognat du monde, entés sur tous les Lenormant des feuilles officiellement dévotes, le livre n'a pas plus changé que la pensée qui l'inspira. Et si Mgr. Dupanloup voulait alors qu'il fut lu dans toute l'Europe, ce n'était certainement pas pour le vouer plus tard aux anathèmes d'un scribe clérical. Si, après lecture, le cardinal Bernetti se sentait à l'âme une reconnaissance éternelle pour l'auteur, et qu'on me permette de m'honorer, en répétant avec lui, pour l'ami, est-ce que vous croyez, père Theiner, que j'irai béatement m'incliner sous ces plumes hargneuses, qui ne font grâce ni à la vérité, ni au courage, ni surtout au succès?

Je sais très-bien que lorsqu'en septembre 1843, le Général et les assistants de la Compagnie de Jésus me firent l'honneur insigne de me proposer d'écrire l'histoire de leur Institut; il y avait bon nombre d'auteurs en retraite ou d'historiens en herbe qui briguaient cette préférence. J'aime à croire qu'ils possédaient autant et plus de titres que moi, qui n'avais jamais vu un jésuite de près ou de loin. On intriguait à Paris, on intriguait à Lyon, on intriguait à Rome, on intriguait à Madrid, on intriguait à Vienne, on intriguait partout, afin de faire tomber le choix des Jésuites sur un des candidats que chaque cénacle proposait. J'avais l'avantage, que j'ai toujours souhaité, celui de n'être patroné par personne. Je venais d'achever l'*Histoire de la Vendée militaire*, et un de mes amis, M. le baron Dudon, ancien ministre d'État, m'emmenait en Orient,

sous prétexte de me faire prendre l'air. Je le rejoignis au lac de Côme.

L'Orient était à cette époque en proie à deux fléaux: la peste et la guerre civile. D'un jour à l'autre, nous étions destinés, en France, à subir ces calamités; le baron Dudon jugea sage et opportun de ne pas aller au devant. Notre voyage fut ajourné; mais M. Dudon ne voulut pas me condamner à revenir vers Paris, sans avoir au moins visité mes amis de Rome. Le lendemain, je me dirigeai sur la capitale du monde chrétien, dans une complète ignorance de ce qui m'y attendait.

Le hasard me fit rencontrer dans le Corso un jésuite qui avait été mon condisciple. C'était le Père Philippe de Villefort. Il me reconnut. J'allai le voir au Gesù. D'autres Pères vinrent se mêler à la conversation. On m'introduisit auprès du Général de la Compagnie, et, deux jours après, il fut décidé que la Société remettait entre mes mains le soin de composer son histoire.

Le pape Grégoire XVI que jadis j'avais connu simple camaldule et cardinal, daigna, par un mot, consacrer le choix des enfants de saint Ignace. En l'apprenant de ma bouche, il me dit : « Il est bien juste que l'auteur de l'*Histoire de la Vendée militaire* devienne l'historien des Jésuites. Ne sont-ils pas les Vendéens de l'Église? »

Cette encourageante parole du Souverain Pontife était plus qu'un ordre pour moi. Je me mis à l'œuvre, et j'ignore encore maintenant par quel miracle l'écrivain, en dehors de toutes les coteries, a pu dominer les jalouses colères, que son bonheur dut surexciter. Si ces jalouses colères ont gardé le silence pendant la publication de l'histoire de la Compagnie, il faut avouer qu'elles ont bien pris leur revanche depuis. Oh! Père Theiner, sans vouloir m'arrêter plus que de raison aux attaques dont vous m'avez gratifié, que j'en ai découvert d'ennemis, cherchant, comme le lion de la Bible, la victime qu'ils avaient à dévorer! Que de calomnies n'ai-je pas entendu rugir à mes oreilles? que de trahisons n'ai-je pas vu se dresser? que de mensonges n'ai-je pas surpris en flagrant délit? que de perfidies n'ai-je pas arrêtées au berceau? que d'infamies, tranchons le mot, n'ai-je pas essayé de couvrir sous l'étroit manteau de ma charité?

Tous ceux à qui un jésuite isolé avait parlé du désir que nourrissait la Compagnie de faire faire son histoire, se regardaient comme désignés d'en haut à cette œuvre ardue. On prétendait que, puisque j'y réussissais, malgré les impossibilités reconnues par tous les chefs de l'Ordre de Jésus, chacun y aurait obtenu le même succès, et cette pensée, que l'on n'arrachera jamais de la tête de M. Lenormant et des Cagnat de son espèce, cette pensée s'enracinait à chaque volume nouveau. Elle s'est fait jour à la publication de *Clément XIV et les Jésuites*. Après avoir vous-même provoqué cet effet, Père Theiner, vous finissez par le ressentir.

Mes envieux d'il y a dix ans deviennent aujourd'hui vos adversaires très-humbles, tout en restant les miens très-outrageants. Ils vous savent gré de faire cause commune avec eux ; mais ils ne pardonneront jamais à Votre Révérence de m'avoir préparé une nouvelle victoire. Ces gens-là aiment le Jésuite, à leur temps et à leur heure. Ils veulent le défendre ou l'attaquer, selon leurs convenances. Ils ne le détestent pas comme vous par ingratitude, par esprit de corps. Ils éprouvent pour cet Ordre illustre un indéfinissable sentiment, que mon nom seul prononcé aurait le don d'expliquer.

Sans m'en douter, sans le vouloir, sans le rechercher, j'ai été trouvé digne de supplanter de pieux écrivains de circonstance, qui aspiraient à abriter leur tapageuse médiocrité derrière une retentissante histoire. Ce bonheur de ma vie m'a été compté pour un crime. On s'est efforcé de me le faire expier depuis *Clément XIV et les Jésuites*. Vous voyez, mon Père, à quoi ont abouti toutes ces tentatives? Par ma première lettre, adressée à Votre Révérence, vous avez dû comprendre que j'étais assez insensible aux outrages ; je dois vous déclarer que je le suis encore bien plus aux récriminations. Tout cela ne vaut pas, comme on disait sur les bancs de l'école, un bon argument ; mais tout cela explique beaucoup de choses. Si, avant d'arriver à Votre Révérence, elle veut bien encore m'accorder un peu de répit, c'est avec tout cela que nous pourrons tous deux donner un sens clair et précis à la déclaration que le Général des Jésuites a faite le 24 décembre 1852.

Cette déclaration est ainsi conçue :

J'apprends que M. Crétineau-Joly fait imprimer à Paris une réponse à l'ouvrage récent du P. Theiner, *Histoire du Pontificat de Clément XIV*. Dans cette réponse, il faut l'espérer, l'écrivain ne franchira pas les bornes d'une simple défense, et son œuvre sera celle d'un catholique toujours respectueux envers la personne sacrée du vicaire de Jésus-Christ.

» Toutefois, la Compagnie dont je suis le supérieur général, ne saurait être responsable des productions littéraires de M. Crétineau-Joly, par cela seul qu'elle lui doit une publication de son histoire ; M. Crétineau lui-même a déjà protesté contre cette solidarité prétendue.

» Dans son *Clément XIV et les Jésuites*, il déclare
» que le général de la Compagnie de Jésus, au nom de
» son Ordre et de l'honneur du Saint-Siége, le sup-
» pliait, presque les larmes aux yeux, de renoncer à la
» publication de cette histoire.

» L'*Avis au lecteur*, mis en tête de la *Défense de Clément XIV*, renferme la déclaration suivante :
» Certains hommes..... voudraient peut-être établir
» une espèce de solidarité de pensées et de vues entre
» l'auteur de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* et
» les membres de cet Institut. Une fois pour toutes, je
» déclare que cette solidarité n'exista jamais, même

» pour l'*Histoire de la Compagnie. Il en eût trop » coûté à mon indépendance et à ma franchise.* A » plus forte raison dois-je assumer sur moi seul la res» ponsabilité de mes écrits antérieurs ou postérieurs, » notamment tout ce qui dans *Clément XIV* et sa » *Défense* tient à l'appréciation des actes du Saint» Siége. Ici, je dois le dire hautement, il y a non-seu» lement défaut d'accord, mais désaccord complet entre » l'auteur et les Pères de la Compagnie de Jésus. »

» Mais, soit que tous n'aient pas eu connaissance des paroles de M. Crétineau, soit que plusieurs aient refusé de croire à la sincérité de cette protestation, une sorte de responsabilité semble peser sur la Compagnie.

» Il est donc de mon devoir d'élever aujourd'hui la voix : je proteste hautement, dans toute la sincérité de ma conscience, en mon propre nom et au nom de tous les miens, contre tout ce qui, dans les écrits de M. Crétineau-Joly, pourrait blesser l'honneur et le respect dus au Saint-Siége apostolique, et je déclare qu'il n'existe aucune solidarité entre cet auteur et les membres de la Compagnie de Jésus.

» Rome, 24 décembre 1852.

« J. Roothaan,

» *Général de la Compagnie des Jésus.* »

En dehors d'une phrase supprimée et que je rétablis dans le texte, en la soulignant, sans pouvoir comprendre

dans quel intérêt ou pour quel motif on a cru devoir l'omettre, j'avoue, Père Theiner, que, la position donnée, je n'aurais fait ni plus ni moins que n'a fait le Père Roothaan, Général de la Compagnie. Il n'a ni affaibli ni excédé la mesure ; il est resté dans son droit, dans le droit que, cinq ans auparavant, je m'étais cru obligé d'invoquer et de faire prévaloir. Je ne recherche pas, je ne veux pas rechercher quelles causes l'ont amené à cet acte qui, s'il est reconnu sincère par les autres comme par moi-même, me rendra jusqu'aux apparences de cette liberté de pensée et d'action dont je n'ai jamais cessé de jouir. En 1847, dans ma *Défense de Clément XIV* j'écrivais en parlant des Jésuites : « Ils me prirent tel que j'étais ; je suis resté tel qu'ils m'ont pris. »

Depuis cette époque, je n'ai rien changé à ma vie extérieure, rien à ma vie intérieure. Je suis le même au dehors comme au dedans. Et lorsque autour de nous tout subit les plus étranges vicissitudes, lorsque la vertu d'hier devient crime aujourd'hui, lorsque au milieu du choc de ces prodigieuses transformations qui font du grand citoyen de la veille un misérable du lendemain, on se trouve à ne plus savoir à quel hasard vouer sa croyance, j'avoue qu'il m'est doux de me rendre une pareille justice. En face de tous les déplorables scandales qui ont affligé les cœurs les plus insensibles, mon immutabilité repose sur deux principes : Je suis catholique, je suis monarchique.

C'est à ces deux religions unies et inséparables dans

mon âme, que je dois, d'avoir traversé sans aucune fange à mes pieds ou sur ma tête, les cruelles années que, depuis 1830, Dieu a envoyées à la France comme l'expiation de toutes ses gloires, de toutes ses fautes et de tous ses orgueils. Je n'ai rien accepté, je n'ai rien demandé, je n'ai rien promis, quelquefois j'ai même refusé. Mon front ne s'est jamais courbé devant la bassesse, il ne s'est jamais incliné devant la puissance. Je suis resté ce que ma conscience m'a dit de rester, l'homme du devoir, m'efforçant de ne laisser aux hypocrites de l'Eglise et de la politique ni un haillon d'honneur ni un lambeau de probité pour se couvrir.

Cette attitude avait — et je n'en disconviens pas — plus d'un obstacle à vaincre pour se faire accepter même comme une exception. Sans de trop miraculeux efforts, j'avais réussi jusqu'au 24 décembre 1852. A entendre les cris de joie des ennemis de la Compagnie de Jésus, qui me font bien aussi la faveur d'être un peu les miens, est-ce que par hasard je me trouverais inopinément déshérité de la confiance dont les Jésuites m'ont honoré, confiance dont, mieux que personne, ils savent si j'ai abusé en 1847 et si j'abuse même en ce moment. En 1847, j'ai dit à peu près dans les mêmes circonstances, qu'entre les Jésuites et leur historien il n'existait aucune solidarité, et que pour l'appréciation qu'à tort ou à raison je croyais devoir faire des actes politiques du Saint-Siége, il y avait entre nous non seulement défaut d'accord, mais désaccord complet.

Cette déclaration a été reçue comme portant force

de chose jugée avec elle. Je n'avais pas, il est vrai, le contre-seing du Général de la Compagnie de Jésus pour répandre. Je n'avais pas, pour la faire accueillir, les jalouses colères que le succès de l'*Histoire des Jésuites* amassa contre son auteur. Mais en dédaignant de souiller ce triste côté du cœur humain, que conclurait Votre Révérence de la déclaration que son *Histoire du Pontificat de Clément XIV* arrache au Général de l'Ordre de Jésus? Auriez-vous des yeux assez clairvoyants pour y découvrir que le Général y « réprouve, comme dit le *Journal des Débats* du 5 janvier 1853, toute solidarité avec M. Crétineau Joly?» Y trouveriez-vous, par hasard, comme le prétend, dans son *Univers* du 4 janvier 1853, M. Louis Veuillot, ce patriarche de l'invective, qui se met en colère afin de me donner une meilleure leçon de modération et de convenances? Y trouveriez-vous « que le R. P. Général de la Compagnie de Jésus, prévoyant trop les excentricités politiques et littéraires de M. Crétineau Joly, se dégage et dégage le corps illustre et vénérable, dont il est le chef, de la responsabilité que l'on voudrait faire peser sur lui, à cause des précédents travaux de cet écrivain?» Verriez-vous, dans cette déclaration, ce que l'abbé Cognat, toujours l'abbé Cognat, s'efforce d'y voir (*Ami de la Religion* du 6 janvier)? Écoutez-le, Père Theiner, et après, vous m'en direz votre avis, si bon vous en semble. « Le R. P. Roothaan, qui connaissait l'esprit de l'auteur de *Clément XIV et les Jésuites*, a prévu, ce qui s'est, en effet, réalisé, qu'il mettrait dans sa dé-

fense aussi peu de prudence, de mesure et de respect qu'il y en a dans l'attaque. »

Saluez, vénérable consulteur de l'Index, et faites merci à l'abbé Cognat, qui continue :

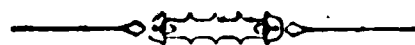
« Il a donc voulu (le Père Général) dégager par avance de ce débat sa responsabilité et celle de l'Institut illustre et vénérable dont il est le chef, et déclarer qu'il n'existe aucune solidarité entre M. Crétineau Joly et les membres de la Compagnie de Jésus. »

Père Theiner, vous êtes quelque peu partie dans ce débat, où très-volontairement vous venez de me jeter. Eh bien ! je vous en donne le suc et la moëlle. Qu'en dit maintenant Votre Révérence ? Est-ce que la déclaration du Général des Jésuites, très-peu sollicitée par moi dans cette occurence, et faite seulement en appréhension de l'avenir, infirme une page, une ligne, une expression de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, une page, une ligne, une expression encore de la deuxième et troisième éditions de *Clément XIV* ? Nous ne sommes solidaires ni des uns, ni de l'autre. Nous le proclamons tous les deux, et chacun à son temps ; les uns à Rome, l'autre à Paris. Qu'y a-t-il donc de si étonnant à cela pour que les Bertin des *Débats* et les Cognat de l'*Ami de la Religion*, embouchent la trompette de la réprobation ? Où en serions-nous si l'histoire d'un ordre religieux, faite par un catholique, rivait à tout jamais l'historien à ce même ordre, ou si elle enchaînait l'ordre religieux à cet écrivain, que ses passions,

ses préjugés, ses tendances, l'amour de la vérité ou ses devoirs, peut-être mal définis par lui, peuvent amener sur un terrain brûlant?

Je suis trop juste pour vous accuser de la guerre sournoise qui m'a été faite à votre occasion. Vous n'avez pas plus sujet que moi d'en triompher ; car, dans toutes les questions où les journaux prennent la parole, soyez sûr qu'ils sauront si admirablement s'arranger que ce sera toujours à eux que resteront les palmes de la tempérance dans le langage, du savoir et de la justice. Tout bon journaliste, les plus conciliants et les plus modérés surtout, qui vendraient le droit et la vérité pour deux abonnés, sont ainsi faits. On a beau mettre, comme dit le prophète Isaïe, un frein à leur bouche et un cercle de fer à leurs narines, ils retournent toujours au chemin par lequel ils sont venus. Ce chemin, c'est la glorification de leur vanité suintant toujours dans cette longue et terrible tempête d'opinions et d'erreurs. Ils sont comme une mer sans fixité et sans repos, et dont les flots ne jettent sur la rive que de l'écume ou de la boue.

Maintenant que nous n'aurons plus à nous occuper des bagatelles de la porte et qu'au lieu de nous amuser à tuer les cigales, nous attendons l'hiver, à nous deux, cher Père.



SECONDE

LETTRE [illegible] THIERS.

Si, que [illegible]

[illegible] XIV dans [illegible]

SECONDE

ET DERNIÈRE

LETTRE AU PÈRE THEINER.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Si, proclamant avec Cicéron dans son *De Oratore* (1) que la première loi de l'histoire est de n'avancer rien de faux, de ne taire aucune vérité, d'être impartial, inaccessible à la haine et à la prévention, Votre Révérence n'eût cherché qu'à faire un bon livre de plus; si elle eût été seulement animée du désir bien naturel de venger un Pape des imputations dont elle espérait prouver que ce Pape avait le malheur d'être victime, j'aurais tout le premier applaudi à ce dessein.

Je ne vous cache pas que j'aurais même été heureux de concourir à la réhabilitation de Clément XIV dans

(1) *De Oratore*, liv. II, chap. 23.

la mesure de mes forces et selon le degré d'évidence ou de probabilité qu'une consciencieuse discussion eût fait surgir, car l'histoire vraie est comme une lampe allumée pendant la nuit. Votre position à Rome et dans le monde catholique, l'autorité due à la parole d'un prêtre qui se respecte dans sa bonne foi, en respectant ses adversaires dans leur loyauté, l'importance et la grandeur du débat auraient peut-être fait jaillir une lumière inattendue. Si ce malheureux Ganganelli, dont le nom semble livré aux disputes des hommes, ne fût pas sorti victorieux et immaculé de cette lutte à armes courtoises, il ne s'en trouverait pas au moins plus meurtri.

En mettant à profit avec une sage intelligence les matériaux des archives secrètes du Vatican dont la garde vous est confiée, en ne vous laissant entraîner ni par d'odieuses inimitiés, ni par de coupables préventions, vous pouviez arriver à un but véritablement louable, et aujourd'hui je vous féliciterais de l'avoir atteint. Aujourd'hui, mon Père, si vous plaçant dans cette situation que j'aurais désiré vous voir prendre, et que vous eussiez dû choisir, vous veniez me démontrer que j'ai péché contre Clément XIV par erreur, par omission ou par toute autre cause indépendante de ma volonté, vous me verriez reconnaître mes torts et porter avec vous la vérité en triomphe jusqu'au pied du trône apostolique. Mais Votre Révérence n'a pas cru devoir ou pouvoir tenter un miracle, qui peut-être ne lui aurait coûté ni trop de soins, ni trop de veilles. Elle a voulu, Votre Révérence, exhausser outre mesure un pontife terre-

à-terre, et donner à ce pygmée de la Rome chrétienne, les proportions du géant. Vous l'avez flatté dans sa vie, vous le flattez après sa mort. Vous dédaignez même le rôle de ce courtisan piémontais qui, après avoir bercé le roi de Sardaigne à l'agonie, d'espérances banales, et lui avoir affirmé que sa fièvre n'était pas pernicieuse, disait : « Maintenant que le Roi est mort, on peut avouer, je crois, qu'il était bien malade » ?

Pour franchir ces infranchissables colonnes de l'hercule historique, vous vous êtes vu forcé de prêter à Clément XIV des aversions qu'il ne ressentait pas contre la Société de Jésus. Vous l'avez animé de vos haines, vous avez soufflé sur ses cendres muettes des colères que tous les actes de sa vie tendent à démentir. Vous l'avez montré injuste, violent de parti pris, quand il ne fut que faible ; puis, après avoir ainsi dénaturé l'histoire au profit de je ne sais quel aveuglement, vous appelez l'Univers catholique à discuter ce cadavre, qui fut le pasteur des peuples. De ce cadavre, tel que vous le présentez, il s'échappe une odeur d'incurie, de lâcheté et de fatal égoïsme qui fait mal.

Il m'eût été possible, à moi aussi, de descendre dans les abaissements de Ganganelli, de pénétrer jour par jour, heure par heure, dans cet intérieur pontifical où l'on prenait toutes les grandes questions par les petits bouts, et où les misères de l'humanité, les mesquineries du cloître et les défaillances du cordelier se cachaient sous la triple tiare. Si, au lieu de faire un livre

d'histoire, j'avais voulu enluminer un tableau de mœurs, certes, il m'aurait été bien aisé de renverser Clément XIV du piédestal qu'avant vous le philosophisme et l'incrédulité lui avaient érigé. Les correspondances secrètes du cardinal de Bernis, celles du chevalier d'Azara et du comte de Florida Blanca, que je tiens toujours à la disposition de Votre Révérence, offraient un vaste champ pour moissonner des scandales intimes. Il n'y avait rien de plus facile que d'attrister l'Eglise par le spectacle d'un Souverain Pontife, livré à des mains mercenaires, et ne s'entourant que de fripons qui volent l'Etat durant sa vie, et qui volent le Pape après sa mort.

J'ai eu plus de respectueuse pitié que vous pour Clément XIV. En peignant le Souverain, je n'ai pas cherché à regarder l'homme. Je ne l'ai fait de convention ni grand ni petit, ni faible ni fort, ni impitoyable ni magnanime. J'ai tâché de le peindre dans les actes de sa vie publique, tel qu'il apparaissait sur le trône. Mais je n'aurais jamais osé croire que ce qu'un écrivain laïc taisait par pudeur, serait révélé au monde chrétien par les indiscrétions d'un prêtre. Vous, vous avez espéré répondre par un réquisitoire à un ouvrage composé dans toute la sincérité d'une âme catholique.

Afin d'écraser cet historien qui, en dévoilant un long mystère d'iniquité, avait eu plus d'habile prudence que le père Theiner, votre Révérence accumule pêle-mêle dans son ouvrage tous les documents qui lui

tombent sous la main. Ils vont où ils peuvent, ils frappent où ils trouvent; par malheur, c'est toujours sur Clément XIV. Vos maladresses ne lui épargnent aucune honte, et si, après l'éclat que vous venez de faire, la mémoire de cet infortuné Pontife surnage pure au milieu de toutes les taches, soyez convaincu, père Theiner, que ce ne sera pas à vos soins que Clément XIV devra ces derniers honneurs de la tombe.

A votre exemple, je ne veux point m'appesantir sur des détails qu'il y a cinq ans je jugeais, et avec raison, aussi indignes de l'histoire que du pontificat suprême; mais, puisque vous n'avez pas eu pour Ganganelli la compassion qu'il m'avait inspirée, permettez-moi de vous indiquer en quelques mots combien vous êtes cruel à l'égard de celui dont vous entreprenez l'apothéose.

Le 9 novembre 1771, le cardinal de Bernis, qui soumet toutes les questions religieuses et politiques au thermomètre de son intérêt privé, sent qu'il lui importe de se prémunir à la cour de Versailles contre les pétulantes attaques du taciturne Charles III d'Espagne. Le roi catholique et ses ministres remuent ciel et terre pour contraindre Clément XIV à tenir la parole qu'il a donnée. Ils condamnent le Pontife à tuer de sa propre main l'Ordre religieux qui est l'avant-garde de l'Église, cet Ordre à qui Dieu semble avoir dit, comme autrefois à Jérémie : « Je vous établis ainsi qu'une ville forte, une colonne de fer et un mur d'airain, sur toute la terre, à l'égard des Rois de Juda, de ses princes, de ses

effectivement que le Saint-Père s'en sert plutôt pour nourrir la confiance de l'archevêque de Valence et pour l'informer de tout ce qui se passe à Rome, que pour tout autre chose.

« Un des plus grands sacrifices que je puisse faire au Roi, c'est de résider dans une cour où le secrétaire d'État, quoique honnête homme, n'a pas su se rendre maître de la confiance du souverain, où le Pape, environné de gens qui briguent sa confiance, n'ose l'accorder entièrement à personne, où tout est mystères, secrets, manèges, jalousies et soupçons, comme dans les cloîtres et les séminaires. Il est vrai que Sa Sainteté a de l'esprit, est aimable et pleine de prudence, de bons sentiments et de bonnes vues, mais elle se prépare bien des chagrins, si elle ne se fait pas des amis éclairés et instruits de la manière de traiter les affaires avec les cours, lesquelles s'aperçoivent de la faiblesse et de l'incertitude de son gouvernement et ce sera par magnanimité si elles n'en abusent pas.

. . . .

« La noblesse romaine se plaint du peu d'égard que le pape a pour elle, les cardinaux se plaignent encore davantage, les prélats s'impatientent et cabalent les uns contre les autres : toutes ces plaintes et ces mouvements ne sont pas à craindre pour le Pape, mais il en résulte des intrigues et de la confusion.

Le cardinal Marefoschi, que le Pape estime, parce que (pour qu'en disent les partisans des Jésuites) il n'a jamais proposé à Sa Sainteté que des moyens modérés et canoniques, ne possède qu'en partie la confiance du Pontife. Le Père Bontempi craint, dit-on, que cette Eminence ne prenne de l'ascendant, et on croit qu'il le traverse sous-main, ainsi que tous ceux pour lesquels Sa Sainteté montre du penchant et de l'ouverture. Tel est, dans la plus exacte vérité, le tableau actuel de ce pays-ci ; il pourra changer pour quelques formes, mais non dans le fond.

« Le résultat de ce tableau est qu'on ne pouvait avoir un Pape plus dévoué à entrenir la paix et l'union dans l'Église et dans les Etats catholiques, qu'il a des lumières, du savoir, de l'adresse et de la prudence ; qu'il n'a ni ambition ni prétention, et qu'il ne lui manque que la connaissance des cours et de la manière de traiter avec elles ; qu'élevé à la défiance dans le cloître, il croit être mieux servi par des religieux de son ordre et par des subalternes que par des gens du monde instruits des affaires générales. Comment se conduire avec un pareil souverain ? Toujours avec droiture, prudence et noblesse ; mais pour avoir jusqu'à un certain point sa confiance, il faut trouver le moyen de gagner le cercle intérieur qui l'environne. »

En lisant cette dépêche, que la plus simple réflexion aurait du père Theiner, vous faire rejeter, comme une mauvaise pensée, dans les catacombes des archives,

est-ce qu'une odeur de corruption ne vous a pas saisi à la gorge? Est-ce que vous ne vous êtes dit qu'en étalant aux yeux de l'Europe, avec une crudité presque cynique, les plaies de votre Clément XIV, vous le désigniez inévitablement à la moquerie universelle? Quoi! les commérages d'une vieille caillette diplomatique ne vous ont paru indignes, ni de la gravité de l'histoire ni de la prééminence du Saint-Siége? Vous n'avez pas deviné qu'au milieu d'un siècle contempteur de toute vertu et poussant, comme dit saint Augustin, l'égoïsme jusqu'au mépris de Dieu, un Pontife, ainsi percé à jour dans son petit ménage, devenait la fable et la risée du genre humain? Ce Pape qui exclut de sa présence les princes de l'Eglise, qui ne voit qu'à de rares intervalles son secrétaire d'état, et qui a, pour tout intermédiaire avec les ambassadeurs de l'Europe, son Bontempi et son gâte-sauce, ce Pape qui, comme l'Harpagon de Molière, possède des Maîtres-Jacques ayant plus d'une corde à leur arc, ne vous a point produit l'effet d'une de ces monstruosités que l'art doit cacher aux passants?

Ecrivain habitué aux luttes de l'esprit et qui, par la direction des âmes, devez vous rendre compte de la puissance que le ridicule exerce sur les hommes, vous n'avez pas senti que cette divulgation était un opprobre jeté à la tête de Clément XIV, et que cet opprobre personnel rejaillissait bon gré, mal gré, sur la chape de ses prédécesseurs et de ses successeurs? Ne voilà-t-il pas un Pontife bien représenté? un Pontife qui envoie son cuisinier résoudre des cas de conscience, et qui laisse ton-

ter par l'or et par les promesses des chancelleries, le prêtre qu'il a choisi pour le conduire dans les voies du salut? Quel besoin aviez-vous donc de monter votre fiction d'archiviste à la serrure de Ganganelli, pour épier ses faiblesses et leur porter armes?

Par les intempestives révélations qu'un grand bien opéré n'excuserait peut-être pas, vous avez, autant qu'il était en vous, affaibli le prestige dont un prince, et surtout un Pape, a toujours besoin. Vous offrez en pâture à la malignité publique des détails qui n'auraient jamais dû sortir des palais apostoliques, et, en faisant pénétrer l'œil du vulgaire dans ce ménage pontifical, vous dégradez Clément XIV dans sa vie intime, quand vous n'aspiriez qu'à l'illustrer dans son existence papale.

On l'a dit depuis longtemps; il n'y a point de héros pour son valet de chambre. Est-ce qu'il faudra, père Theiner, dire maintenant qu'il n'y aura plus de Pape digne de la vénération, dès qu'un oratorien se sera, par brevet, constitué son apologiste?

Votre Révérence peut elle-même en faire la remarque. Clément XIV, comme Souverain Pontife, est placé en face de l'Univers chrétien dans une situation intolérable. Depuis 1769, vivant ou mort, l'opinion générale le tient sur la sellette. On l'accuse, on le justifie tant bien que mal; on le vitupère, on le glorifie par des motifs qui doivent porter la terreur dans toute âme catholique. Vous, sans provocation, comme sans réflexion, vous vous jetez à la traverse, et, par une mal-

adresse plus coupable que les plus injustes préventions,
vous le rendez ridicule, quand ses adversaires ne le présentaient tout au plus que comme débile ou aveugle. Nous savions que l'habitude est la reconnaissance des vieillards. Fallait-il prêter à celui-là une physionomie de Cassandre dupé?

Aussi, voyez à quoi mènent vos intempérances de plume? Bernis donne à entendre au ministère français qu'il faut gagner à prix d'or le cordelier Bontempi, confesseur de Clément XIV, et, dans un siècle où la vertu était fort peu à l'ordre du jour, le duc d'Aiguillon, neveu et imitateur du maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon, l'amant de cœur de la Dubarry, répugne à mêler le nom de Louis XV à d'aussi scandaleux marchés? Il a plus de pudeur, ce duc d'Aiguillon, que le cardinal de Bernis et le directeur de la conscience de Clément XIV tous deux ensemble. Il refuse d'acheter le cordelier Bontempi, lorsque, à Rome, tout paraissait être à l'encan. Aux insinuations plus que transparentes du cardinal, l'homme du monde répond en ces termes :
« J'ai lu au Roi, dans son conseil, le tableau que Votre Eminence a tracé de l'état actuel du gouvernement à Rome, et l'idée qu'elle se forme de la manière dont les choses peuvent être dirigées sous ce Pontificat.

« Je ne dois pas dissimuler à Votre Eminence que tout ce qu'elle a exposé à ce sujet n'est pas bien propre à donner une bonne opinion, ni du système que le Pape

paraît vouloir suivre, ni des agents subalternes, qui ont une part principale à sa confiance.

Il est certain que le Pape est fort dissimulé et il faut un grand art pour l'être longtemps avec succès. La nature des affaires exige quelquefois qu'un souverain déguise ses sentiments et ses intentions, mais il est fort à craindre que le goût du manége, qui détermine cette façon de se conduire, ne dégénère bientôt en une finesse artificieuse, où l'esprit a encore moins de part que le caractère. J'avoue à Votre Eminence que tous les procédés de Sa Sainteté, depuis qu'elle est assise sur le trône pontifical, ne nous présentent, jusqu'à ce moment, que des raisons de soupçonner leur droiture.

. . . .

« La noblesse romaine est déjà fort indisposée contre lui, les cardinaux se plaignent du peu d'égards qu'il leur témoigne, et il fomente les cabales entre les prélat de sa cour. Il refuse également sa confiance à ceux qui, par leurs places, devraient se flatter d'y participer, et le Père Bontempi paraît être son confident de prédilection. Je ne sais quels sont les talents et les qualités personnelles de ce moine, mais s'il faut en juger par toutes les opérations du Pape, le gouvernement de Sa Sainteté ressemble beaucoup aux principes qu'il a puisés dans le cloître, et on ne doit en attendre que du manége et des intrigues monacales. Le Roi ne croit pas qu'il soit de sa dignité de travailler à gagner ces pré-

tendus dépositaires des secrets du Vatican. Sa Majesté ne fait à Rome que des demandes justes, et n'en exige que des procédés honnêtes et convenables à la prééminence de sa couronne. Elle saura, quand les circonstances l'exigeront, prendre les mesures nécessaires pour se procurer la justice et les égards qui lui sont dûs. »

C'est triste, fort triste, Révérend Préfet des archives secrètes, et il vous eût été si facile, pourtant, de ne pas ouvrir la main qui devait laisser échapper d'aussi sanglantes insultes à l'immaculation de votre Pape. A diverses reprises, vous vous extasiez sur la sainte horreur que Ganganelli éprouvait pour tout ce qui, de près ou de loin, avait l'air de quelque chose comme le népotisme, cette malheureuse passion de la famille, qui a couvert Rome de palais et de princes. Vous racontez avec quel empressement il tenait à distance, même de ses bénédictions, les enfants de ses sœurs ; en cela, vous étiez dans votre droit d'historien. Le fait était avéré avant que vous prissiez la peine de le rajeunir. Mais ce que le commun des fidèles ignorait, et ce qui, en réalité, n'aurait jamais dû sortir de la pénombre, c'est l'Histoire de Bischi.

On dirait que Votre Révérence a juré de donner, par ses indiscrétions un démenti à tous les éloges dont vous saturez Ganganelli. La phrase, qui célèbre le puissant génie de Clément XIV, est pompeuse : elle retentit dans le vide déclamatoire ; mais le fait, qui précède ou qui suit la phrase, rappetisse brutalement le Pape de vos rêves.

Ce Pape aime à se croire aimé, et d'après ces révélations, il commence, lui aussi, à tremper le bout de son doigt dans les eaux du népotisme. C'est le cardinal de Bernis, toujours exhumé par vous à contretemps, qui va nous initier dans votre ouvrage à ce commerce d'accaparement de blé et de populacerie.

» Le sieur Bischi, que le Pape a mis à la tête de la manutention des grains, et qui a épousé une parente de Sa Sainteté, est l'ami intime du Père Bontempi. Cet homme actif et intelligent voit le Pape deux fois par jour et lui promet la faveur du peuple, en prévenant la disette par des approvisionnements considérables, qu'il fait faire tous les ans. Les blés qui ont été achetés pour la France l'été dernier m'ont mis en relation avec le sieur Bischi, et je le ménage pour tous les cas où nous aurions besoin de tirer des grains de l'État ecclésiastique. Il sera possible, par ce canal, au sieur Pascaud, que j'ai déterminé à traiter avec le sieur Bischi, de trouver encore, l'année prochaine, des ressources dans les Etats du Pape, et cette négociation pourra me servir pour Monte-Cavallo, car il faut nécessairement s'assurer de l'amitié du Père Bontempi, ou, du moins, de sa neutralité, si l'on veut avoir un crédit constant sous ce Pontificat. »

Moi qui connais la manière de procéder de Votre Révérence et qui sais que plus elle a empilé de documents les uns sur les autres, plus elle s'imagine avoir produit une œuvre de saine critique et de judicieuse portée, je gagerais bien que vous avez amoureusement

transcrit cette dépêche secrète du cardinal de Bernis, sans vous occuper de savoir ce que pouvait être devenu ce sieur Bischi. Bischi s'est trouvé faire une page de plus dans votre livre. Vous ne lui en demandiez pas davantage. Mais quand le Père Theiner ne s'était pas encore chargé d'immoler Clément XIV sur l'autel où il prétend le ressusciter dans une auréole posthume, j'avais étudié sur place, à Rome, tout ce pontificat si plein d'enseignements déplorables. Bischi, parent du vicaire de Jésus-Christ, Bischi, qui a deux fois par jour ses grandes et petites entrées dans le cabinet de Ganganelli, où le cardinal secrétaire d'Etat, où les princes de l'Eglise, où les ambassadeurs et la prélature ne sont admis qu'à contre cœur et comme par grâce, Bischi qui le cajole d'une faveur populaire à sa taille et qui dorlote ses défaillances, Bischi qui fait de compte à demi des commerces illicites avec le Cordelier confesseur, c'était pour moi un personnage à suivre à la piste.

Je n'avais aucun penchant à exalter Clément XIV, je n'avais aucun intérêt à le souiller. Je racontais sa vie pontificale aux prises avec des passions coupables qu'il eut la funeste indulgence de caresser d'abord et qu'il essaya de conjurer au moment où il se sentit débordé par elles. Mais, par respect pour des vertus négatives et peu compatibles avec le trône, je m'arrêtais au seuil du foyer domestique. Je ne plongeais pas un œil investigateur sur cette solitude où le Pontife s'absorbait dans le moine entre son cuisinier

Son *activité*, son *intelligence* sous Clément XIV lui firent avoir quelques démêlés avec la justice de Pie VI. Il avait tant brassé d'affaires, si souvent flairé la concussion durant le pontificat de Ganganelli, son parent, que le règne de Braschi devait lui être fatal. Il fut traduit devant une congrégation instituée à cet effet. « Cette congrégation, lit-on dans le *Dizionario di erudizione storico ecclesiastica* (1) ordonna aussitôt à Nicolò Bischi qui avait joui de la faveur du précédent Pontife de rendre compte de la somme de 900,000 écus, (2) qu'il avait reçue de la chambre apostolique pour acheter des grains dans la disette de 1771, 1772, et pour faire des prêts aux marchands qui en avaient besoin pour ensemencer la campagne. Le procès fait à Bischi que personne ne pouvait condamner pour fraude, mais comme incapacité contre laquelle les ambassadeurs qui avaient déclaré le prendre sous leur protection n'osaient le garantir, Bischi fut condamné à restituer à

(1) *Dizionario di erudizione storica eccles.*, t. LIII, p. 89, art. *Pio VI.*

(2) L'écu romain vaut

la chambre apostolique 280,000 écus. Pour l'arracher à cette extrême misère, le Roi d'Espagne lui assigna une pension annuelle de 1500 écus avec une croix pour orner sa poitrine. »

Que dit Votre Révérence de son Bischi et de la gratitude plus que singulièrement honorifique de Charles III ?

Voulez-vous qu'à nous deux, nous cherchions dans votre œuvre un autre témoignage de cette magnanimité dont il vous plaît de parer tous les actes de la vie de Clément XIV ? il n'y a qu'à se baisser pour en prendre. Vous émaillez sans pitié de ces fleurs mortifères les jardins du Vatican et du Quirinal. Permettez-moi d'en cueillir encore une pour la déposer en *ex-voto* aux murs de votre cellule.

Bontempi le Cordelier, frère François le gâte-sauce, Bischi, l'accapareur de grains, sont donc les seuls hommes de la confiance et de l'intimité du Pontife. Nous allons voir comment dans cette Rome chrétienne, le champ d'asile de toutes les grandeurs déchues, Clément XIV va faire au dernier des Stuarts les honneurs de l'hospitalité catholique.

Le beau royaume de France a toujours été l'asile de l'infortune et des grandeurs déchues, disait Louis XIV, ouvrant le vieux château de Saint-Germain à Jacques II, Roi d'Angleterre.

Un jour, par une délicate distraction, Philippe d'Orléans, régent du royaume, pendant la minorité de Louis XV, se rappela ces nobles paroles du grand roi, puis, avec un bonheur bien rare dans sa vie, il en fit une heureuse application au fils de ce même Jacques II.

Mais il existe, en Europe, une ville qui conquit l'univers par ses armes, qui le soumit à ses lois, à ses mœurs, à ses usages, et qui aujourd'hui, toujours reine du monde par la pensée, obéit à un pauvre prêtre dont souvent la charité publique nourrit l'enfance et éleva la jeunesse. Elle a pour prince temporel, pour suprême arbitre de ses destinées, un vieillard se mettant au-dessus de tous les orages, les apaisant quand ils commencent à gronder, puis recueillant après le naufrage les débris épars que le flot populaire a jetés sur la grève.

C'est de cette ville que part la voix appelant ceux qui souffrent et ceux qui ont besoin d'être soulagés; c'est dans cette ville où l'on accourt, dans cette ville où l'on se repose des tourments de l'ambition, de l'injustice des peuples, de la haine des hommes, de la fatigue des dignités, de toutes ces gloires dont, mieux qu'aucune cité, Rome sait démontrer le néant.

C'est à Rome qu'il faut toujours appliquer les paroles du grand Roi et du Régent; c'est elle qui les commente avec vénération, qui se les approprie avec

une haute indépendance, car, à Rome seulement, toutes les Majestés foulées au pied des insurrections, toutes les gloires éclipsées, tous les noms illustres profanés ou maudits, rencontrent un asile et de respectueux hommages. Ils semblent se donner rendez-vous sur cette terre, qui a droit d'hospitalité, droit de consolation, qui peut protéger de sublimes infortunes, et par l'aspect de ses tombeaux, et par son histoire gravée à chaque coin de rue, écrite sur chaque pavé, resplendissante au milieu de la campagne romaine, et par la piété des souvenirs attachés à chaque diamant dont étincelle la triple tiare des Pontifes.

La ville éternelle n'est plus seulement cette vieille cité des consuls, cette capitale républicaine posant son pied orgueilleux sur toutes les têtes des potentats qui ne s'attelaient pas assez vite à son char, ou qui, à l'exemple de Jugurtha, de Tigrane et de Mithridate, ne tombaient devant elle que l'épée à la main; c'est encore la patrie de l'exilé, la propriété de ceux qui ont tout perdu, l'asile où, fatigué des tempêtes de ce monde si bouleversé, accourent se reposer, comme dans une pacifique oasis, tous ceux dont la fortune ennemie a brisé l'existence après les avoir enivré de ses faveurs passagères. Rome leur appartient par droit de conquête, par bénéfice du malheur. Elle est à eux. Ses marbres cachés sous la ronce, ses temples à moitié ensevelis sous cette terre que tant de désastres ont rendue mobile, ses dieux dispersés, son forum pantelant, ses arcs-de-triomphe affaissés, tout cela est leur domaine.

Là, du moins, ils sont assurés d'un sommeil paisible. Leurs jours sont calmes, leurs nuits sereines comme le ciel qui les couvre; car, sur le trône pontifical, au pied duquel viennent expirer les orages, quelquefois soulevés par ceux-là même qu'un violent contre-coup y porte, se montre, l'Évangile d'une main, la croix de l'autre, un père confondant dans une égale tendresse et la victime et le tyran, et le loup et l'agneau, le roi et le peuple, les hauts dignitaires et les proscrits indigents. Ce dernier titre seul suffit pour faire accorder à tous l'hospitalité, l'eau et le feu, que plus d'une nation leur refuse ou les force d'acheter par de honteuses palinodies ou par un repentir qui n'est pas dans leurs cœurs.

Si une monarchie s'écroule avec fracas, ou s'engloutit dans les efforts lents, mais assurés, d'une ténébreuse conspiration ; si un grand citoyen, comme Aristide ou Camille, trouve des ingrats dans le pays que ses vertus honoraient; si un homme fameux, à quelque titre que ce soit, un Démosthènes ou un Machiavel moderne, veut se faire oublier pendant quelques années, savez-vous où viennent se réfugier comme dans un port neutre après la tempête, et ces rois proscrits et ces princes exilés, et ces talents méconnus, et ces hommes fameux dont l'éloquence subit l'ostracisme, dont les intrigues conduisent à l'exil ?

Qu'un roi descende du trône comme Christine en descendit, par lassitude des hommes et par dégoût des affaires, c'est à Rome qu'on le verra venir, ainsi que

la reine de Suède, espérant y vivre, y mourir en paix. Qu'une révolution, préparée par des enfants cruels, arrache aux Stuarts la couronne d'Angleterre et d'Ecosse, une fatalité dont la France de Louis XV ne rougit point d'être la complice, les poussera vers Rome. Cette famille, à laquelle notre vieille dynastie des Bourbons ne le cède en rien pour l'échafaud, l'exil et les calamités royales, cette famille ne trouve qu'entre le sépulcre d'Auguste et le tombeau d'Adrien, une pierre pour soutenir sa tête, un cœur de prêtre pour consoler tant de hautes infortunes et une âme de roi pour compatir à tant de sublimes misères.

Les Rois, qui dans une muette désolation, ont vu sous leurs yeux, qui ne savaient que pleurer, s'abîmer une monarchie antique; les illustrations de toute espèce que l'Europe poursuit de ses anathêmes ou d'une indifférence, plus poignante encore que les imprécations, après leur avoir élevé des autels ou tressé des couronnes; les grands génies, les profonds politiques, les conquérants, et, pourquoi ne l'avouerions nous pas? les charlatans de patriotisme et d'égalité, les hommes qui excitent les passions populaires, et débutent en jouant le rôle de Gracchus, pour arriver plus sûrement à celui de Sylla le dictateur, ne cherchent pas long-temps, dans l'enceinte des murailles crénelées dont Bélisaire entoura la cité des Césars, paix et bonheur, abri et protection: car, à Rome, il n'y a ni Grecs ni Hérétiques, ni Chrétiens ni Gentils. Le Pape ne demande à y voir que des enfants, il ne reconnait

que des fils dans ceux qui accourent cacher leur vie sous sa houlette pastorale, et la porte du peuple, qui a entendu passer sous ses arceaux tant de têtes découronnées, tant de persécutés que leurs persécuteurs viennent souvent rejoindre, s'ouvre toujours et ne se referme jamais.

Dans notre société, telle que les révolutions l'ont faite, n'y a-t-il pas à chaque instant du jour, à chaque heure de la nuit, une gloire qui tombe, un grand nom qui s'éteint? Il ne manque à tout cela qu'un Bossuet. Sous le règne de Clément XIV, à Rome, il y manqua même un Pontife.

En 1772, le prince Charles Edouard, la figure sans contredit la plus poétiquement héroïque du dix-huitième siècle, se dispose à venir assister dans la ville éternelle, où il a vu le jour, aux solennités de la Semaine Sainte. Son frère puîné (1), le duc d'York, y réside depuis longtemps en sa qualité de cardinal. Ces petits-fils de Jacques II perdirent la couronne de la Grande-Bretagne par leur dévouement à l'Eglise romaine, dévouement impolitique peut-être, mais toujours honorable, et qui, dans tous les cas, n'aurait ja-

(1) Le père Theiner, à qui l'apologie plutôt que l'histoire de Clément XIV semble porter malheur, se voit condamné dans cet ouvrage à tomber d'erreurs en erreurs. Il en commet encore une en disant que Charles-Edouard était frère cadet du cardinal d'York. Charles-Édouard était né en 1720, et le cardinal en 1725.

mais, à une époque de moroses censeurs sous les voûtes du Vatican, Benoît XIII, Benoit XIV et Clément XIII avaient magnifiquement compris leur devoir. Ganganelli ne se crut pas à la hauteur d'une aussi noble inspiration.

Comme toutes les âmes peu élevées, il n'avait des sourires et des génuflexions que pour la puissance en exercice. Le fait accompli lui tenait lieu de droit, et il passait à pieds joints sur les éternels principes de la justice des nations, afin d'arriver à saluer plus vite l'usurpateur triomphant. Le duc de Glocester, frère du Roi régnant en Angleterre, avait visité Rome au commencement de cette même année ; il y fut accueilli avec un luxe de distinctions qui fit gémir le Sacré Collége et la haute noblesse. Deux ans plus tard, le duc de Cumberland, le vaincu de Fontenoy, le vainqueur de Culloden, celui que tous les historiens anglais ont surnommé le boucher des catholiques d'Ecosse, y arrive à son tour, sous le nom de comte de Dublin. Il reçoit de la part de Clément XIV les mêmes honneurs et les mêmes fêtes.

Au témoignage du père Theiner, Ganganelli poussa en faveur de ces princes anglicans, couverts du sang des catholiques écossais, la courtoisie pontificale jusqu'à l'obséquiosité. Charles-Edouard se présente à son tour. Comme c'était alors la mode parmi les princes, il voyage sous le titre de baron de Rinfron ; mais, plus fier en exil que sur le trône, il se regarde comme Roi d'An-

gleterre et veut jouir à Rome des grâces que les Papes précédents ont accordées au chevalier de Saint-Georges, Jacques III, son père.

Votre Révérence, qui s'est délectée en racontant par le menu les audiences solennelles et les caresses de toute sorte prodiguées à des hérétiques, ne peut trouver sous sa plume que les inqualifiables paroles suivantes, lorsqu'il s'agit du prince Charles-Edouard le Catholique : « Clément XIV lui fit répondre, d'une manière fort prudente, qu'il se réjouissait de l'arrivée à Rome du sir baronnet de Rinfron et de son estimable épouse, et qu'il lui ferait savoir quand il pourrait lui donner audience. »

Comme si le mépris de toutes les convenances sociales n'était pas poussé assez loin dans cette version outrageante pour Ganganelli, vous accourez, père Theiner, avec votre infatigable maladresse et, dans un style dont les partisans de la maison de Hanovre rougiraient de se servir, vous révélez le triste effet que produisit sur les esprits un pareil abandon de la justice et des traditions : « Cette sage conduite du Pape excita parmi la haute noblesse de Rome, qui se trouvait entre les mains du parti des Jésuites, un mécontentement général. Presque tous les princes romains firent à *cet aventurier* un accueil royal et des visites officielles, le traitant en toute occasion comme le souverain légitime d'Angleterre. »

« C'est de cette manière indigne que le Saint-Père

était traité dans sa propre maison ! C'était ainsi que la noblesse romaine, d'ailleurs si judicieuse, si délicate, si intelligente de tout ce qui est grand, mais trompée cette fois par une poignée de gens que les passions aveuglaient, comprenait les intérêts sacrés de la religion, la vénération due au vicaire de Jésus-Christ et l'attachement au Saint-Siége !

« On ne s'en tint pas contre le Pape à ces démonstrations ridicules ; on insulta dans des libelles clandestins le successeur des apôtres, le représentant comme un transfuge des principes de la légitimité, qui donnait la préférence aux souverains protestants sur les princes catholiques, et réservait pour ceux-là les plus grands honneurs. »

Si un autre homme que vous eût été chargé d'excuser ce qu'il y a d'inexcusable, de profondément immoral dans la disparité de ces deux accueils, est-ce que vous pensez que cet homme aurait suivi la marche adoptée par Votre Révérence ? N'aurait-il pas, au contraire, essayé d'attirer la compassion publique sur une pareille défaillance ? Ne serait-il pas venu montrer ce Pape isolé du Sacré-Collége, isolé de son peuple, isolé des autres souverains, qui lui mettent le pied sur la gorge, et ne trouvant un regard d'amicale pitié que chez des princes hérétiques, dont l'appui pouvait un jour lui être nécessaire ? Il l'eut peint affable et bienveillant envers ces Anglais, pour tâcher de leur inspirer quelques sentiments de miséricorde en faveur de l'Irlande, tou-

jours persécutée, et des catholiques du Royaume-Uni, toujours sous le coup des décrets de prescription, de confiscation et de mort, rendus par Henri VIII et par sa fille Elisabeth. On pouvait, à toute force et sans altérer la vérité, présenter sous un jour moins défavorable, cette prostration de la dignité pontificale, dignité qui vient toujours de la grandeur de l'esprit. Une idée si naturelle ne vous aura pas souri ; et savez vous pourquoi?.......

C'est que, derrière ce prince Charles-Edouard, vous avez voulu voir la main d'un jésuite, et que, dans cet *aventurier*, — je rougis d'employer le mot dont votre Révérence ose se servir — votre aversion a craint de rencontrer un ami de la Compagnie de Jésus. Vous vous seriez encore trompé en cela comme en tant d'autres choses. Charles-Edouard est resté toute sa vie complètement étranger aux disciples de saint Ignace de Loyola. Et si l'on peut baser quelque conjecture sur des affinités fraternelles, ce prince devait très-peu aimer l'Ordre des Jésuites, car le cardinal d'York en fut un des plus ardents ennemis.

Il me répugne de vous prendre ainsi à partie, et de relever l'une après l'autre toutes les impardonnables bévues que vous entassez sur le tombeau de Clément XIV comme un dernier faisceau de honte, mais il faut pourtant bien l'avouer, la tache que vous m'avez imposée n'est pas près de finir.

Ne suis-je point destiné à discuter si sérieusement Ganganelli conçut l'inconcevable pensée de renoncer à

la tiare pour embrasser le protestantisme? Dieu m'est témoin que, dans le *Clément XIV et les Jésuites*, je n'ai pas même permis à mon imagination de se souiller d'une aussi ridicule imposture. Vous qui la patronez, est-ce que vous espéreriez par là lui donner une consistance qu'elle n'eut jamais? Ne comprenez-vous pas que cette bouffonne idée d'un Pape, converti au protestantisme et entendant quelques ministres en Allemagne recommander aux prières de leurs sectaires l'accomplissement de ce prodige de la déraison, a quelque chose en elle qui doit froisser le Saint Siége et tous les cœurs catholiques? Dans quel but recueillez-vous donc avec tant de soins ces bruits sans portée? Est-ce que par hasard Clément XIV se trouvera tout-à-coup à la taille des héros d'Homère, parce qu'il aura plu à des gazettiers inconnus, à des scribes engagés pour tout faire, de propager un bruit insensé?

Mais, me direz-vous, ce bruit semé dans les journaux d'Allemagne et d'Angleterre, ce n'est pas à des hérétiques qu'il est dû, mais au parti des Jésuites; par conséquent à la Compagnie. Pour formuler cette accusation, je dois convenir que votre Révérence n'a pas pris beaucoup de détours; elle y arrive de plein saut, elle abonde en ce sens avec une verve qui ne tarit plus. Il ne manque qu'une base à tout cet échafaudage, c'est d'indiquer le nom d'un catholique—je me garderais bien de dire d'un jésuite—qui a inventé, colporté ou seulement accepté comme possible une si étrange calomnie. Les aberrations de l'esprit protestant ont seules pu la créer,

et elles l'ont propagée par le récit de tous les abaissements inouïs dont la capitale du monde catholique était alors le témoin consterné.

Vous n'en voulez pas démordre. A chaque opprobre dont Votre Révérence cherche complaisamment à souiller la robe blanche de Ganganelli, il faut que vous attachiez un jésuite anonyme. C'est votre plan de bataille, c'est votre rêve, et celui-là, quoiqu'il soit insensé, ne sera jamais aussi innocent que ceux de Clément XIII. Les hérétiques du monde entier, les protestants les plus exagérés dans leur foi, comme Élisabeth, duchesse de Kensington, se prenaient d'une belle passion pour ce Pape, qui gardait en leur faveur ses plus bienveillants sourires. Les Anglaises ont des caprices si étranges! On célébrait sur tout les modes l'admirable, l'exemplaire tolérance du Pontife suprême, dont la main avait promis de signer l'acte de destruction de la Compagnie de Jésus. Clément XIV faisait tout ce qui était humainement possible pour conquérir à son nom des louanges intéressées; et, au milieu du bouleversement de toutes les idées reçues, vous ne pouvez pas, Père Theiner, vous figurer que tant de concessions ont dû troubler des cerveaux malades, et faire naître d'irréalisables espérances dans la tête de quelques fanatiques protestants? Ils voyaient ce Pape si humilié en face des Rois de l'Europe, si craintif sous les yeux de leurs ambassadeurs, si plein de toutes les gentillesses italiennes, devant les sectateurs de Luther et de Calvin, que, de bonne foi, ils purent se flatter d'une chimère. Les faiblesses de

Clément XIV semblent malheureusement autoriser la plus prodigieuse de toutes les crédulités. Le haineux aveuglement de Votre Révérence et les coupables explications qu'elle ose coudre à tous les faits dénaturés légitimeraient, au besoin, tous les soupçons les plus mal fondés.

Il vous sera toujours loisible de faire emboîter à Clément XIV les échasses d'un faux grand homme. Caraccioli, à l'aide d'une correspondance imaginaire, a commencé le roman ; vous l'achevez, Père Theiner, en vous appuyant sur des dépêches officielles. C'était plus difficile, et vous n'avez pas mieux réussi que ce Caraccioli. Seriez-vous curieux de connaître le motif de cet insuccès ? Il est tout entier dans le caractère même de Clément XIV. Hissez-le aussi haut que vous pourrez ; placez un de ses pieds vainqueurs sur la colonne Trajane et l'autre sur la colonne Antonine ; élevez-le au-dessus même de votre Oratoire, il n'en paraîtra toujours que plus petit.

Ce n'était pas comme saint Thomas de Cantorbéry, victime et prêtre tout ensemble ; un homme qui pouvait dire : « Et moi, je suis disposé à mourir pour Dieu et pour la justice et pour la liberté de l'Eglise. » Thomas de Cantorbéry ne cédait pas à l'iniquité, dit Bossuet, sous prétexte qu'elle était armée et soutenue d'une main royale. Clément XIV va le faire. Il pouvait encore entendre la voix de saint Ambroise s'écriant : « Le Prince temporel est dans l'Eglise et non au-dessus de

l'Eglise. L'Eglise est à Dieu et non aux Rois de la terre. C'est avec humilité que nous parlons ainsi, mais c'est aussi avec force et courage. On nous menace du glaive, de l'incendie, de l'exil, nous, serviteurs de Jésus-Christ, nous avons appris à ne rien craindre. »

Ces enseignements de l'histoire ecclésiastique, que Votre Révérence doit beaucoup mieux connaître que moi, Ganganelli les mettait-il en pratique ? Aujourd'hui, après votre ouvrage, la question n'est pas de savoir si Ganganelli fut un grand homme ; elle est tranchée depuis le jour de son exaltation au Pontificat. Il s'agit de résoudre tout simplement s'il fut un honnête homme. Jusqu'à présent, je vous ai donné assez de preuves de ma franchise pour qu'au moins une fois par hasard vous ayez foi en ma loyauté. Eh bien ! moi qui n'ai aucun intérêt à dissimuler avec vous, je commence à croire, sous l'influence de vos révélations, que Clément XIV n'était pas ce que nous appelons vulgairement un honnête homme.

Je sais parfaitement que vous, moine, que vous, prêtre et ennemi des Jésuites, brochant sur le tout, vous n'aurez pas les mêmes délicatesses de conscience, les mêmes scrupules qu'un ignorant de mon espèce. Je fais votre part aussi large que vous pouvez la désirer, la part du lion ; mais il ne faut pas que ce lion se laisse rogner les griffes. Vous vous placez dans une position tout exceptionnelle, c'est à vous à la conserver. Or, pensez-vous, dans une discussion aussi scabreuse que celle-

ci, qu'il sera bien loisible de garder le calme dont Votre Révérence s'est peut-être imaginé m'offrir un précieux échantillon? Vous rendriez-vous le témoignage que l'apôtre saint Paul rend dans son *Epitre aux Corinthiens*, qu'ils furent charitables, selon leur pouvoir, et au-delà même de leur pouvoir? Votre style a besoin de colère, comme les poumons sentent le besoin d'air. Prenez-en donc tout à votre aise; et puisque nous entrons dans la chose jugée, entrons-y de plein-pied.

Moi, je me suis fait un épiderme assez dur à l'injure qui jaillit du cœur de la discussion ou qui s'épanche dans un ouvrage aux lieu et place d'un argument concluant. De par le monde il se rencontre des écrivains et si vous interrogez votre conscience, Père Theiner, elle vous répondra qu'il s'en trouve sous la chasuble du prêtre et jusque sous l'habit de chœur de l'oratorien, il se rencontre donc des écrivains qui, à défaut de bonnes causes, se mettent en quête de mauvaises raisons. Ces écrivains sont toujours, quoiqu'ils fassent, de l'école de Voltaire dont Montesquieu disait : Voltaire ne sera jamais un bon historien, il écrit trop pour son couvent. Malheureusement pour Votre Révérence, elle est de cette école que je n'ai jamais fréquentée. Lorsque vous sentez que la vérité fait défaut à vos préventions, vous vous efforcez d'y suppléer par l'injure. La calomnie chez vous revêt la forme, emprunte le langage de l'indignation. Vous vous battez les flancs pour paraître ému. Vous vous déchirez la poitrine afin de faire croire qu'on vous a blessé. Vous affectez de saints

transports de fureur pour amener les autres à les partager en tout bien et tout honneur ; vous provoquez au mal pour vous attribuer le droit de le dénoncer. Vous êtes agressif, intolérant, cruel, parce que vous savez qu'un écrivain catholique voudra se respecter même en vous qui ne respectez guère les autres. Vous combattez un peu à la manière des sauvages, et si l'on fouillait au fond de votre carquois, il ne serait point tout-à-fait impossible, n'est-ce pas, Père Theiner, d'y trouver une dernière flèche de Parthe ?

J'ai trop vécu avec les prêtres pour ne pas avoir scruté jusque dans les reins et dans le cœur cette Jérusalem où la lumière l'emporte de beaucoup sur les ténèbres. Je fais votre part aussi large et peut-être plus large que vous ne pouvez la désirer, car je crois me rendre un compte assez fidèle des passions que la vertu vous force à maîtriser et de celles que vous devez vous sentir heureux de laisser déborder. J'accepte d'un prêtre beaucoup d'outrages que pour ma dignité personnelles je ne tolérerais jamais dans un laïc.

Jusqu'à ce jour, il n'y avait, à ma connaissance du moins, que trois sortes d'Églises, l'Église souffrante, l'Église militante, l'Église triomphante. Pour votre service particulier, Père Theiner, en auriez-vous, par hasard inventé une quatrième, l'Église diffamante ? Afin de ne vous laisser aucun remords, je veux, autant qu'il sera en moi, donner le plus de retentissement possible aux bénignités dont il vous plaît de me combler. J'avais adopté ce système dans ma première

lettre; je m'en suis si bien trouvé que je le continue dans la seconde.

A la page 327, quand vous croyez parler des rapports que le cardinal Malvezzi, archevêque de Bologne, eût avec les Jésuites, vous vous exprimez ainsi : « Mais cela ne pouvait qu'attirer à ce grand et digne prince de l'Église toute la haine des partisans de la société de Jésus. Nous la retrouvons triomphalement reproduite par leur fidèle interprête, M. Crétineau Joly, dans la relation boursouflée qu'il nous donne de cette visite apostolique, relation dans laquelle on ne sait ce que l'on doit le plus admirer de la malice de la calomnie ou de l'effronterie du mensonge. »

De la page 327 passons à la 355ᵉ. Nous y découvrons : « Il n'était pas nécessaire à M. Crétineau Joly de lire la lettre de Moñino à Tanucci. Il aurait pu, s'il avait eu une étincelle de pudeur et d'amour pour la justice et la vérité, ou un seul sentiment d'humanité, de respect et de vénération pour l'Église et le Saint-Siége, il eût pu, disons-nous, sauver glorieusement et sans peine l'honneur de Clément XIV. »

A la page 357 — et vous voyez si je me prépare bien à boire le calice jusqu'à la lie — donc, à la page 357, vous dites : « Maintenant nous demanderons à tout homme impartial si M. Crétineau Joly, avec sa méthode inqualifiable de mutiler et de supprimer les documents qui le gênent, méthode que nous avons déjà plusieurs

foi constatée dans ses ouvrages, peut mériter encore la moindre foi ? »

Je ne fais aucune réflexion, mon bon Père. Quand on se trouve à une orgie de diffamation, il n'y a qu'un moyen de ne pas se salir, c'est de livrer l'ilote, enivré de ses colères, à l'appréciation de tous les honnêtes gens. Je passe, sans daigner y faire attention, sur des outrages qui ne sont que le calque plus ou moins détrempé de toutes les injures pour lesquelles votre *Histoire du pontificat de Clément XIV* semble avoir été inspirée. En la compulsant ligne par ligne, c'est-à-dire insulte par insulte, et en n'en découvrant pas une neuve, j'arrive à la page 518, et je copie : « En rappelant à notre mémoire les détails si précis que nous avons donnés de la mort de ce grand et admirable Pontife, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un juste sentiment d'indignation en voyant la manière abominable dont M. Crétineau la représente. On serait presque tenté de croire que le Seigneur a voulu, en retirant à cet auteur les lumières et le plus vulgaire bon sens, châtier sa persévérante malveillance et la fureur avec laquelle il poursuit ce saint Pape, depuis la première jusqu'à la dernière page de son misérable ouvrage. Jamais aucun de ces protestants dont le déplorable métier semble être d'injurier l'Église et son chef, n'a parlé d'un Pape avec aussi peu de pudeur que cet écrivain parle de Clément XIV dans ce solennel moment. Les écrivains païens eux-mêmes, auxquels la loi de la charité était inconnue, lorsqu'ils dépeignaient la mort de quelqu'un

de ces monstres opprobres de l'humanité, tels que Néron et Domitien, ont trouvé quelque compassion par un juste respect pour leurs mânes. Mais M. Crétineau Joly, méprisant ces considérations subalternes, s'est mis au-dessus de tous les égards qui, cette fois surtout, devaient lui être suggérés non-seulement par le respect dû à la cendre des morts et que tout chrétien sent au fond de son cœur, mais encore par ceux qu'imposent la vérité elle-même et la justice. »

Vous le voyez, mon Père, je suis d'assez accommodante humeur. Votre Révérence essaye de faire courber ma tête sous un Ossa d'imprécations, enté sur un Pélion d'anathèmes. Votre colère qui a l'allemand, le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol, cinq langues à son service, votre colère trouve dans le calme de ma conscience une hospitalité que je n'oserais pas en semblable occurence réclamer de votre charité chrétienne. Je fais pour vous tout ce que je puis, plus que je ne dois peut être, car, du temps de Frédéric, s'il y avait des juges à Berlin pour le meunier de Sans-Souci, il s'en rencontre toujours en France pour les citoyens diffamés dans leur vie ou dans leur honneur.

Eh bien ! je ne crois pas encore devoir frapper à la porte d'un tribunal de police correctionnelle. Vous avez voulu me blesser à mort. Plus je m'examine, moins je me sens effleuré. Ce qui ne veut pas dire que je laisserai toujours impunies tant de coupables intentions. Vous avez ameuté contre moi le ban et l'arrière-ban d'une presse avortée, d'une presse sans nom dans le

bien, sans nom dans le mal, qui grignote en son coin le pain qu'elle mendie ou qui, à l'ombre de l'autel, fait l'actionnaire et baptise le commandite en partie double. Cette levée de boucliers, prétendus chrétiens, ne m'a guère effrayé ; mais de ce déluge d'outrages dont, au bord de mon arche plus que modeste, je calcule les effets, savez-vous ce qui m'est resté dans l'esprit ?

Je vous le dirai aussi consciencieusement que si j'allais au jourd'hui même comparaître devant le Dieu qui nous jugera tous. Votre Révérence se regarde-t-elle encore digne du sacerdoce qui lui a été conféré? N'aurait-elle point des préjugés, des passions, des jalousies, des colères, des haines ne pouvant jamais s'accorder avec les saintes obligations de son état ? Et lorsque chaque matin elle monte à l'autel pour célébrer l'auguste mystère de la réconciliation des hommes avec le ciel, est-ce qu'un remords tardif, mais indispensable, ne l'a pas saisie au cœur ? Est-ce que ce remords ne vous à point amené, Père Theiner, à confesser qu'il y avait dans le monde un chrétien dont vos injurieuses divagations auraient pu ternir l'honneur, blesser les intérêts ou compromettre la famille ? en appelant sur tous les fidèles la bénédiction d'en haut, est-ce que vous ne vous êtes pas avoué que vos prières devaient être stériles, parce qu'il pouvait se trouver dans le même sanctuaire un homme ayant le droit de vous marquer au front du stigmate dont on flétrit les calomniateurs ? Si cet homme ne s'était pas dit souvent, avec saint Hilaire de Poitiers, que les oreilles du peuple sont plus saintes que le cœur et la bouche de certains prêtres ; si je n'avais pas mis plus de

dignité dans ma défense que vous n'apportiez de justice et de pudeur dans l'attaque, où en serions-nous ?

Quoique l'incroyable soit toujours ce qui séduise le plus la crédulité, Votre Révérence peut se rassurer sur la portée de son œuvre. Vous ne ferez jamais accepter Clément XIV pour un grand Pape, ni l'historien de la Vendée militaire et de la Compagnie de Jésus pour un malhonnête homme. Voyons, maintenant, si vous réussirez mieux dans votre plan de bataille contre les disciples de saint Ignace.

Clément XIV n'est sans cesse magnanime et immortel ; M. Crétineau Joly n'est toujours qu'un écrivain sans pudeur, parce que vous sentez le besoin de ces deux machines de guerre pour diriger l'assaut contre les Jésuites, et arriver, peut-être ainsi, au cœur de la place. Afin de glorifier Ganganelli, vous nous avez repassé une à une, et souvent répété avec des commentaires admiratifs, toutes les lettres de condoléances, d'affaires ou de félicitation que ce Pontife écrivit ou fit écrire. Les brefs, les bulles de ses cinq années de règne ont subi les mêmes ovations. Vous avez ramassé tout cela dans la poussière des archives vaticanes, et vous l'élevez jusqu'au troisième ciel.

Vous l'élevez si haut que vous ne pouvez plus même lire et comprendre ces bulles dont Votre Révérence s'improvise l'éditeur. Vous poursuivez les Jésuites afin d'immortaliser Clément XIV et, comme si cette guerre à outrance ne suffisait pas à Ganganelli, vous accumulez

sur sa tête tous les mérites, même ceux qu'il n'a pas eus, et que certainement, il aurait répudiés. Ainsi, à la page 185 de votre second volume, vous écrivez : « Le saint Père montrait un zèle égal pour la sage réforme des ordres religieux. Conformément aux désirs de la pieuse princesse Marie-Louise, il rétablit l'étroite observance dans l'ordre des Carmes déchaussés (*utriusque sexus*), qui était alors assez relâché, et, le 15 avril 1772, il loua le zèle que cette pieuse princesse avait montré en cette circonstance. »

A quelle source, Père Theiner, avez-vous puisé cette imputation de relâchement, qui pèse, avec une criante égalité et sur les disciples de saint Jean de la Croix et sur les filles de sainte Thérèse ? (*Utriusque sexus.*) Les Carmes ne m'occupent pas dans cette affaire ; mais pour les Carmélites, je nie formellement qu'il ait été question de rétablir l'étroite observance qui n'avait jamais cessé d'être en vigueur parmi elles. Au XVIIIe siècle, il est vrai, quelques religieuses Carmélites avaient embrassé les erreurs du Jansénisme ; mais, vierges folles des macérations, elles auraient été beaucoup plus portées à resserrer qu'à élargir la règle. Elles voulaient en augmenter et non pas en diminuer les rigueurs. Ici, il ne s'agit pas d'elles, puisqu'en 1772 le Jansénisme avait disparu de toutes les maisons des Carmes. Restons dans la question, et, entre nous deux, prenons Clément XIV pour juge.

Dans le cours de son pontificat, ce Pape n'a publié

que deux bulles concernant l'Ordre des Carmes déchaussés. Par la première, du 14 avril 1772, et sur la demande de Madame Louise de France, il érige et assigne la maison du couvent de Charenton, près Paris, pour demeure et monastère, en faveur de tous les religieux, Carmes déchaussés, qui voudront vivre dans la pratique entière et parfaite de leur règle primitive et en observer toutes les rigueurs. Cette constitution pontificale ne s'adresse qu'aux religieux et jamais aux religieuses du Carmel.

Dans la seconde, du 4 octobre 1772, Clément XIV parle des Carmélites ; mais c'est pour concéder à leur couvent de Saint-Denis, « pieux asyle de vierges d'élite, mais très-pauvres», comme dit le Pape lui-même, une redevance annuelle en blé, prise sur les revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est sur ce fondement que vous êtes venu bâtir cette fable de réforme, qui est une injure aux Carmélites et à la vérité. Celle-là était complètement inutile. Vous ne l'avez donc inventée que pour vous tenir en haleine, et savez-vous quelle est l'origine de votre erreur ? Je vais vous la faire connaître, Père Theiner. Vous indiquez, vous-même, sans l'avoir lue, très-probablement, une lettre de Clément XIV à Madame Louise de France, lettre toute de compliment, et par laquelle le Pape félicite la princesse du zèle qu'elle a montré en rendant son premier lustre de sainteté à l'Ordre du Carmel, dont elle a embrassé l'Institut. C'est un juste tribut d'éloges payé à la piété de la vénérable fille de saint Louis, c'est une allusion à la démar-

che que Madame Louise a faite pour l'établissement de Charenton, que Clément XIV lui annonce dans cette même lettre, et rien de plus. Comment, vous qui vous portez comme le successeur du grand cardinal Baronius, avez-vous bien pu vous tromper au point de transformer en accusation contre les Carmélites un compliment adressé par le Pontife à une pieuse princesse renonçant aux pompes de la terre, afin de s'ensevelir dans les austérités avec ces mêmes Carmélites, qui, par leur ferveur, l'avaient attirée au milieu d'elles? Si ce n'est pas une des cent mille erreurs qui pullulent dans votre ouvrage, à quoi bon louer Clément XIV d'une réforme qu'il ne songea pas à faire et qu'il n'avait nul besoin d'entreprendre?

De pareils témoignages d'enthousiasme après décès peuvent attester que, dans les plus secrets replis de votre âme, il se cache un profond sentiment de reconnaissance pour le Pape qui ébranla les colonnes du temple. Cette reconnaissance s'est étalée au plein soleil des iniquités, mais sera-t-elle bien dans le monde catholique, à Rome surtout, jugée aussi habile que sincère? Vous ne prenez guère la peine d'en déguiser les motifs. Ganganelli a détruit l'Ordre de Jésus, donc, Ganganelli est le plus saint, le plus pur, le plus irréprochable de tous les Pontifes passés, présents et futurs. C'est sur cette base, assez peu solide, selon moi, que vous construisez l'édifice de votre histoire. Mais, Père Theiner, si vous n'aviez pas été atteint de la rage antijésuitique, si vous eussiez mesuré l'effet de vos paroles,

je ne dis pas au poids du sanctuaire, mais seulement au poids de la raison humaine, croyez-vous qu'il n'eut pas été plus sage à vous de choisir une autre voie ?

Ne valait-il mieux, et c'eut été la vérité vraie, ne valait-il pas mieux peindre Ganganelli tel qu'il apparaît dans son couvent de Cordeliers, dans le monde et sur le trône, homme d'esprit, de science et de dévotion, ayant toutes les intégrités de sa robe, mais n'échappant par malheur à aucun de ses petits travers. N'était-il pas plus prudent à vous de le représenter ce qu'il était en réalité, faux, fin et courtois, que de venir, contre toute évidence en faire un modèle de loyauté et de franchise? Né dans cette Italie où fleurissent encore quelques vertus sur le fumier de tant de vices, Ganganelli était l'italien par excellence, le temporiseur immuable, le raffiné en politique, le point et virgule suspensif, le débiteur mortel qui aurait eu l'art de se faire accorder un atermoiement par la mort. Votre nature allemande n'a rien su comprendre aux délicatesses d'une pareille ame, aux subtilités d'une intelligence partie de dessous terre comme la taupe et arrivée comme le vautour au plus haut de l'échelle sociale. Tout dans la vie lui avait succédé comme à souhait. Jusqu'au jour de son exaltation sur le trône apostolique, il avait vu ses rêves les plus doux, les rêves de son ambition, se réaliser par des enchantements qui tenaient de la magie.

Avant lui, le cordelier obscur, on saluait assis sur la Chaire de Pierre un souverain qui consacrait l'énergie

d'une glorieuse vieillesse à protéger la Société de Jésus. En butte aux aversions les plus implacables, elle succombait à la même heure, dans toute l'Europe, sous les proscriptions combinées de la royauté, des gouvernants et de la magistrature, qui contractaient une monstrueuse alliance avec les ennemis de toute religion et de toute monarchie. Clément XIII, guidé par les Jésuites, va découvrir dans le couvent des Saints Apôtres le frère Laurent Ganganelli ; il le revêt de la pourpre romaine sur les recommandations de Laurent Ricci, général de la Compagnie de Jésus et sur les informations du Père Andreucci de la même compagnie. Ganganelli cardinal aspire à être Pape. Il aura des luttes affreuses à soutenir, des combats de plus d'une sorte à livrer. Mais ce prêtre, retranché dans la puissance de son savoir-faire, ce prêtre aussi trompeur qu'une matinée d'avril, et qui, plus que tout homme au monde, a eu foi dans les habiletés de la sagesse humaine, ne regarde pas comme au-dessus de ses forces la bataille qu'il va engager contre les rois, les ministres, les ambassadeurs et l'école des sophistes se précipitant à la curée de l'Institut de Saint-Ignace. En les tournant, il avait vaincu tant de difficultés; en les laissant amoindrir par le temps, il avait surmonté des obstacles si insurmontables pour tout autre qu'il se sentit assez fort pour tenir tête à l'orage. Ganganelli oublie cette parole de saint Augustin : « La convoitise ne sait jamais où finit la nécessité. » Il s'offre à prendre en main la foudre qui doit frapper les Jésuites ; il promet de les anéantir aussi canoniquement que possible ; mais au fond de cette

âme, il y a une telle confiance en sa fortune que Ganganelli se persuade que, pendant son règne, il pourra toujours faire briller l'éclair sans jamais laisser éclater le tonnerre.

Parvenu au but suprême de son ambition, Clément XIV se trouva dans la même position que ce vieil empereur Galba dont parle Tacite. Comme il arrive dans les choses désespérées, il s'aperçut enfin que les meilleurs partis sont ceux auxquels il n'est plus temps de recourir. Il commença à douter des autres; il finit par n'avoir même plus foi en son astuce, la politique de tous les caractères indécis. Il gémit, il se lamente, il se prend à demander au ciel et à la terre une de ces heures fugitives pour laquelle le condamné à mort sacrifierait sa part de paradis. Il se traîne aux genoux des princes, il caresse leurs ministres, il laisse couvrir la tiare des plus sanglantes humiliations ; il essaie toujours de fermer le cratère d'un volcan avec un bouchon de liége. Puis, quand il juge que ses prières sont aussi vaines que sa menteuse prudence, ce malheureux se résigne à détester enfin les victimes qu'il voulut sauver en s'engageant à les immoler.

Dans ce temps-là, il s'allumait partout des trahisons, mais selon la parole de Bossuet : « Quand Dieu a pitié de son peuple abandonné, il s'en rend lui-même le pasteur et sa main le soutient. » Si Ganganelli eut le sentiment de cet abandon, il eut aussi l'espérance et la foi d'un meilleur avenir. Il baissa la tête pour que ses successeurs pussent la relever avec plus d'autorité.

Un écrivain perspicace, à qui serait incombé la faveur que vous prétendez vous avoir été faite, n'aurait pas manqué à cette mission. Fort de tous vos titres ecclésiastiques, plus fort encore de l'appui dont vous vous targuez en cour de Rome, riche des documents qu'il aurait puisés dans les archives secrètes du Vatican avec une témérité moins compromettante que la vôtre, il serait venu nous montrer ce Pape se débattant sous le poids d'une fatalité trop explicable et éloignant de ses lèvres avec une sainte horreur le calice d'amertume qu'il s'est lui-même préparé. Si de ce tableau, encore plus instructif que pénible, Clément XIV n'était pas sorti admirable et immaculé, à coup sûr, du moins, personne n'eut refusé à sa mémoire un tribut de pardon et une larme de pitié.

Mais cet écrivain, dont je parle à Votre Révérence, cet écrivain, en cherchant à excuser le bourreau involontaire se serait bien gardé de lui mettre au cœur une inimitié persistante et aveugle contre les victimes. Il n'aurait pas, comme vous, promené Clément XIV sur le pont-aux-ânes de la haine. Vous l'auriez vu écarter avec réserve et sagacité tout ce qui, dans l'existence du Cordelier, pourrait bien à tort faire croire qu'il avait d'avance un parti pris sur la question et qu'il allait offrir une satisfaction à ses préjugés de couvent. Dire que Clément XIV, qui tuera la Compagnie de Jésus sans l'avoir jugée auparavant, sans pouvoir la juger même après, avec une apparence de preuves ou d'équité; dire que Clément XIV n'idolâtrait pas les Jésuites, c'est

proclamer qu'il brigua, qu'il convoita, qu'il obtint la papauté dans l'espoir d'être injuste. C'est révéler au monde entier qu'il sacrifia à d'inqualifiables préventions une société religieuse qui était l'orgueil de l'Eglise et une pépinière d'apôtres, de saints, de martyrs et de savants.

Pour entrer dans votre idée et adopter votre plan, il fallait, père Theiner, une audace que vous n'avez pas eue. Cette audace devait prendre sa source dans une accusation en règle contre les principes et les membres de la Compagnie de Jésus. Après avoir anéanti toutes les bulles, tous les décrets des Souverains Pontifes depuis Paul III jusqu'à Clément XIII, bulles et décrets qui, de 1540 à 1769, immortalisent les dévouements, exaltent les services et célèbrent les vertus des disciples de saint Ignace, il fallait même reprendre en sous œuvre le bref de destruction *Dominus ac Redemptor*, qui essaie de balbutier des reproches, et qui ne fait pas à ces reproches indirects l'aumône d'une imputation claire et formelle. Il fallait condamner à l'erreur, à une erreur invincible, éternelle, l'Eglise, ses Papes, le Sacré Collége, les évêques, les rois et les fidèles de toutes les latitudes, venant dans toutes les langues honorer de leur confiance, encourager de leur estime, patronner de leur admiration cette Compagnie dont tous les saints, pendant deux cent trente-quatre années, avaient partagé les travaux et béni les enfants. Il fallait mettre en pièces une à une toutes les pages de l'histoire des deux mondes et la reconstituer telle que vous la rêvez, Père Theiner. Alors, déchirant tous les voiles et posant le doigt sur la plaie, vous auriez dû accumuler

preuves sur preuves, multiplier les témoignages inconnus, faire comparaître au tribunal d'une justice complaisante les grands coupables qui avaient mis en défaut ou en péril l'infaillibilité des Pontifes, la clairvoyance des Rois, la sagesse des ministres et la foi des peuples; puis, quand cette œuvre impossible eût été achevée, vous seriez venu introniser Clément XIV au Capitole. Il l'aurait bien mérité.

Est-ce bien cela, vraiment, qu'a fait Votre Révérence? Elle a, j'en conviens, parfaitement indiqué que Ganganelli n'idolâtrait pas plus les Jésuites que le Père Theiner; mais j'ai eu beau feuilleter les onze cent cinq pages qui forment les deux volumes de votre réquisitoire, je n'ai jamais pu découvrir une apparence de raison à cette non idolâtrie. La source d'un pareil sentiment échappe à tous les yeux. Vous le constatez, vous êtes en communion avec lui, vous l'admirez, mais vous ne l'expliquez pas. Je conçois qu'un cordelier, qu'un oratorien même ne ressente pas pour l'Ordre de Jésus la tendresse qu'il doit éprouver pour son Institut. Faisons plus largement la part des misères humaines. Accordons à Ganganelli, comme à Votre Révérence, le triste privilége de l'inimitié ou de l'envie. Ce privilége, par hasard, vous investirait-il du droit d'iniquité? Et parce que, dans les plus profonds abîmes d'un cœur de prêtre, il se glisserait un mouvement de malveillance, de jalousie ou d'aversion, est-ce qu'il faudrait accepter ce mouvement comme l'arbitre de la justice et de l'histoire? N'auriez-vous donc pas pu trouver à Clément XIV un mobile plus chrétien? Et puisque, à toute force, vous aspiriez à l'improviser grand homme, était-

il donna la radicale impossibilité de démontrer que les Jésuites furent par lui justement [illegible]

Cette démonstration seule pouvait excuser et légitimer sa conduite, et assurer au Père Theiner la reconnaissance de l'Univers chrétien. Vous ne l'avez pas tentée, cette démonstration ; vous n'avez pas même osé l'indiquer. Vous essayez bien de grapiller par-ci par-là quelques misérables impostures qui ont traîné dans toutes les boues jansénistes, et des réticences, plus misérables encore que ces impostures. Mais à quoi peuvent servir de pareilles immondices dans un temps où, après avoir cru à tous les dieux de ténèbres, l'homme commence à ne plus croire en lui-même, et à discuter mathématiquement les anciens objets de son culte et de sa foi? La satiété dans le mal a amené l'indifférence pour le bien. Cette indifférence, qui atrophie les passions, laisse un champ plus libre à la vérité. C'est Hercule étouffant les serpents dans son berceau.

Votre Révérence ne mourra pas, je m'en flatte, sous de pareilles étreintes ; mais sa calomnie, déguisée en histoire, vivra encore moins que vous, Père Theiner. Voilà le sort réservé à tous les mauvais ouvrages qui voudraient s'élever aux proportions d'une mauvaise action. Il nous reste maintenant à examiner jusqu'à quel point vous avez réussi à perpétrer ce double crime.

Dans un débat aussi solennel, vous n'apportez pour toute discussion sérieuse que d'inexplicables antipathies. Vous intervenez plutôt comme un inquisiteur

irrité, que comme un savant à la recherche d'un problème. Il est donc très-difficile, même au calme de mon esprit, de saisir au passage les imputations que Votre Révérence noie dans un déluge d'invectives. Néanmoins comme elle donne si souvent barres sur elle, Votre Révérence, je pourrai peut-être, en procédant avec quelque méthode, arriver à une conclusion. Cette conclusion vous sera plus défavorable qu'à Clément XIV ; car ce n'est pas sa faute à cet infortuné pontife, si, dans sa vie, comme après sa mort, il ne peut évoquer que des panégyristes assez maladroits pour avilir sa dignité de pape, et mettre en cause jusqu'à son honneur personnel.

Je vais vous dire une chose qui vous étonnera bien, père Theiner, et contre laquelle, sans doute, vous allez protester avec toutes les indignations habituelles à votre style. Ces formes acerbes ne m'écarteront pas de mon but ; ce but le voici : C'est qu'après vous avoir lu et relu, après avoir étudié tous les annalistes et les polémistes qui ont écrit sur Ganganelli, je serai peut-être l'historien dont sa mémoire aura le moins à se plaindre. Savez-vous pourquoi ?

En ne cessant jamais d'être juste, j'ai toujours voulu rester impartial et vrai. Je l'ai pris tel qu'il s'offrait à l'histoire avec ses ambitieuses convoitises, avec son esprit, avee ses vertus, avec son astuce, avec ses défaillances sur le trône. Je n'ai cherché ni à l'élever plus haut que nature, ni à le rabaisser. A travers les respects que la tiare commandait, j'ai dans une loyale mesure

jugé l'homme et le souverain, et si, dans mon œuvre, Ganganelli apparaît coupable de faiblesse, il n'est pas du moins glorifié pour une faute qu'il ne commit qu'à son corps défendant. Reprenez mon *Clément XIV et les Jésuites*, ce livre qui a soulevé, qui soulèvera encore tant de fureurs inutiles. Lisez-le à tête reposée, si cela est possible à Votre Révérence ; que d'autres, plus intéressés que vous et moi à la réputation de Ganganelli, se donnent la même peine, et vous verrez de quel côté se rangeront les Catholiques sincères et les amis de la vérité?

Une fois cette réserve faite et faite en toute candeur, abordons les points essentiels, capitaux, de la discussion. Entre nous soit dit, vous abhorrez les Jésuites, Père Theiner. Puisque votre conscience ne vous fait pas un crime de cette détestation, je ne me permettrai pas d'être plus rigide qu'elle. J'accepte l'aversion que vous leur portez et à moi par contre-coup. Je l'accepte en esprit de pénitence et d'humilité, parce que je sais bien que quand vous me visez aux jambes, c'est à leur tête que vous seriez heureux de frapper. Mais, en me prêtant avec une docilité presque d'enfant à tout ce que vous semblez exiger de moi, n'aurais-je pas droit de vous demander en retour un peu plus de bon sens et un peu moins d'indignation? La postérité tolère à Juvénal son fameux

. . . *facit indignatio versum.*

Je ne la crois pas assez bien disposée pour accorder à l'histoire la même licence. Vous l'avez prise, cher et bon Père, prise contre moi, et surtout prise contre

les Jésuites. Ne fulminez pas trop si, moi indigne, j'ose saisir corps à corps Votre Révérence et la laisser un peu meurtrie de la lutte qu'elle engage, car, je ne ressemble pas aux Jésuites, moi; je n'ai pas leur longanimité et ce n'est pas moi qui, comme eux, mériterais le reproche que Desmosthène adressait aux Athéniens : « Serez-vous toujours pareils à ces athlètes qui, frappés dans un endroit, y portent la main, frappés dans un autre, l'y portent encore et, toujours occupés des coups qu'ils viennent de recevoir, ne savent ni frapper ni prévenir. »

Or sus, ainsi que parlait saint Vincent de Paul, voyons de quelle manière vous procédez. Dans le beau royaume de France, je me trompe, dans l'empire français, il y a souvent des changements de ministres. Entre la publication de votre premier et de votre second volume, le cabinet que présidait le duc de Choiseul, un de vos compères anti-jésuitiques, dont vous vous réjouissez d'avoir été à même de contribuer quelque peu à réhabiliter le grand nom et l'honneur dans l'histoire, a disparu emporté par le simoun de Versailles comme le sable du désert. Il était venu par la trompette de la Pompadour; il s'en va au son du tambour de la Dubarry.

Un prêtre, qui respecterait quelque peu son caractère, aurait couvert ses yeux pour ne rien voir dans cette faveur ou dans cette disgrâce. Votre Révérence s'est fait une main malheureuse. Elle a la démangeaison de

toucher à tout et puisque vous n'affichiez pas une antipathie trop prononcée pour cette pauvre marquise de Pompadour qui détestait si cordialement les Jésuites, il faut bien que vous donniez au successeur du duc de Choiseul la monnaie courante de sa pièce. Je lis donc sans surprise à la table des matières de votre tome 2, page 535 : *Coopération active et honteuse des Jésuites à la chûte de Choiseul*. Vous me renvoyez directement aux pages 115 et 116 de votre histoire. J'y cours, mon père. Je n'y trouve — c'était entendu à l'avance — aucune trace de la coopération active et honteuse susmentionnée; mais j'y lis : « A peine eut-on appris officiellement la nomination du duc d'Aiguillon comme chef du cabinet, que les amis des Jésuites conçurent des espérances plus brillantes que jamais et considérèrent cet homme qui ne devait, comme tout le monde le sait, son élévation qu'à la Dubarry, — laquelle n'avait rien de bon que son attachement à la Société de Jésus — comme le réparateur depuis si longtemps attendu qui devait relever de ses ruines la Compagnie expirante. »

Après avoir transcrit cette phrase qui, je le crois, a dû vous être soufflée par M. Lenormant, toujours plus que jamais de l'académie des inscriptions et belles-lettres, savez-vous que si je l'osais, je vous demanderais bien de prouver la coopération des Jésuites à la chute de Choiseul. Il vous serait très-malaisé d'en apporter la preuve la plus minime ; aussi vous comprenez que je n'insiste guère. Il m'en coûterait trop de voir Votre

Révérence rejette sur la Dubarry, laquelle n'avait rien de bon que son attachement à la Société de Jésus.

Père Theiner, êtes-vous bien convaincu que ce fût réellement bon? Et vous, qui êtes prêtre, religieux, membre des plus saintes et des plus importantes congrégations de l'Eglise romaine, ne redoutez pas, en empruntant aux anas de l'époque de semblables historiettes, qu'on en ressuscite d'autres? Par exemple, celle du nonce de Clément XIV, assistant au petit lever de cette même Dubarry, et lui présentant ses pantoufles au saut du lit.

Il faut convenir que vous êtes assez mal inspiré, même quand il vous prend fantaisie d'égayer vos lecteurs. Après avoir peint Choiseul et Madame de Pompadour à une estompe quelque peu flatteuse, je ne sais pas trop pourquoi vous vous gendarmez avec tant d'acrimonie contre le duc d'Aiguillon et Madame Dubarry. A mon sens, ces quatre personnages se valent admirablement. Ils n'ont rien à s'envier, car, de leur temps, tous les vices, comme des esclaves affranchis, prenaient part aux agapes de la corruption. Mais, Choiseul tombait; vous deviez voir dans cette chûte un changement de politique, par rapport à la Compagnie de Jésus. Les hommes qui connaissaient la pensée du Roi et de sa famille n'en pouvaient pas faire l'objet d'un doute. Qu'y aurait-il donc eu d'extraordinaire à ce que les Jésuites cherchassent à tourner en leur faveur un pareil événe-

ment? Ils étaient alors exilés de Paris, proscrits de France. Il n'y a pas trace qu'ils y aient songé; mais qu'importe à Votre Révérence? Elle a pris le rôle d'accusateur; ne faut-il pas qu'elle accuse?

Le duc d'Aiguillon avait été partisan des Jésuites. Ne comptez-vous pas dans votre vie quelques années où vous avez suivi l'exemple de ce duc? Ne pourrait-on pas vous citer, et je ne vous en ferai pas grâce, père Theiner, des actes, des écrits qui, si vous fussiez mort avant 1852, auraient entaché de Jésuitisme toute votre existence d'oratorien? Mais ce duc d'Aiguillon que vous reprochez tant aux pères de la Compagnie, il a été gouverneur de Bretagne, lorsque la Chalotais, le fameux procureur général, dirigeait contre eux ses foudres de parquet, et en adressant à d'Aiguillon son compte rendu, la Chalotais lui écrivait (1). « Vous ne vous embarrassez guère des constitutions des Jésuites, monsieur le Duc, ni moi non plus. » Ce duc d'Aiguillon avait dans son ministère le chancelier Maupeou et l'abbé Terray. Allez-vous, aussi, les affubler tous deux de la robe courte d'affiliés du Tiers-Ordre imaginaire? Les Jésuites faisaient présenter au Roi des mémoires dans lesquels ils demandaient justice. Ce cri de tout citoyen, lésé dans sa réputation ou dans ses intérêts, serait-il un forfait à vos yeux? Les Jésuites avaient alors un parti en France, un grand un noble parti.

---

(1) Le *Président des Brosses*, par Théodore Foisset, p. 234.

C'était la famille royale, l'épiscopat tout entier et le peuple qui le composaient. Madame Louise de France, la vénérable carmélite de Saint-Denis, se plaçait à sa tête. Madame Louise présentait au Roi son père les mémoires de la Compagnie et c'était ce parti qui s'opposait avec le plus de vertueuse indignation à ce que Madame Dubarry fut reçue à la Cour (1). Que vient donc faire cette femme dans les récits de Votre Révérence et par quelle débauche d'imagination osez-vous substituer le nom d'une fille de mauvaise vie à celui de la plus sainte de toute les princesses?

Ce n'est pas à Clément XIV seul que vous déclarez la guerre, c'est à tout Chrétien qui a dans son âme un peu de vigueur et d'indépendance, à tout Chrétien qui ne courbe pas la tête sous le joug de vos colères. Clément XIV peut se trouver bien ou mal de vos éloges compromettants, je ne discute pas sur ce point. Vous prétendez avoir été jugé digne de venger sa mémoire; que ceux qui vous ont chargé de l'office vous en récompensent selon vos mérites, rien de mieux; mais ce choix que vous vous attribuez, à tort sans doute, ne vous donne ni le droit de calomnie, ni le droit de diffamation. Vous l'avez souvent usurpé, cher Père, il ne faudrait cependant pas pousser cette licence juqu'à la dernière extrémité, car alors vous tomberiez dans l'absurde. Or, votre système n'aurait-il pas quelque chose d'approchant?

---

(1) Lacretelle, *Histoire de France pendant le* XVIIIe *siècle*, p. 224.

Il est convenu entre nous que Clément XIV est impeccable, qu'il s'exhausse à chaque page que vous envoyez à l'impression et que les Jésuites eux-mêmes doivent, dans leur reconnaissance, lui tresser une couronne d'immortelles. Je ne m'y oppose point, ce n'est pas mon affaire. Avec vous, j'ai une autre partie à jouer et vous me faites si beau jeu, que je crains toujours de m'entendre accuser d'avoir biseauté les cartes.

Mais cet enthousiasme qui, à tout bout de champ, vous saisit pour Clément XIV et qui vous emporte sur les ailes de l'imagination au delà même de l'hyperbole, ce n'est pas de l'histoire savante et critique. L'histoire ne ment pas comme un journal ou comme une oraison funèbre. Elle a des allures plus sérieuses, et, sans prodiguer des torrents de louanges à l'un, des avalanches d'injures aux autres, elle sait, en conservant sa dignité, faire à chacun la juste part qui lui revient. Or, voulez-vous connaître en quelques lignes l'impression que Clément XIV laisse à tous les esprits impartiaux? Ne consultons pas les écrivains judicieux de la nouvelle école protestante; vous m'accuseriez de coalition avec eux; vous proclameriez sur les toits que la Compagnie de Jésus les a gagnés à sa cause par des moyens que la pudeur de Votre Révérence ne lui permettrait pas de divulguer. Mais Picot, dans ses *Mémoires ecclésiastiques*, Picot, le fondateur de l'*Ami de la Religion*, n'était pas un impie, qu'on pouvait tromper aussi facilement que moi. Écoutez donc le jugement que cet écrivain, honoré de toutes les opinions, rend en parfaite

connaissance de cause : « Clément XIV, dit-il (1), n'a laissé aucun ouvrage un peu important ; mais il a détruit les Jésuites ; voilà, on ne saurait en disconvenir, le motif secret de la réputation que certaines gens lui ont faite. Ils ont voulu faire croire par cette démarche qu'il partageait toutes leurs opinions, et de là leurs éloges suspects et intéressés. Il paraît, au contraire, que Clément XIV n'était pas contraire aux Jésuites ; mais il vit les cours catholiques conjurées contre eux, et il ne crut pas devoir lutter plus longtemps pour les soutenir. »

Ce jugement, qui est celui des Jésuites, père Theiner, se trouve confirmé par M. l'abbé Rorbacher dans son *Histoire universelle de l'Église*. « Clément XIV, dit-il (2), fut sobre, désintéressé et ne connut pas le népotisme.... Quant à son Bullaire, sur 338 pièces, il y en a très-peu d'importantes.... Ce qui a rendu son pontificat et son nom fameux, c'est un bref du 21 juillet 1773, qui supprime la Société de Jésus : suppression qui, comme nous le verrons plus en détail, lui fut extorquée par les instances menaçantes des souverains catholiques, jouets aveugles des Jansénistes et des incrédules. Voilà pourquoi ceux-ci lui prodiguent leurs éloges flétrissants. »

Débattez-vous tant que vous pourrez contre cette évidence. Ayez des emportements ou des malédictions

(1) *Mémoires ecclésiastiques*. T. 2, p. 599.
(2) *Histoire universelle de l'Eglise catholique*. T. 27, p. 28.

à jeter à la tête de tout Catholique, de tout Protestant qui veut rester dans les limites du vrai. Vos emportements ne changeront pas plus la face des choses que vos malédictions. Il faut accepter Clément XIV faible, parce qu'il le fut en réalité ; il faut le subir ambitieux dans son cloître, ambitieux au conclave, lâche sur le trône et impuissant face à face avec le danger que, par trop de confiance dans les ressources de son esprit, il s'était promis dc conjurer. Le mot de la situation est là, rien que là. Je l'avais précisé dans *Clément XIV et les Jésuites*. Apportez-vous une soluti on inespérée à cette nouvelle et impolitique controverse ?

Afin de rester maître de son affection ou de ses haines, Ganganelli, prince et pape, avait un intérêt éternel à être juste, car il ne pouvait pas toujours espérer d'être fort, et il semble avoir mis un sceau sur son cœur. Sa figure, type de la finesse italienne avec un léger mélange de rusticité, ne trahit aucun des combats intérieurs que la conscience a dû livrer à cette âme si profondément agitée. Il est aussi impassible extérieurement sur le trône que dans le marbre de son tombeau. Il n'écoute rien, il ne dit rien ; c'est tout au plus si entre les deux cordeliers qui forment sa cour, il permet à un sourire de satisfaction contenue d'effleurer ses lèvres. Le Vatican est devenu pour lui une prison volontaire. Il y cache son fugitif bonheur ; il craint d'y ensevelir ses remords. L'incomparable pontife de Votre Révérence se sent peu à peu mis au pied du mur. Il a fait des promesses, il a signé un engagement tel quel, mais il a pour créan-

cier un prince poussant jusqu'au délire le fanatisme de l'obstination espagnole. Ce créancier est impitoyable. Afin d'obtenir d'une exigence aussi impétueuse quelque repit, Clément XIV laisse deviner par insinuation, presque par intuition, à Mgr. Azpuru, ambassadeur de ce roi Charles III, qu'un chapeau de cardinal ne déparerait pas sa tête. Azpuru était encore plus convaincu de cela que le Pape. Azpuru est tenté; il se berce de pouvoir bientôt prendre rang parmi les porporati, et ce que Clément XIV avait prévu se réalise. Azpuru ne seconde pas avec autant d'apreté les incessantes et capricieuses provocations de son royal maître. Charles III ne tarde guère à s'apercevoir que le diplomate espagnol ne marche plus aussi aveuglement que par le passé contre les Jésuites; Azpuru est disgrâcié, et Don José Moñino, comte de Florida Blanca, doit aller le remplacer à Rome.

Jusqu'à ce moment, entre le cardinal de Bernis, à qui sont réservés toutes les privautés de l'affection souveraine, tous les témoignages les plus ostensibles de la faveur et l'archevêque Azpuru, rêvant sa prochaine promotion au cardinalat, le Pape Ganganelli a pu, à peu près sans efforts, faire traîner en longueur la négociation, concernant les Jésuites. Avec ces miévreries, que le pouvoir suprême a toujours le don de rendre irrésistibles, il caressait la vanité de l'un, il flattait l'ambition de l'autre. Il régnait, c'est-à-dire il vivait dans une espèce de béate contemplation de ses félicités secrètes, lorsque Moñino fond sur lui, comme l'épervier se

jetterait sur une alouette. Montino, c'est, même avant son arrivée dans la capitale de la chrétienté, le cauchemar de Clément XIV, une contrefaçon d'ange exterminateur, qui, d'un seul coup, anéantira toutes les illusions dont se berce le souverain pontife. Il ne reste plus à la ville éternelle qu'à contempler l'orgueil de l'homme qui monte aux prises avec l'orgueil de l'homme qui tombe!

Nous sommes aux premiers jours de 1772, et, depuis deux ans et demi qu'il est assis sur la chaire de Pierre, Ganganelli a si bien louvoyé, qu'il se croit assez fort pour permettre au cardinal de Bernis de développer ses plans à la cour de France.

Le 17 janvier 1772, Bernis, devenu l'oracle du père Theiner, mande donc au duc d'Aiguillon : « Enfin, le moment de l'explication catégorique arrivera, et alors il est vraisemblable que le Saint-Père pourrait faire sentir aux Espagnols l'impossibilité de détruire les Jésuites dans les États où ils sont protégés, surtout si les preuves de la corruption totale de cet ordre n'étaient pas clairement établies.

« On peut croire que Clément XIV se rabattra sur une réforme qui, en diminuant le pouvoir du général de cette société, en interdisant aux Jésuites tout espèce de commerce (prohibé par les canons), en attribuant aux évêques l'examen de leur théologie et de leur morale, et en prenant des précautions sages pour empêcher ces religieux d'entrer trop avant dans les affaires politiques et civiles, et dans les intrigues des cours,

satisferait raisonnablement aux plaintes et aux instances qui ont été faites, acquitterait dignement le Pape de ses promesses, ferait sortir avec honneur les souverains de la maison de France d'un engagement contracté à la face de l'Europe, dont à la longue le défaut de succès pourrait blesser la dignité de leurs couronnes, une telle réforme serait utile et honorable aux Jésuites mêmes. »

Il est avéré par le cardinal de Bernis que Clément XIV ne veut détruire la Compagnie de Jésus que « si les preuves de la corruption totale du régime de cet Ordre sont clairement établies » dans le cas contraire, le Pape se rabattrait sur une réforme quelconque. Telle était sa pensée en 1772, et le projet par lequel il espérait tant bien que mal s'acquitter de ses promesses.

Si, peu de mois avant de supprimer les Jésuites, Ganganelli hésite même à réformer leur Institut, le médecin ne pense donc pas avoir le droit de tuer le malade qu'il aura inventé. Il est évident que jusqu'alors les inculpations portées contre eux n'ont paru à ce Pontife ni très-sérieuses ni très-concluantes. Quelle nouvelle série de faits encore ignorés précipitera le dénouement ? A quel arsenal de preuves va puiser le Roi Charles III pour que son Monino emporte de haute lutte l'acte le plus opposé aux intérêts et à la dignité du Saint-Siége ? L'auditeur de la nonciature à Madrid, dans sa dépêche du 24 mars 1772, nous révèle l'origine des transes de Ganganelli. « Votre Eminence, mande l'auditeur au cardinal secrétaire d'État, ne saurait croire combien ma surprise a été grande et quel a été

mon chagrin, moins encore à cause des espérances que m'avait données monseigneur le confesseur du Roi, que parce que je sais quel est l'homme (Moñino), quelles pensées couvent dans son esprit, et combien, avec son extérieur doux, facile, modéré, et je dirais même religieux, il est hostile à Rome, à l'autorité pontificale et à la juridiction ecclésiastique..... En somme, il est souverainement artificieux, sagace, dissimulé et zélé plus que personne pour l'extinction des Jésuites; je ne sais si c'est par principe et par haine contre eux, ou pour des raisons et des intérêts qui lui sont propres. Je suis fâché d'en faire un si noir portrait, mais mon devoir m'oblige à ne rien dissimuler à Votre Eminence. »

C'est ce portrait de Croquemitaine doucereux, ayant la tête et le cœur froids à faire tousser. qui inspire à Clément XIV la terreur dont il sera obsédé jusqu'au dernier jour de sa vie. Et cette terreur secrète qui déjà revêt toutes les apparences du remords et du désespoir, le cardinal de Bernis la constate lui-même dans sa dépêche du 3 juin. « Je ne saurais douter, écrit-il, que la prochaine arrivée de don Joseph Moñino n'inquiète intérieurement le Pape..... Je connais la sensibilité du Pape; si on usait avec lui de menaces ou d'une sorte de violence, il n'y résisterait pas long-temps. »

Tous les effets de fantasmagorie que le mystérieux Charles III a pu accumuler autour de son ambassadeur sont donc employés. On diffère, on ralentit son voyage afin de faire pénétrer plus avant dans le cœur de Clément XIV le poignard dont il se croit menacé. Nommé

au mois de mars, le nouveau plénipotentiaire n'arrive à Rome que le 4 juillet et les fatales impressions de terreur qui dominent le Pape deviennent à l'instant une cruelle réalité. La prostration commence. Dans *Clément XIV et les Jésuites* j'en ai développé les péripéties; dans son *Histoire de la chûte des Jésuites*, le comte Alexis de Saint-Priest en décrit les résultats, mais cet accord de deux annalistes, partis de points si opposés et se rencontrant pour affirmer un fait hors de doute, cet accord dérange un peu le thème adopté par Votre Révérence. Votre Révérence tient à ce que le Clément XIV de ses songes soit toujours grand et plus grand encore en face de Moñino que devant l'histoire. Libre à vous, Père Theiner, de draper Ganganelli dans son *piviale* pontifical; mais pour mener à bonne fin une entreprise aussi ardue, il n'aurait pas fallu écrire. Cette prudente abstention, que vos lecteurs vous conseilleront toujours, n'eut peut-être pas fait votre affaire. Vous écrivez donc et par malheur vous dites :

« Moñino mettait sans doute sa force principale dans un sytème absurde d'intimidation, et pour plaire à son souverain, pouvait bien vanter, outre vérité, dans ses dépêches, l'énergie qu'il avait déployée; mais il n'était pas fou, et avait assez de bon sens pour ne pas se montrer impertinent auprès du Pape, auquel rien n'était plus facile que de le faire mettre à la porte et de lui refuser ses audiences. S'il se montre parfois violent et emporté, ce fut uniquement auprès des ministres des cours étrangères, comme aussi, en général, auprès de

tous ceux qui approchaient le plus près le Souverain Pontife et exerçaient sur lui quelque influence.

Avec cette sensibilité fébrile, dont parle le cardinal de Bernis, sensibilité qui ne procède pas précisément du courage, en faudrait-il beaucoup plus pour faire peur à un poltron? Je laisse de côté le petit comte de Saint-Priest, et le mien surtout. Je ne m'appuye ni sur les dépêches de Moñino, pur effet, selon vous, de la jactance espagnole. Je n'interroge même pas sur ce point délicat cet infortuné cardinal de Bernis, pressé entre l'enclume et le marteau, et qui ne sait plus à quel saint vouer sa vie. Je prends votre version à vous pour ce qu'elle vaut; je la suis pas à pas. La main sur la conscience, croyez-vous que les violences calculées de Moñino envers ses collègues n'ont pas dû intimider quelque peu un Pontife, qui était si facile à effrayer?

Quoi! Moñino, qui a la confiance de son Roi, Moñino, que Bernis dorlote pour assoupir ses emportements, Moñino, qui a la haute main dans la négociation contre les Jésuites, Moñino, qui se complaît dans sa haine, comme les femmes turques dans le bain, se permet des colères calculées pour faire trembler «tous ceux qui approchent le plus près le Souverain Pontife, et exercent sur lui quelque influence.» Et cette attitude agressive n'aura point froissé la sensibilité de Ganganelli? Il n'aura pas deviné que ce n'était ni au Père Bontempi, son confesseur, ni à frère François, son cuisinier, que s'adressaient les menaces, mais à lui. Lorsque ces deux

moines italiens, encore sous le coup de la frayeur, racontaient au Pape, dans son intimité, les fureurs de ce terrible fiscal, est-ce que vous chercheriez, par hasard, à persuader aux lecteurs que Clément XIV devait sourire?

Allons plus loin. N'était-il pas de sa dignité d'homme, de prince et de chef visible de l'Église, d'arrêter de pareils excès au début ou de rompre toute communication avec un ambassadeur traitant d'une manière aussi outrageante les personnes que le Pape, à tort ou à raison, chargeait de ses pouvoirs et que Moñino acceptait ainsi?

L'affront persévérant est constaté même par vous. Voyons un peu jusqu'où allaient les menaces. Le 5 août 1772, Bernis mande au duc d'Aiguillon :

« Le Roi d'Espagne, d'après les confidences que me fait M. Moñino, n'a plus qu'un reste de confiance dans les promesses du Pape. Il veut que Clément XIV s'explique catégoriquement et promptement. Il ne croira plus à des promesses vagues ; un temps fort court sera accordé au Pape pour prendre sa résolution ; dans le cas d'un refus (qui serait regardé comme un vrai manquement de parole), « il y aurait danger d'une rupture éclatante « avec le Saint-Siége, ou d'une rupture tacite plus « dangereuse pour le Pape que la première. Alors, m'a dit M. Moñino, l'Espagne et autres États qu'on nomme pays d'obédience deviendraient pays de liberté. »

Pays de liberté dans le XVIII[e] siècle et avec des mi-

nistres, tels que ceux qui gouvernaient sous la férule des philosophes, voulait dire pays de révolte intellectuelle, de révolte contre l'Eglise.

Par l'intermédiaire du cardinal de Bernis, Moñino fait passer à Clément XIV l'ultimatum de sa cour. Par le Père Bontempi, que nous savons assez tendre à la séduction de l'or, il va enserrer le Pape dans les filets de la peur ou de la corruption. Moñino écrit donc au ministre espagnol, le 6 août : « Il (le Père Bontempi) s'est engagé à me servir en tout ce que je voudrais, demandant que je gardasse un secret profond sur cette conversation et sur les autres ; d'où je conclus qu'il veut servir les deux partis. C'est quelque chose de prodigieux que tout ce qu'il a dit dans l'espace d'une heure et demi, et je ne pourrais pas vous rapporter exactement tous ses propos. J'ai continué à l'intimider et à lui donner à connaître combien il serait convenable pour lui de traiter avec moi, et de se tirer d'embarras par ce moyen. »

Vous devez apprécier mieux que moi, vous préfet des archives secrètes, la prudence habituelle des nonces apostoliques, prudence, qu'entre parenthèse, vous auriez bien dû imiter pour la réputation même de votre héros. Or, voici que le représentant de Clément XIV à Paris ne trouve pas dans le vocabulaire italien, si riche de mots, des expressions assez désespérées pour rendre les sentiments auxquels il est en proie. Le 9 septembre, Mgr. Giraud mande au cardinal secrétaire d'État :

« On dit encore et l'on écrit que le Pape ne s'occupe que peu ou point des affaires ; que le Sacré-Collége est mécontent ; que Sa Sainteté ne s'entoure que de gens de basse condition ; que toutes les classes de personnes se plaignent, ce qui me fait craindre (malgré la fausseté absolue de tous ces bruits) que ces calomnies passant de l'intérieur à l'extérieur, ne réduisent notre cour à devenir l'objet du mépris universel. Dieu veuille que ces rumeurs soient démenties ! Je le lui demande de tout mon cœur ; mais je crois, en même temps, devoir faire connaître à Votre Eminence tout ce qui vient à ma connaissance, et je ne puis non plus me dispenser de lui dire que toutes les choses que l'on entend répéter font tomber les bras aux ministres du Saint-Siége, lorsqu'ils ont des affaires à traiter. »

Trois mois de ce régime inventé par Moñino, et subi par Clément XIV, avaient assoupli ces natures italiennes, si flexibles et si pénétrantes. Moñino ne trouvait plus d'obstacles. Le père Bontempi se laissait faire, fra Francesco devenait l'agent du commandeur d'Almada, ministre de Portugal, et le concussionnaire Bischi était assuré de la protection du roi d'Espagne, dont il devait bientôt avoir quelque besoin, comme nous l'avons vu. Mais Moñino est homme de précaution, il ne lâche rien pour rien. S'il a promis la paix au Souverain Pontife, et les bonnes grâces de l'ambassade espagnole à ses émissaires, il faut bien accorder quelque compensation à tant d'affabilité. Clément XIV n'aura plus à lutter que rarement et par exception.

Il a donné des gages de l'état passif, dans lequel il va se renfermer, face à face avec sa conscience. Ce dernier combat ne sera pas long. Afin d'en abréger les préliminaires, on lui adressera encore des prières, mais des prières auxquelles, selon le terrible langage de Tacite, il est impossible à Ganganelli de résister : *Preces erant, sed quibus contradici non posset* ». Il avait tant cherché à plaire aux hommes, qu'il n'était plus le serviteur de Jésus-Christ. Moñino propose un plan de destruction des Jésuites; il le remet au Pape; vous le publiez intégralement, père Theiner. Par malheur, c'est, sans vous en douter, la nomination de Moñino comme secrétaire des brefs que vous contresignez.

Ce plan, pour la suppression, est, en effet, la charpente sur laquelle s'élèvera tout l'édifice du bref *Dominus ac redemptor*. La phraséologie y manque, mais le fond s'y trouve; mais quelquefois même l'expression caractéristique marque ce fameux décret pontifical du cachet de l'obsession et de la courtisannerie.

Lorsque, le 2 avril 1767, Charles III proscrivait à la même heure, de tous ses royaumes de l'ancien et du nouveau monde, la Compagnie de Jésus, qu'il n'avait pris la peine ni d'interroger, ni d'accuser, ni de juger, il rendait une pragmatique, où pour toute exposition, où pour tout renseignement, on lit : « Que les motifs équitables et sérieux, qui l'ont obligé de donner cet ordre, resteront à toujours renfermés dans son cœur royal. »

Aux yeux de toute créature douée de quelque raison humaine, de pareils motifs ne ressemblent pas mal à un audacieux déni de justice. Charles III l'avait inventé. Moñino, à la première ligne de son plan, s'empresse de le recommander. « Le pape ferait bien, c'est ainsi que l'ambassadeur espagnol dicte ses lois, le pape ferait bien d'exposer tous les motifs qu'il a déjà allégués pour détruire la Compagnie de Jésus, et ceux qu'il garde encore dans le secret de son cœur ».

Le bref *Dominus ac redemptor* s'incline devant la volonté de Monino, si cruement manifestée, et il contient cette phrase qui, à elle seule, serait la révélation de la plus étrange iniquité. Vous avez vu, Père Theiner, comment s'exprime Charles III, de quelle insolente façon Monino prescrit au Pape d'imiter les réticences du roi d'Espagne. Sachez maintenant avec quelle docilité Ganganelli répète la leçon.

« Pressé par d'autres motifs que les lois de la prudence et la sage administration de l'Eglise universelle nous suggèrent, et que nous gardons au fond de notre cœur. »

Ce n'est pas à l'effrayante pensée d'un cœur royal ou pontifical consacrant un crime par le plus odieux abus du silence, silence, que tous les forceps de vos indiscrétions n'ont pu arracher ou faire rompre, que je recule étonné, moi qui suis monarchique, moi qui suis catholique avant tout. L'erreur d'un prince, l'erreur même d'un Pape, agissant sous une funeste impression,

n'a rien qui ne surprenne; mais ce que je ne pourrai jamais m'expliquer, c'est que Votre Révérence s'échappe des archives du Vatican, comme un écolier en vacance, et qu'elle permette à ses antipathies de faire l'école buissonnière aux dépens de toute autorité, ayant droit à nos respects. Si votre ouvrage n'était pas un lourd factum, je dirais, père Theiner, que c'est un pamphlet, le plus injurieux pamphlet qui ait jamais été dirigé contre Rome.

Vous publiez le plan que Moñino, connu en Espagne pour sa haine contre l'Eglise catholique et nommé ambassadeur auprès du Saint-Siége à cause même de cette haine, osa soumettre à Clément XIV, et votre publication amène forcément à ce parallèle. Ce parallèle entre le bref de Moñino et le plan de Clément XIV pourrait s'étendre presque à chaque paragraphe. En voulez-vous un nouvel exemple.

Moniño, qui sait par expérience qu'aucun grief sérieux ne pourra être reproché aux Jésuites, insinue à votre Clément XIV avec quelle mansuétude dans la forme on peut égorger vingt mille innocents. Il a des mots paternes à proposer aux effusions du Saint-Père; car il tient avant tout à étouffer sur les fleurs du sacrifice la victime vouée aux propitiations, et il ajoute :

« Il faudra développer les pensées exprimées dans le précédent article, et, dans ce but, il serait utile que Sa Sainteté ordonnât à toutes les personnes du clergé, tant

séculier que régulier, quel que soit leur rang et leur dignité, et aux individus eux-mêmes de la Compagnie, de ne défendre ni attaquer cette suppression, ses causes et ses motifs, non plus que l'institut de la Compagnie, sa règle, son régime, ou autre chose quelconque qui ait rapport à cette matière, et de n'en écrire ni n'en parler sans permission expresse du Pontife romain, et, en outre que Sa Sainteté défende qu'à ce sujet personne soit injurié, soit en paroles, soit en écrit, soit en public, soit en particulier, sous peine d'excommunication majeure, réservée au Saint-Père.

« Par cette dernière mesure, tout homme impartial verra que le Pape veut traiter les Jésuites avec la plus grande charité, les recommander à la protection des souverains, et mettre leur Institut à l'abri de toute agression injuste. »

Moñino impose à Ganganelli cette concession que Ponce-Pilate n'aurait jamais songé à réclamer. Le bref la donne. Afin de mieux la cimenter, le bref pontifical semble se contenter d'une simple reproduction. Comparez, Père Theiner. J'ai cité textuellement l'article du projet de destruction, maintenant je cite le bref lui-même.

« Nous mandons, en outre, et nous défendons, en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des ecclésiastiques réguliers et séculiers, quels que soient leur grade, dignité, qualité et condition, et notamment à ceux qui ont été jusqu'à présent attachés à la société

et qui en faisaient partie, de s'opposer à cette suppression, de l'attaquer, d'écrire contre elle, et même d'en parler, ainsi que de ses causes et motifs, de l'institut, des règles, des constitutions, de la discipline de la société détruite, ou de toute autre chose relative à cette affaire, sans une permission expresse du Souverain Pontife. Nous défendons à tous et à chacun, également sous peine d'excommunication réservée à nous et à nos successeurs, d'oser attaquer et insulter, à l'occasion de cette suppression, soit en secret, soit en public, de vive voix ou par écrit, par des disputes, injures, affronts, et par toute autre espèce de mépris, qui que ce soit, et encore moins ceux qui étaient membres dudit ordre. »

Moi qui ne garde rien, même contre vous, dans mon cœur ni royal ni pontifical et qui ai toujours eu, Dieu merci ! la libre franchise de mes affections ou de mes mépris, savez-vous, cher Père, que je ne serais pas loin de croire que vous êtes un très-imprudent ami, car il ne vous aura jamais été donné d'être un sage ennemi. Vous prétendez écraser les Jésuites sous la gloire de votre Clément XIV ; et c'est à un résultat diamétralement opposé que vous aboutissez. Vous vantez l'indépendance de ce Pontife ; et par le fait seul de votre ouvrage, vous le montrez plagiaire et plagiaire indigne, qui plus est, d'une hypocrisie.

Puisque le bref *Dominus ac redemptor* est sur le tapis, coulons cette affaire à fond, Père Theiner. Avec cette plume qui, pour toute ressource possède l'insigne étourderie que nous vous connaissons, vous avez mis

l'esprit public à l'affût de beaucoup de vilenies que j'avais réservées au panier. Votre passion de tout colliger, pour tout étaler aux regards, vous a fait faire fausse route et plus vous vous rapprochez du terme, plus il semble que la grâce d'en haut prenne plaisir à vous abandonner à votre prodigieux aveuglement. A l'heure qu'il est, ce ne sera plus Clément XIV que je plaindrai, mais vous, vous qui le trahissez par une antipathie que cet infortuné Pontife ne comprendrait pas. Vous l'avez voulu, vous l'avez cherché, que le débat suive donc son cours. Qu'il le suive avec les éloges dont vous saturent les révolutionnaires de tous les camps, avec les calomnies dont m'honorent les mauvais prêtres de tous les pays.

Ce bref avait eu pour précurseur l'imposture et la proscription. Avant de faire monter les Jésuites au Golgotha, Clément XIV ne leur avait épargné aucune des tribulations du jardin des Olives et de la maison de Caïphe. On les avait préparés à la mort, en les faisant passer par toutes les épreuves de l'eau et du feu. L'iniquité mitrée, l'iniquité sous le cordon des Franciscains, l'iniquité même en toge de magistrat, filtrait comme l'eau dans les entrailles des persécuteurs. Elle avait jeté son dévolu sur ce corps religieux qui, encore plein de vie et d'ardeur, allait subir une dissolution anticipée. On le décourageait par le silence commandé autour de lui comme auprès d'un cadavre ; on le fatiguait par des dénonciations de toute espèce ; on le harcelait par l'exil ou par la séquestration. Comme toutes les angoisses de l'agonie n'ont pour mobiles que des

cupidités sans frein et une complaisance sans nom, Votre Révérence se garde bien de tenir sous le boisseau des aveux qui entachent son Pontife. A la page 322, elle dit : « A mesure que Clément XIV commençait à montrer plus de fermeté dans l'affaire des Jesuites, ses relations avec l'ambassadeur d'Espagne devenaient de plus en plus douces et faciles. »

Le loup rodait autour du troupeau, il voulait pénétrer dans la bergerie dont le pasteur ne défendait plus l'entrée que par un reste de convenance. N'était-il pas juste que le loup fit patte blanche au berger ? La royauté et pourquoi ne le dirions-nous ? un Pape même traitaient l'ordre social comme ces malades désespérés que les médecins n'astreignent plus à aucun régime et avec lesquels ils ne disputent sur aucune prescription. Chacun combinait des dogmes ou des constitutions, chacun inventait des religions et des formes de gouvernements. On inoculait la fièvre de la licence, et on demandait à Rome, qui est la vie, de porter des fruits de mort. La tiare de Ganganelli s'abaissait sous la flatterie après s'être inclinée sous la menace.

Au verso de la page 322, vous constatez avec des cris de joie le changement qui s'opère dans les manières de Monino ; au recto de la page 323 vous donnez l'explication de ce changement. En janvier 1773, Clément XIV disait au cardinal de Bernis. « Jusqu'ici les Jésuites n'avaient jamais perdu de procès à Rome, aujourd'hui ils en perdent plus qu'ils n'en gagnent. »

Ce qui signifie tout nettement, ou que durant plus

de deux siècles les tribunaux romains ont, sous l'égide de vingt Papes, dépouillé les familles et les citoyens au profit de la Compagnie ou que, Ganganelli régnant, ces mêmes tribunaux obéissaient à un mot d'ordre et dépouillaient la Compagnie pour faire leur cour à votre Pontife, toujours plus immaculé, toujours plus juste que jamais.

Vous n'en faites pas d'autres, bon Père, et c'est ainsi qu'en passant par Bologne où vous trouvez moyen de flétrir de vos éloges le cardinal Malvezzi, qui en est bien digne, vous arrivez au 21 juillet 1773. Ce jour là, c'est pour vous le jour de la grâce et de la rédemption, le jour qu'à l'exemple des anciens, vous marquez de la craie blanche, le jour que vous portez dans votre cœur plutôt comme un désir d'espérance que comme un témoignage de gratitude. Clément XIV a cédé, mais il vous plaît de le faire tomber en gladiateur mourant et non pas en chrétien, en Pontife désespéré de ses abjections. Appuyé sur des documents irréfagables, j'avais montré ce Pape se débattant sous le remords et perdant la raison, quand il a perdu le dernier sentiment de la force et de la justice. Cette folie accompagnant le bref de suppression de la Compagnie de Jésus et le suivant comme un corollaire expiatoire, n'est point du goût de Votre Révérence (1).

(1) De tous les documents inédits publiés dans *Clément XIV et les Jésuites*, le Père Theiner n'en trouve qu'un qu'il soupçonne d'avoir été détourné de son sens naturel. Il s'exprime ainsi : « Mais personne, mieux que M. Crétineau-Joly lui-

Clément XIV, frappé d'aliénation mentale sous le coup de la destruction des Jésuites, n'est-ce pas le Père Theiner condamné à la cécité volontaire ? Dans cette

---

même, ne démontre la fausseté de cette prétendue folie du Pape, qu'il affirme cependant avec un si pompeux étalage de mots. Par une méprise vraiment inconcevable, il publie une lettre en style jovial, que Monino écrivait, le 23 juillet 1773, au marquis Tanucci, et dans laquelle il lui annonçait ce qu'il avait déjà écrit à sa Cour depuis le mois de novembre de l'an passé, et ce qu'il répétait presque à chaque courrier, savoir, que la suppression des Jésuites était très-prochaine, quoique l'on dût toujours craindre que de nouvelles difficultés ne vinssent à surgir. Voici donc comment s'exprime cet ambassadeur :

« J'ai eu besoin de faire éclater mon arquebuse, et vous savez « de quelle mitraille elle est chargée. Elle a eu pour effet « d'employer tant de papiers d'imprimerie, que par suite ils « pourront servir à faire des cartouches. Je crains qu'une autre « décharge ne soit encore nécessaire, parce qu'à chaque pas « un obstacle surgit. »

« Comment donc Monino pouvait-il s'exprimer ainsi le 23 juillet, s'il avait en sa possession, le 21, le bref de la suppression, et s'il l'avait déjà envoyé en Espagne ?

« Nous n'avons pas à apprécier ici la vanterie de cet ambassadeur, et nous nous en tenons purement à son aveu, seule chose vraie de sa lettre, savoir, que le 23 juillet, non-seulement il ne savait rien de positif sur l'abolition de la Société, mais qu'il doutait encore si elle aurait jamais lieu. Or donc, par cette seule circonstance est renversée toute la fable inepte de l'envoi du bref le 21 juillet, et celle, par conséquent, de la folie du Pape occasionnée par cet envoi.

« Mais il est de la nature du fanatisme d'être tellement aveugle, qu'en face des documents les plus lumineux il ne voit pas la lumière, et qu'il va jusqu'à publier les actes qui le confondent, sans s'apercevoir qu'il donne la mort à ses propres affirmations. Voilà ce qui est arrivé littéralement à M. Crétineau-

gradation de l'humanité, s'attachant à Ganganelli lorsque, par une prévision d'en haut, aucun autre Pape ne l'a subie, dans cette dégradation qu'a-t-il

---

Joly. Son illusion est d'autant plus étrange, qu'il place cette lettre de Monino immédiatement après son exposé de la prétendue folie du Saint-Père, en s'écriant encore d'un air tragique : « Il (Monino) a tué d'un seul coup le Vicaire du Christ et la compagnie fondée par saint Ignace. » De sorte que, — page 332, — Monino arrache des mains du Saint-Père la signature du bref et l'envoie en Espagne ; et, — page 333, — le même Monino, non-seulement ignore l'existence de ce bref, mais encore croit-il qu'il ne sera pas facile de l'obtenir de sitôt.

« Si ce n'est pas là de l'aveuglement, qu'on nous dise ce que cela peut être. »

Le voici tout simplement et sans phrases, Père Theiner. Je ferai d'abord observer à Votre Révérence que « si personne, mieux que M. Crétineau Joly ne démontre la fausseté de cette prétendue folie du Pape » ; il faut que tout le monde en soit aussi parfaitement convaincu que moi. Il ne s'agit plus ici de cette question résolue; mais il importe de débarrasser la missive de Monino de toutes vos hypothèses et de lui rendre sa signification naturelle. Le bref a été signé le 21 juillet, confié à l'ambassadeur espagnol, et envoyé par lui à Madrid. Le 23, Monino écrit à Tanucci, son complice, qu'il a fait éclater son arquebuse, c'est-à dire que le bref est revêtu de la signature pontificale. Le 23, Monino n'a obtenu que ce résultat; mais ce bref est lettre morte, tant qu'il ne sera pas imprimé, publié et affiché selon la coutume. Monino craint qu'une autre décharge de son arquebuse ne soit encore nécessaire; il fait même allusion aux papiers d'imprimerie qui, par la suite, pourront servir à faire des cartouches, et remarquez bien que le bref *Dominus ac redemptor* n'a été promulgué que le 17 août. Vous en convenez vous-même. Que dit Votre Révérence de cette explication ?

pas un châtiment providentiel qui abaisse le coupable et relève l'innocent pour des jours meilleurs?

Votre Révérence a senti où portait le trait. Aussi bondit-elle contre moi d'une colère que j'ai bien légitimement encourue. « Certes, dites-vous, il y a là de quoi révolter tout sentiment humain en présence d'une narration si cruelle, et, nous osons le dire, si profondément impie. On se demande avec étonnement comment elle a pu sortir de la bouche d'un catholique. On se demande avec douleur comment il se fait que la chrétienté toute entière ne se soit pas élevée contre une pareille infamie, dans laquelle se montre au premier coup-d'œil, à découvert, le plus impudent mensonge, et qu'elle n'ait pas solennellement protesté contre, autant par un sentiment d'amour pour la vérité que par vénération pour l'Eglise et son chef. Etait-il donc si difficile de découvrir la calommie de cette relation abominable?

« Il n'était besoin que d'une étincelle de bon sens. C'est avec douleur et presque la rougeur au front, que nous nous voyons contraints de constater en partie ce que cette relation renferme de contradictoire et d'absurde, et d'en démontrer la fausseté au monde chrétien, lequel, en y ajoutant foi, a fait preuve assurément d'un aveuglement jusqu'ici sans excuse et sans nom. »

Voyons, Père Theiner, si le monde chrétien, en ajoutant foi à mon récit, fait preuve d'un aveuglement sans excuse et sans nom. N'oublions pas surtout, comme

vous, sur quels argumens j'ai étayé cette relation abominable. Les bons témoins font les bonnes causes. Vous n'apportez que vous seul, vous seul, et ce n'est guère. Moi, je m'entoure des plus vénérables autorités, d'autorités que, pour ne pas vous trouver dans l'inconséquente obligation de combattre, vous avez fait disparaître du débat avec un sans façon qui a bien son habileté.

Les Jésuites, car lorsque vous avez une calomnie à mitonner contre moi, c'est toujours par eux que vous commencez, *ab jove principium*, — les Jésuites ont été, depuis 1773 jusqu'à 1847, les uniques dépositaires de ce mystère de honte. Eux seuls en répandirent le bruit avec une si rare, avec une si audacieuse persévérance, qu'ils trouvèrent, dites-vous, moyen de persuader aux hommes les plus clairvoyants et les plus sages que Clément XIV était tombé dans un état de démence et de frénésie complète. Ce serait à la relation inédite du père Vincent Bolgeni, relation qui repose tout entière sur les dires du cardinal de Simone, alors auditeur de Clément XIV, que serait due cette prétendue imposture. Puis, vous ajoutez : « C'est encore à M. Crétineau Joly que le genre humain est redevable de cet éclatant service. »

Quand il écrit un ouvrage dans toute l'indépendance de ses convictions, M. Crétineau Joly n'a point de services à rendre, même au genre humain qui ne lui en demande guère. Il n'imite pas Votre Révérence, M. Crétineau Joly. Il prend les faits pour ce qu'ils sont et les hommes pour ce qu'ils valent. Comme vous, Père

Theiner, il ne cherche pas à étrangler l'histoire pour la contraindre au mensonge. Il ne l'étend pas sur le lit de Procuste, afin de l'amoindrir, selon ses caprices ou de l'alonger suivant ses inimitiés. Il reste dans le vrai, et c'est ce vrai qui fait votre supplice.

Les Jésuites donc avaient eu, de 1773 à 1847, assez de pudeur pour garder la clef de ce mystère de honte. Mais si cela est authentique à votre page 347, il n'en sera plus tout à fait ainsi trois pages plus loin. « Et nous aussi, d'ailleurs, vous écriez-vous à la 350e, nous possédons le même rapport de Bolgeni. Nous le possédons depuis quinze années, fidèlement copié de notre main, sur l'original même, écrit de celle de Bolgeni, revêtu du sceau de la Compagnie de Jésus et conservé aux archives générales de la Société à Rome. »

Le mystère de honte n'était donc pas trop un mystère puisque Votre Révérence y était initiée au moins dix années avant moi ! Cette clef qui le dérobait à tous les yeux vous avait donc été confiée par les Jésuites ? Ils ont toujours eu la main si heureuse que je les reconnais bien à ce trait-là ! La relation de Bolgeni n'a jamais été un secret ; vos indiscrétions le prouveraient et surabondamment. Mais ce n'est pas sur le Père Bolgeni seul que mon récit est étayé. J'ai pour principe et pour habitude de croire à la parole du bon prêtre. J'ai toujours pensé que l'affirmation de celui qui avait mission de diriger la conscience des autres devait mériter une respectueuse confiance. Jusqu'au moment où il m'a

[illegible] j'avoue qu'il m'aurait profondément répugné de mettre en doute un témoignage sérieux et réfléchi émanant d'un prêtre, quand bien même ce prêtre aurait appartenu à la Compagnie de Jésus. Ce sera, si vous le voulez, un préjugé, une superstitieuse crédulité ; mais, Père Theiner, vous aurez bien de la peine à me faire renoncer à ce respect né avec moi et que l'âge mûr a développé.

J'ai donc ajouté créance à la relation du Père Vincent Bolgeni. Lorsque vous la transcriviez, il y a quinze ans, peut-être vous-même partagiez-vous mon opinion. On aurait vu, et Votre Révérence va nous montrer tout à l'heure des choses plus étranges. Si cette relation de Bolgeni, écrite sous la dictée d'un témoin oculaire, d'un cardinal qui devait la pourpre à Clément XIV, est mise par vous au néant comme nuisible à l'apothéose que vous décernez à ce pape, que puis-je y faire ? Vous avez déjà tant étouffé, tant nié, tant passé sous silence de documents accusateurs, de documents dont en masse vous ne pouvez vous empêcher de reconnaître l'authenticité, qu'il ne faut plus discuter avec vous, mais seulement se contenter de vous plaindre. Je le fais en toute sincérité, mon Père. Néanmoins ici la chose est trop grave pour ne pas répondre.

Les Jésuites ont cru à la démence du pape Clément XIV ; ils y ont cru sur la parole du cardinal de Simone qui avait été appelé dans ces terribles moments auprès de sa personne par le fait de sa charge. J'y ai cru comme eux ; mais j'avais plus qu'eux d'autres preuves

que j'ai fournies dans *Clément XIV et les Jésuites*, d'autres preuves auxquelles même vous n'osez pas faire allusion. Ces preuves étaient si accablantes qu'en vérité il faut être encore plus insensé que Ganganelli pour les récuser.

Vous, Père Theiner, qui vous occupez des annales de l'Eglise, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler d'un vénérable personnage qui s'appelait le cardinal Calini. La bonne odeur de ses vertus ne s'est point perdue à Rome, où rien ne se perd et où il avait vécu dans l'exercice des emplois les plus élevés. Or, ce cardinal Calini constate, dans un acte presque testamentaire, à la date du 1er avril 1780, qu'avant de partir pour Brescia, sa patrie, il eut le 31 mars de la même année, sa dernière audience du Souverain Pontife Pie VI, et que dans cette audience le successeur de Clément XIV lui tint ce langage : « En cette circonstance, le Pape montra son grand amour pour la vérité et pour la justice. Il dit que la destruction des Jésuites avait été un vrai mystère d'iniquité ; que tout ce qui s'était fait avait été fait injustement et en dehors des règles voulues ; qu'il connaissait le mal causé à l'Eglise en abolissant l'Ordre des Jésuites ; que pour ce qui le regarde il était prêt à le rétablir ; que la chose n'était pas impossible ; qu'il serait même le premier à entrer dans cette voie et qu'il le ferait de grand cœur si le moindre passage pour y pénétrer se présentait ; que Clément XIV était devenu fou non-seulement après cette suppression, mais encore avant. »

Pie VI, cardinal de la création de Ganganelli et qui, ayant vécu à Rome pendant les cinq années de son pontificat, devait savoir tout ce qui s'était dit et fait au Quirinal, Pie VI déclare que Clément XIV est devenu fou non-seulement après cette suppression, mais encore avant. Il le déclare en présence d'un contemporain qui le certifie. L'aveu de Pie VI et l'acte dans lequel il est contenu n'ont reçu de publicité que par mon ouvrage; mais cet acte du cardinal Calini ne peut faire doute, puisque Votre Révérence elle-même a proclamé que les documents inédits apportés par moi dans ce débat étaient tous authentiques. La déclaration de Pie VI, consignée dans l'écrit du cardinal Calini, était aussi explicite que péremptoire. Vous l'avez lue (1). Est-ce que Votre Révérence l'aurait par hasard jugée indigne d'une mention quelconque?

Ici ce n'est pas un Jésuite qui recueille les paroles d'un cardinal et qui les transmet *ad perpetuam rei memoriam* à sa Compagnie détruite, mais à sa Compagnie, pour laquelle ce récit doit être une espérance de résurrection. Bolgeni a pu mal entendre, Bolgeni a pu se tromper. Bolgeni, un des plus savants théologiens de Rome, Bolgeni qui, sous Pie VI, exerça les graves fonctions de théologien de la Pénitenterie (2), Bolgeni a pu in-

(1) *Clément XIV*, etc., p. 398 (1re édition).

(1) Il ne faut pas confondre l'emploi de théologien de la pénitenterie et de confesseur pénitentier attaché aux Basiliques de Rome. Le théologien de la pénitenterie est toujours le plus docte et le plus pieux que le Pape puisse trouver. Il

venter tout cela. Il a pu, ce prêtre, offrant chaque jour à Dieu, avec des mains qui doivent être sans taches, le sacrifice des saints autels, il a pu mentir au ciel et à la terre.

Ces concessions vont-elles à votre impartialité? Je vous les fais, Père Theiner. Vous voulez que Bolgeni soit un imposteur. De vos mains, et pour un moment, je l'accepte comme tel. N'argutions donc pas ensemble pour savoir si Clément XIV avait ou n'avait pas sur le corps « son seul caleçon et sa chemise; » ce qui paraît vivement préoccuper votre bon goût. Nous avons mieux à faire l'un et l'autre. Il y a, dans cette démence, quelque chose de si providentiellement instructif qu'il ne faut pas laisser absorber l'attention du lecteur par des détails oiseux et mal séants.

Le cardinal de Simone et Bolgeni ne sont plus en cause. Vous affirmez que leur relation n'a rien d'officiel; que dites-vous de celle du cardinal Calini? Ce vieux porporato n'est pas plus jésuite que Pie VI. Faut-il aussi les déclarer tous deux atteints et convaincus, comme M. Crétineau Joly, du plus impudent mensonge ou de cet aveuglement, jusqu'ici sans excuse et sans nom, que vous reprochez au monde chrétien?

Faites bien attention, Père Theiner; voici deux car-

---

l'appelle auprès de sa personne pour se servir de ses conseils théologiques. Le Jésuite Bolgeni, était attaché à Pie VI en cette qualité. Ce fut encore en cette qualité qu'un autre Jésuite célèbre, le Père Muzarelli, suivit Pie VII dans ses voyages en France.

dinaux, un jésuite et un Souverain Pontife, accusés par vous de connivence avec moi. Vous allez maintenant par la force même des choses, englober dans la même accusation un autre Pape, un autre cardinal, le Sacré-Collége, toute la cour romaine enfin.

Au moment où fut signé le bref qui détruisit la Compagnie de Jésus, Pie VII, qui, en 1814, eut le bonheur de la rétablir, Pie VII, âgé de trente-et-un ans, vivait à Rome. Dans son couvent de Bénédictins, il devait avoir appris ce que tout le monde savait; ce que vous seul osez nier aujourd'hui. Ce contemporain de Ganganelli a été le nôtre. La tradition de 1773 ne remonte pas plus haut que cela. Or, Pie VII, prisonnier à Fontainebleau et venant d'apposer sa signature au concordat du 25 janvier 1813, Pie VII était accablé de tristesse. Le cardinal Pacca, ministre de son exil, raconte (1) : « Plongé dans une profonde mélancolie en m'entretenant de ce qui venait d'arriver, le Saint-Père s'épancha en termes d'une excessive douleur. Sa conclusion était qu'il ne pouvait éloigner de son esprit une poignante pensée. Elle l'empêchait de reposer la nuit et de manger à peine assez pour soutenir sa vie, et cette pensée (c'était, selon sa propre expression) qu'il mourrait fou comme Clément XIV. »

Ici, ce n'est plus une relation inédite, et qui, par

(2) *Relation de deux voyages en France, pendant les années* 1809 *et* 1813, par le cardinal Pacca, t. II, p. 227 (édit. de Civita-Vecchia, 1829.) *Clément XIV et les Jésuites*, p. 353, 1re édition.

conséquent, quoique offrant tous les caractères désirables de vérité n'a pas encore reçu le baptême de l'examen et de la discussion. Le fait de la folie de Clément XIV ne reposait, jusqu'en 1829, que sur la tradition orale. A cette époque, ce fait a reçu, par le cardinal Pacca, une consécration qu'il vous sera bien difficile d'ébranler.

Comme moi, sans doute, vous avez eu l'honneur de connaître le cardinal Pacca. Avec l'univers catholique, vous avez dû estimer la fermeté de son caractère, respecter ses vertus et admirer ses talents. Ce jalon posé, que dites-vous, Père Theiner, du récit que je viens de transcrire? Vous vous êtes bien gardé d'en souffler le moindre petit mot dans votre *Histoire du pontificat de Clément XIV*. Mais le récit n'en subsiste pas moins. Or, si Pie VII, dans ses poignantes pensées de Fontainebleau, disait qu'il mourrait fou comme Clément XIV il fallait donc que ce souvenir lui fut bien présent et bien amer? Pour qu'il donnât à son désespoir d'aussi effrayantes proportions, il fallait donc qu'il eût bien souvent déjà médité sur les derniers jours de Clément XIV? Il l'avait vu aux prises avec d'innénarrables douleurs et la crainte de cette mort était un de ses supplices.

Pie VII croyait à la folie de Ganganelli, et, si dans une discussion où tout doit être grave et solennel, il était permis de sourire, savez-vous qu'on pourrait bien vous demander si c'est encore aux Jésuites que vous allez attribuer cette conviction du Pape? Mais cette conviction elle-même ne s'était produite qu'entre les

murs du château de Fontainebleau, nul n'avait, pour en recueillir la douleur, que le cardinal Pacca. Elle nous serait inconnue si, en 1829, cet éminent personnage ne l'eût pas divulguée. L'ouvrage du cardinal a été lu et beaucoup lu à Rome. Il empruntait au nom de son auteur une importance que vous ne chercherez probablement pas à atténuer.

Si dire que Clément XIV fut frappé de démence est une fable impie suivant votre table des matières, si « cet outrage, ainsi que vous l'affirmez à la page 36, est d'autant plus impardonnable que cette fable immonde, qui, à son origine, paraît n'avoir été autre chose qu'une de ces innombrables anecdotes satiriques dont on commençait déjà à décocher les traits empoisonnés contre Clément XIV, même de son vivant, est entrée après sa mort dans le domaine de l'histoire et revêt actuellement l'apparence d'une autorité historique, » pourquoi, au lieu de m'accabler de vos anathèmes, ne vous adressez-vous pas, Père Theiner, au cardinal Pacca ? Est-ce que cet illustre prince de l'Église ne serait pas digne de vos coups ? Il a proclamé la folie de Clément XIV. Cette proclamation, il la met dans la bouche d'un saint, d'un vénéré pontife, et vous vous taisez ? Chose plus étrange encore ! En 1829, quand le cardinal Pacca publia ce fait que tout le monde devait ignorer, selon vous, dans le Sacré Collége et dans l'épiscopat catholique, il ne s'éleva pas une voix pour protester contre une aussi monstrueuse erreur. A cette cour de Rome, gardienne si vigilante et si fidèle de

l'honneur de ses Papes, il ne se rencontra pas un Père Theiner pour désabuser le genre humain ?

Le cardinal Pacca, vivant, personne ne répondit.

Le cardinal Pacca mort, personne ne répond, pas même le Père Theiner, puisqu'il n'ose pas faire allusion à l'ouvrage du ministre de Pie VII.

Ce n'est plus le cardinal de Simone, le jésuite Bolgeni ou M. Crétineau Joly que vous devez discuter ; ce sont le cardinal Calini et Pie VI, Pie VII et le cardinal Pacca. Je vais plus loin ; ce sera Grégoire XVI.

En 1845, dans une circonstance bien importante de ma vie, Grégoire XVI eut la bonté de me promener dans le palais du Quirinal durant plus de trois heures. Là, arrivé dans l'appartement où Ganganelli signa le bref de la destruction, le Souverain Pontife me raconta mot à mot les particularités que j'ai consignées dans *Clément XIV et les Jésuites*. Qui avait eu l'impiété, pour me servir d'une des expressions de Votre Révérence, de faire admettre cela au Pape Grégoire XVI? J'avoue que je n'ai pas poussé l'indiscrétion jusqu'à ce point; mais puisqu'il y a impiété à prétendre que Ganganelli devint fou, le camaldule couronné aurait très-bien pu me répondre qu'l tenait le fait de deux de ses plus augustes prédécesseurs et du cardinal Pacca son ami.

Vous qui oubliez de discuter le récit accablant de Pacca, vous vous mettez l'esprit à la torture afin de

prouver tantôt que j'ai mal entendu, tantôt que j'ai mal compris le Souverain Pontife et vous vous égarez avec une filandreuse complaisance dans un dédale de minutes, d'heures et de petites difficultés qui obscurcissent le débat, sans profit pour personne. Grégoire XVI n'a pas écrit les détails qu'il me donnait dans le courant de la conversation ; mais un livre composé sous son inspiration, presque sous sa dictée, les contient en germe. Ce livre a paru dans cette même année 1845. On y lit : (1) « Après s'être enfermé durant trois jours dans sa propre chambre, au milieu d'agitations, indicibles à cause de la violence qu'il (Clément XIV) devait faire à son cœur percé de douleur, ce fut la plus terrible et la plus agitée des nuits que celle qui précéda la signature de ce bref, se levant plusieurs fois de son lit, toujours incertain et irrésolu s'il devait le signer. Enfin, le 21 juillet 1773, à trois heures de nuit (2),

(1) *Dizionario d'edurid. Storico ecclesiastica conpilalò del cavaliere Moroni*, t. 30, art. Jésuite.

(2) J'ai dit que Grégoire XVI m'avait raconté que Clément XIV signa le bref de destruction des Jésuites le 21 juillet, à trois heures de nuit. Le Père Theiner maintient qu'il a dû le signer le jour, parce que c'était l'usage ; comme si, dans une pareille circonstance, Ganganelli avait bien le loisir de s'occuper de la coutume. J'ai dit qu'il l'avait signé pendant la nuit, et très-spirituellement le Père Theiner ajoute : « à la clarté de la lune. » Dans le *Dictionnaire d'érudition*, Grégoire XVI lui répond au clair de la lune, à trois heures de nuit. Les trois heures de nuit au 21 juillet sont, à Rome, les onze heures et demie de France. Le Père Theiner demande

au clair de la lune et sur le balcon de la fenêtre de sa chambre, Clément XIV, avec répugnance et d'une main tremblante, souscrivit le bref, et affligé il le jeta par terre et la plume avec lui. »

Je serais désolé que votre Révérence prît une mauvaise opinion de moi qu'avec des efforts si cruellement persévérants vous avez essayé de calomnier. Mais moi, je me lance sans partialité d'aucune sorte dans le solennel débat que des passions sacerdotales vous amènent à soulever et je raconte comme je sens. Mes récits vous ont blessé; que voulez-vous que j'y fasse? Mon évocation de Pie VI et de Pie VII, contemporains de Clément XIV, et certifiant tous deux sa folie, lorsque vous, sans aucun témoignage, sans aucun indice, venez vous inscrire contre, avec votre phraséologie déclamatoire, cette évocation porte coup. Si, devant l'infaillibilité de deux Souverains Pontifes, vous n'avez pas d'autre allié que votre propre faillibilité, à quoi voulez-vous que le monde chrétien et même le genre humain s'en prennent? J'ai administré mes preuves. Où sont les vôtres, Père Theiner.

Avez-vous un cardinal, deux cardinaux, un Pape,

---

sur quelle fenêtre. Je serais aussi embarrassé que lui pour le dire. La question n'est pas là. Elle est dans le désespoir, dans l'heure, dans la fenêtre, et pas ailleurs. Le Père Theiner nie-t-il le *Dictionnaire d'érudition*, ou veut-il le passer aussi sous silence?

deux Papes, trois Papes, et un jésuite Bolgeni par dessus le marché, qui osent soutenir que Clément XIV n'a pas été fou, et qu'il n'est pas mort de cette folie compliquée de désespoir? Si vous les avez, citez-les. Apportez leurs dires, je ne demande pas mieux ; mais, quand une fois encore, j'aurai pris en pitié toutes ses injures, qu'a donc Votre Révérence de plus honnête que ma sincérité, pour commander la confiance? Vous êtes prêtre; vous mettez en doute la foi de tous les prêtres qui n'épousent pas vos querelles. Vous êtes moine, vous traînez sur la claie tous les religieux dont vous redoutez la probité. Vous êtes catholique, pour ne pas perdre le fruit d'une diffamation, vous condamnez au silence deux Papes, qui se font un devoir de parler, et un cardinal de la sainte Eglise romaine qui écrit. Et vous appelez cela de l'impartialité et de la justice? Père Theiner, dans ce monde que vos sermons doivent peindre si en noir et où souvent, à défaut de la ferveur chrétienne compromise par des prêtres coupables, l'honneur humain est resté comme un dernier vestige de la piété, savez-vous qu'il en coûterait beaucoup pour accorder une espèce d'impunité à tant d'aveuglement?

Le monde est fait comme il veut être fait. Ne nous en occupons donc que le moins possible. Ce sera toujours le meilleur, et permettez qu'après avoir pris vos ordres sur la folie de ce pauvre Clément XIV, nous passions à un autre objet.

Vous avez, mon bon Père, un talent d'induction qui

vous conduirait très-loin, si, au lieu de vous borner à écrire l'histoire, selon les caprices de Votre Révérence, vous eussiez pris le parti de vous enrôler parmi les accusateurs publics. Je ne connais pas en France de procureur du roi, procureur national ou impérial, en Espagne de fiscal, en Angleterre d'attorney général qui oserait vous venir à la cheville, si vous vous décidiez à sortir de l'Oratoire pour donner aux Laubardemont et aux Jeffries émérites un successeur digne d'eux. Vous incriminez toujours sans preuves, mais vous ne vous rétractez jamais.

Ici bas, où il n'y a rien d'assuré que la mort et les impôts, rien ne fait sourciller votre aplomb, rien ne pourrait ébranler votre constance. Vous étiez né pour accuser, vous avez été créé pour l'insinuation. Dans cette œuvre, qu'un jour vous désavouerez, vous ne ressemblez pas mal à ce serpent de Tertullien, serpent qui se cache autant qu'il peut, resserre en lui-même par mille détours sa prudence malicieuse, se retire dans les lieux profonds, et ne craint rien tant que de paraître. Quand il montre sa tête, il cache sa queue ; il ne se remue jamais tout entier, mais il se développe par plis tortueux. Au commencement de ce siècle, Châteaubriand s'étonnait de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois ; est-ce que maintenant nous serions destinés à supputer combien le cœur d'un prêtre peut contenir de haines ?

Vous avez traduit les Jésuites à la barre de Clé-

ment XIV. Ils sont par vous jugés et mis à mort; mais il se rencontre par ci par là dans le monde des consciences timorées, comme celle de Louis XV, qui voudraient enfin, même après l'exécution du patient, savoir les crimes dont il fut chargé et convaincu.

Le bref *Dominus ac redemptor* a produit son effet. La Compagnie de Jésus est détruite. Son général et les assistants languissent dans les cachots du château Saint-Ange. On a parlé à Louis XV de papiers de la plus haute importance, de *monita secreta*, émanés de ce Père général. Louis XV est curieux de sa nature. Il se lasse de tous les secrets que dans cette affaire gardent au fond de leurs cœurs Charles III d'Espagne et Clément XIV. Ordre est intimé au duc d'Aiguillon d'écrire à Bernis sur ce sujet, et, le 23 novembre 1773, d'Aiguillon s'y conforme en ces termes : « Le roi ne cesse point de désirer que le Pape lui donne connaissance de l'instruction qu'on prétend avoir été préparée par le ci-devant général des Jésuites, pour tous les supérieurs de la Société, dans le cas où Sa Sainteté se déterminerait à la supprimer entièrement. Il est intéressant pour Sa Majesté d'avoir des informations précises sur ce sujet, afin de diriger en conséquence le parti qu'elle jugera à propos de prendre, par rapport aux anciens Jésuites qui résident dans ses États. »

C'est Votre Révérence qui réveille cette curiosité si naturelle de Louis XV, curiosité qui sera fort peu satisfaite ; mais c'est Votre Révérence aussi qui s'arrête

juste au point où, sans affirmer et sans nier, on laisse une imputation suspendue, comme l'épée de Damoclès, sur la tête de l'homme ou de l'Institut qu'on livre à des soupçons éternels. Le 8 décembre, Bernis répond au duc d'Aiguillon : « Je suis persuadé que s'il se trouve quelque chose qui ait rapport à la prétendue instruction qu'on supposait que le ci-devant Général des Jésuites avait préparée dans le cas où son Ordre serait supprimé, le Pape le communiquera sous le secret au Roi. »

Puis en soulignant afin de mieux capter l'attention publique, Votre Révérence détache cette phrase à qui, dans son ambiguïté, on peut prêter toutes les interprétations.

« *L'intention de Sa Sainteté n'est pas de rendre l'ancienne Société des Jésuites odieuse, ni de fournir aux partis pour ou contre matière à discussion et à dispute.* »

Ce n'était pas l'intention de Ganganelli, soit. Pourrait-on bien en dire autant du Père Theiner? quel bel inquisiteur il ferait, ce Père Theiner, qui n'est encore que consulteur du Saint-Office? Clément XIV ne voulait pas rendre les Jésuites odieux, en révélant le complot qu'ils avaient tramé sous formes d'instruction; mais vous, préfet des archives secrètes du Vatican, vous qui me semblez avoir peu de ces scrupules que témoigne Ganganelli, vous la connaissez cette terrible instruction? Au lieu de laisser l'opinion publique dans l'incertitude et de faire planer sur la tête de quelques

milliers de prêtres une inculpation qu'un seul mot détruirait, pourquoi, vous prêtre, gardez-vous le silence? Tous les écrivains impartiaux disent comme Cantu dans son *Histoire de Cent Ans* (1). « Au milieu de tant d'abominations reprochées à ces Pères, on ne trouve pas un coupable. Les preuves des méfaits Jésuitiques doivent jaillir des archives dont on s'emparait. La postérité aurait pu ainsi joindre sa réprobation à celle des contemporains, mais ces preuves, elle les attend encore. »

Pour les administrer, l'occasion était plus belle que jamais. Vous paraissiez dans la lice, armé de toutes pièces, cuirassé de haine et bardé de titres pompeux. Vous vous annonciez comme un infaillible redresseur de torts et vous vous disiez choisi. On vous faisait litière des archives du Vatican et de l'or de je ne sais qui pour inonder l'univers de votre ouvrage à qui vous accordez vous-même la traduction en toutes langues. Vous mettez l'esprit public sur la trace de documents révélateurs? Vous possédez cette instruction. Au lieu de faire suinter la calomnie comme une plaie, pourquoi ne publiez vous pas cette instruction? Pourquoi laisser vos lecteurs sous le coup d'un soupçon qu'un seul mot peut dissiper? A l'exemple de Charles III, de Moñino et de Clément XIV, Votre Révérence voudrait bien, et je le conçois, garder le secret dans son

(1) *Histoire de Cent Ans* (1750-1850), t. 1, p. 169.

cœurs. Moi qui n'ai pas pour la vérité d'aussi cruels ménagements, je serai plus indiscret, plus franc que vous, Père Theiner. Je révèle cette séditieuse instruction. La voici dans ses principales dispositions et vous n'oserez pas la nier (1).

En fait de Jésuites annonçant et démontrant la folie de Clément XIV, Votre Révérence n'a évoqué que les cardinaux de Simone, Calini et Pacca, les Souverains Pontifes Pie VI et Pie VII et moi, profane. Il faut donc espérer qu'elle aura la main plus heureuse, quand elle voudra présenter ces innocents proscrits, résistant à la

---

(1) 1o Dispense pour les Profès du troisième vœu simple qu'ils font après la profession.

2o Dispense pour les Profès et les autres *quoad forum conscientiæ*, à l'effet de posséder des bénéfices et de vivre des revenus ecclésiastiques.

3o Permission à tous de recevoir de l'argent, soit pour les messes, soit pour les autres fonctions propres de la Compagnie.

4o Permission aux Profès et à tous ceux qui n'ont fait que les vœux simples de porter l'habit clérical ; ainsi, ces derniers peuvent rester Jésuites.

5o Permission de garder, donner, employer à des usages honnêtes et licites tout ce qu'on aura d'argent à son usage particulier au moment de la dispersion, et tout ce qu'on pourra dans la suite acquérir par une voie légitime ; mais en cas de mort on ne pourra faire de testament.

6o Permission de se confesser à tout prêtre approuvé par l'ordinaire, et à tout religieux approuvé par son supérieur, s'il est exempt.

7o Permission de jouer aux cartes, etc.

C'est, on le voit, une permission, des dispenses que le Père Ricci, d'après une concession verbale de Clément XIII,

proscription, et s'insurgeant contre le proscripteur.

Dans toute l'Italie, comme dans les états de l'Église, où la Société de Jésus comptait le plus de partisans

---

accorde en 1762 aux Jésuites de France dispersés. Cet acte qu'à force de tenir secret on avait eu l'art de présenter comme menaçant tous les trônes figure parmi les pièces du procès du général de la compagnie et le Père Ricci, interrogé, a donné les explications suivantes que personne n'a pu contredire.

« Pour l'intelligence de cette réponse, dit le Général des Jésuites, il faut savoir que, dans les derniers temps, où les bruits publics relatifs au sort de la Compagnie s'étaient multipliés et diversifiés à l'infini et que l'on craignait tout, sans savoir que craindre en particulier, les Jésuites siciliens eurent peur d'être obligés par la puissance séculière de quitter l'habit religieux sous peine aux opposants d'être privés de la pension : auquel cas ils eussent quitté l'habit sans perdre l'état de religieux, qui ne pouvait leur être ôté que par la puissance ecclésiastique. C'était le cas où se trouvaient plusieurs Pères qui restèrent en Sicile longtemps après l'expulsion des autres, et tous les Jésuites français, quand ils eurent été dispersés dans le royaume. Or j'avais à cette occasion donné aux Français ces deux facultés en 1762 : la première de se confesser à tout prêtre approuvé des évêques ; la seconde, que quant au vœu de pauvreté, ils fissent ce qu'exigeait leur état présent, mais en se souvenant toujours dans l'usage de l'argent et autres biens, de la modération qui convient à des religieux : et finalement, je suspendais l'effet de tous les préceptes qui avaient été imposés en particulier à quelques provinces ; par exemple celui de ne point jouer aux cartes ou autres semblables. Les Jésuites siciliens craignant donc pour eux le même cas, me demandèrent les facultés accordées aux Français. Je les leur donnai, et un d'entre eux les écrivit de Viterbe à un autre qui l'en avait prié et qui se trouvait à Rome. Cette lettre de Viterbe interceptée fut celle qu'on me présenta. »

par la seule raison qu'ils tenaient plus étroitement au Saint-Siége, à cause du voisinage et de la similitude des mœurs, Votre Révérence ne cite pas un seul exemple d'insubordination. Il est assez permis de conjecturer qu'elle n'a pas trouvé le plus minime prétexte de soupçon, puisque le père Theiner lui-même n'incrimine point ; mais en Prusse et en France, à Breslau et à Paris, il n'en est pas ainsi. Accordez moi la faculté de faire une observation. Y aurait-il donc eu crime et crime irrémissible à quelques membres de la Compagnie dissoute, de croire que cette Compagnie n'était pas aussi pernicieuse au genre humain, qu'il plaisait à Clément XIV de le persuader aux autres, sous bénéfice d'espérance de se le persuader à lui-même. Quand il se serait rencontré cinq ou six Jésuites qui, sur plus de vingt mille, auraient refusé d'accepter comme coupable la mère qui les avait engendrés pour le dévouement et le sacrifice au profit de l'Église, est-ce que cette pensée serait un outrage à l'Église ? Cette pensée, ils n'auraient pas été les seuls à la nourrir et à la manifester. Elle leur venait du dehors ; ils la recevaient plutôt qu'ils ne l'inspiraient. Elle était le fait de tous les Papes qui, depuis 1540, avaient régné sur le monde chrétien, le fait de l'universalité des évêques et des fidèles. Saint Alphonse de Liguori, écrivant au père de Mathéis, le constatait en ces termes (1) : « Je n'ai encore reçu, mandait-

(1) *Mémoires sur la Vie et la Congrégation de saint Alphonse de Liguori*, t. 2, liv. 3. p. 196.

il à ce Jésuite, aucune nouvelle de votre Compagnie. J'en éprouve une inquiétude plus grande que s'il s'agissait de notre petite congrégation (du Saint Rédempteur). On menace une société qui a, pour ainsi dire, sanctifié le monde, et qui continue incessamment de le sanctifier. « Puis, Alphonse de Liguori ajoute, dans la tristesse de ses prévisions : Si les Jésuites sont détruits, nous sommes tous perdus! »

Ce qu'écrivait saint Alphonse de Liguori, c'était l'opinion de tous les esprits prévoyants, de toutes les prudences catholiques, de tous les cœurs honnêtes. Les peuples qui n'étaient pas encore descendus au degré d'abrutissement, où l'excès dans la liberté et dans la servitude les conduiront, les peuples faisaient alors commune avec les saints. Ils s'inquiétaient du sombre avenir, que la plus flagrante de toutes les iniquités leur préparait, et en France, en Italie, en Espagne, dans les contrées même où le Protestantisme dominait, les peuples étaient saisis au cœur par de funestes pressentiments. Ils ne se cachaient pas pour aimer, pour regretter la Compagnie (1), et pour dire à ses pères, comme dans l'Évangile : « Le temps va venir, et il est venu que vous serez dispersés, chacun de son côté, et que vous me laisserez seul ».

Chose étrange! les convictions qui éclataient dans le

---

(2) Voir *Clément XIV et les Jésuites passim*, et surtout p. 335 et suivantes, les aveux du cardinal Malvezzi au Pape Clément XIV.

clergé, dans la noblesse et dans le peuple, se retrouvaient sous une autre forme parmi les incrédules et les novateurs. Les uns voulaient sauver l'Ordre de Jésus pour s'en faire un bouclier; les autres aspiraient à tuer les enfants de saint Ignace, afin de pouvoir ouvrir plus vite la bréche qui devait les conduire à l'attaque de la société chrétienne et monarchique. Bourgoing, dans ses *Mémoires,* sur ou plutôt contre Pie VI, a naïvement révélé ce but : « C'est peut-être plus encore, dit-il, à l'abolition de la Compagnie de Jésus, qu'au progrès des lumières qu'on doit attribuer le rapide et facile renversement de l'autorité papale ».

En face de ce double effet, produit par la même cause, pourquoi n'accorderions-nous pas, même à cinq ou six Jésuites, le droit de faire comme tout le monde? Tout le monde, les chrétiens comme les impies, leur disaient, qu'eux renversés, le Saint-Siége aurait bien besoin du secours d'en haut, pour ne pas entendre les portes de l'enfer prévaloir contre lui. Qu'y aurait-il donc de si extraordinaire à ce qu'une imperceptible minorité eût accueilli ces présages, et qu'elle eût cherché, par une résistance, impardonnable au point de vue de la Compagnie, à s'y opposer.

Ainsi que mainte fois vous avez pu vous en apercevoir, je n'aime pas à tirer avantage d'une inculpation qui ne porte point avec elle l'étiquette du sac. J'accepte les haines et les affections franchement formulées; les noms propres ne m'effrayent pas. Au contraire, ils per-

mettent de saisir l'imposture sur le nid, de prendre corps à corps les calomnies et quoique cela soit assez difficile avec Votre Révérence, elle m'a laissé, sans doute par mégarde, deux ou trois occasions que je saisis au vol.

Ce bref condamnant à mort la Société de Jésus et la condamnant par des motifs que Moñino à bien recommandés à Clément XIV d'enfouir au fond de son cœur, recommandation qui a été suivie à la lettre, et pour cause; ce bref est enfin tant bien que mal promulgué. En achevant la fameuse déclaration de 1682, l'acte constitutif de nos prétendues libertés gallicanes, Bossuet eut le bon esprit de s'écrier : *Abeat quò libuerit ista declaratio*. Clément XIV, en signant le bref *Dominus ac redemptor*, avait eu la même pensée, et je n'en fais aucun doute.

Bossuet, qui n'exprimait qu'une opinion plus ou moins discutable, Bossuet conserva son génie et sa raison. Ganganelli, qui avait sciemment trahi la justice, devint fou de désespoir. Mais cette folie, que les Catholiques de 1773, que les Jésuites surtout n'eurent pas la faculté de juger, tant qu'elle eût droit aux respects des uns et à la pitié des autres, cette folie ne pouvait pas conduire à l'insubordination. Les contemporains devaient la subir; c'est à l'histoire seule qu'il appartient de l'expliquer. Elle est expliquée aujourd'hui, et les criailleries d'un Père Theiner, et les croassements de ses acolytes de tous les partis, n'y feront rien.

Ce qu'il importe de savoir, c'est si les Jésuites de 1773 furent dignes de leurs frères d'avant et d'après la suppression. Se soumirent-ils, comme des enfants d'obéissance qu'ils étaient? ou vinrent-ils, rebelles ayant le bon droit pour eux, se mettre en insurrection contre l'autorité, au nom de la justice?

La position était inextricable, car quelque chose que vous fassiez, vous ne persuaderez jamais à un homme qui a connu les Jésuites, que ces enfants de saint Ignace n'ont pas pour leur mère, un de ces respectueux amours, une de ces filiales tendresses qui ne se rencontre plus que là (1). Avec leur dévouement au Saint-Siége,

(1) Nous trouvons dans le protestant Christophe de Murr un des plus touchants exemples de cet amour des Jésuites pour leur Compagnie. Nous croyons devoir le citer pour l'édification du Père Theiner qui, en historien consciencieux, aurait dû le reproduire avant nous.

Parmi les prisonniers de Pombal, au fort Saint-Julien, près de Lisbonne, un Père jésuite allemand, pour charmer sans doute l'ennui de son cachot, écrivait des espèces d'*éphémérides*, et traçait, jour par jour, ce qui venait interrompre la monotonie d'une longue et cruelle captivité. La mort d'un de leurs compagnons d'infortune, l'arrivée de quelques autres, de fâcheuses nouvelles que leurs geôliers se faisaient une joie de leur annoncer, tel est le fond ordinaire du récit.

Ces touchantes révélations d'une douleur calme et chrétienne ont été recueillies; et le protestant Christophe de Murr, plus impartial que le catholique Père Theiner, les a publiées dans son *Journal de la Littérature et des Arts;* on y lit au tome IX, page 140: « Lorsque le bref de Clément XIV, *Dominus ac Redemptor,* fut arrivé à Lisbonne, Pombal envoya vers nous un

dévouement absolu, sans limites, sans autres conditions que celles d'obéir au Pape, quel qu'il soit, partout et toujours, même contre leurs intérêts, quelque fois même contre leur gratitude personnelle, les Pères de la Compagnie de Jésus ont toujours dit, en parlant de Rome, ce que saint Jean l'évangéliste dit du Seigneur : « Elle est à la porte; celui qui entrera par elle sera sauvé. » Pour employer une sublime image de Tertullien, les blessures de Jésuites sont leurs conquêtes. Ils ne reçoivent pas plutôt une plaie qu'ils la couvrent par une couronne. Aussitôt qu'ils versent leur sang, ils acquièrent de nouvelles palmes, et ils remportent plus de victoires qu'ils ne souffrent de violences. Ils naissent apô-

---

sénateur, qui nous ayant tous réunis dans un vestibule de la prison, nous exposa en peu de paroles et sommairement le contenu du décret pontifical: « Sa Majesté Très-Fidèle, nous dit-il, que Dieu veuille garder, m'a chargé d'apprendre à vos paternités que le Pape a éteint votre Société, etc., etc. » Après la lecture du bref, on nous dépouilla de ce qui nous restait de vêtements religieux. Qui pourrait ici exprimer notre douleur, notre consternation, notre affliction profonde? Oui, tous enfants véritables de la Compagnie, nous eussions volontiers consenti de mourir au fond de ces cachots ténébreux, si par là, notre mère, cette Société religieuse, décorée du nom très-saint de Jésus, eût pu nous survivre. Un de nos compagnons, retenu au lit par une infirmité grave, n'avait pu assister à la promulgation du bref; le gouverneur du fort se rend auprès de lui, il le trouve dans une amère désolation, pleurant la fin malheureuse de cette mère qui l'a engendré à la vie de l'esprit. Alors cet homme dur et au cœur de roche a le triste courage de condamner de si justes larmes; elles sont injurieuses au Roi et au Souverain Pontife. « De grâce, disait autrefois le grand Augustin, de grâce, laissez-moi pleurer ma mère (telle

tres et meurent martyrs. C'est par là qu'ils ont opéré des miracles dans le monde, ainsi que dans le confessionnal, chez les sauvages comme au milieu des peuples les plus policés.

Cette obéissance au Siége apostolique, le reproche le plus persistant qui leur ait toujours été adressé, a quelque chose de si anormal dans notre siècle de révolte que le *perinde ac cadaver* est passé presque en proverbe de servitude. Nos esprits habitués à tous les dénigrements et qui ne se courbent sous la force brutale qu'avec

---

qui m'a donné la vie temporelle, et qui m'a obtenu par ses gémissements la vie de la grâce). Et si quelqu'un, ajoutait-il, me trouve coupable d'avoir pleuré ma mère, qu'il m'épargne les reproches et les sarcasmes, et, s'il est animé d'une vraie charité, qu'il prie lui-même et qu'il pleure pour mes péchés. » (Lib. 9. Confess., c. 11).

Christophe de Murr donne à la page 184 la suite de ce touchant récit. « A la mort du roi Joseph Ier, continue le Jésuite allemand, arriva la chûte de Pombal. Les prisons, où gémissaient depuis dix-sept années tant d'innocentes victimes, s'ouvrirent. Le chef de la Justice frappe à la porte du fort de St-Julien, il demande les noms des prisonniers, la cause de leur détention. Cent vingt-quatre religieux de la Société détruite avaient été plongés vivants dans ces cachots, images véritables du tombeau ; soixante-dix-neuf s'y étaient endormis du sommeil de la mort ; il n'en restait plus que quarante-cinq. — Pour quel délit, demande le juge, ont-ils été condamnés à une si dure, à une si longue captivité ? Le gardien de la prison n'en sait rien. Singulière réponse d'un geôlier, question encore plus singulière faite par un juge après tant d'années de peines subies ! Elle rappelle la demande faite par Pilate à Jésus-Christ, déjà jugé digne de mort : Quel est donc votre crime ? *Quid fecisti ?*

un rire sardonique, nos esprits ne peuvent plus se faire à ces abandons de la volonté humaine, à ces renoncements à soi-même, à ces voluptés intérieures que l'homme, fortement trempé, éprouve dans la soumission de sa pensée à un arrêt qu'il considère comme descendu des cieux. Nous ne comprenons pas, nous ne pouvons plus comprendre ce sacrifice; il nous reste à l'admirer.

C'est ce que fait encore le monde catholique, et c'est ce qu'en son langage, si plein de nobles pensées, exprime M. le comte de Montalembert. Nous pourrions emprunter à l'orateur ou à l'écrivain des pages retentissantes. J'aime mieux l'interroger dans le secret de ses corsespondances familières, où l'homme se révèle tout entier. Or, Père Theiner, savez-vous ce qu'après avoir lu la première édition de *Clément XIV et les Jésuites*, mandait M. de Montalembert à une dame des plus illustres de France? Voyez l'impression que sur tous les hommes équitables fera cette sublime résignation des Jésuites, résignation que vous passez sous silence, quand vous ne trouvez pas moyen de la calomnier. M. de Montalembert écrit donc: « Je viens de lire le nouveau livre de M. Crétineau-Joly, intitulé *Clément XIV et les Jésuites*, et j'ai fait, dans ma vie, peu de lectures qui m'aient plus ravi. J'ai déposé ce volume en remerciant Dieu de m'avoir fait connaître et aimer cette sainte Compagnie, que les méchants ont toujours poursuivie avec une haine, si glorieuse pour elle, et j'ai senti plus que jamais s'enraciner dans mon cœur la ferme résolution de la défendre envers et contre tous. Je ne connais rien

de plus beau, dans les actes des premiers martyrs, que la sublime résignation avec laquelle vingt mille Jésuites ont reçu le coup de la mort de la main qui devait, plus que tout autre, les défendre et les bénir. Quel exemple et quelle gloire! Il paraît, du reste, qu'à leur résurrection, ils sont destinés, comme auparavant, à rencontrer parmi les catholiques et au sein même de l'Eglise leurs plus perfides ennemis, témoins l'abbé Gioberti, etc. Mais j'ai la confiance que Dieu ne les abandonnera pas et que les jours de Clément XIV ne renaîtront jamais. »

Cette admiration que j'avais pérouvée et que je provoquais dans mon *Clément XIV et les Jésuites*, elle a été partagée et si je n'écoutais que Votre Révérence, j'aurais été très-mal inspiré. Mon Dieu! Cela m'est arrivé assez fréquemment pour que j'aie bien pu une fois de plus retomber dans mon vieux péché. Si par exception, vous n'eussiez pas eu la funeste idée de citer des noms propres, j'étais de force, vu l'habitude, de m'en rapporter a votre parole. Mais les noms propres ont piqué ma curiosité d'historien ; et, au lieu de me trouver en defaut, c'est vous, malheureuse Révérence, que je prends la main dans le sac.

Afin que vous puissiez vous expliquer vous-même, je vous cède la parole. « En France, vous le dites à la page 470, — l'épiscopat et le Roi avaient reçu avec le plus grand respect le bref de l'abolition ; nulle critique publique ne s'était fait entendre, si l'on en excepte celles provenant de quelques têtes ardentes parmi les Ex-Jésuites qui eurent le tort de chercher à exciter

l'opinion publique contre le bref d'abolition, dans les journaux et même dans les Eglises, du haut de la chaire sacré. »

Quand je vous cite, Père Theiner, j'ai bien soin de le proclamer et je vais vous en donner un des motifs. C'est que j'aurais peur, à tort sans doute, que les lecteurs habitués à mon style me chargeassent des négligences et des répétitions que vous et votre traducteur semblez accumuler comme à plaisir. Pour accepter de pareilles tournures de phrases je ne suis pas assez M. Charles Lenormant, de l'académie des inscriptions et belles lettres. Mais cette parenthèse, dernier sacrifice fait à mon amour-propre d'écrivain ne m'empêchera pas de vous pousser au pied du mur. Vous allez donner un nom à ce que je me permettrais d'appeler vos impostures, si je n'avais pas plus de charité chrétienne que vous. Cette exception portera-t-elle bonheur à vos récits ?

Vous racontez-donc qu'il y avait dans ce temps-là, 1773, à Paris un Père de la Vrillière, de la famille ducale de ce nom, et que ce ci-devant soi-disant Jésuite, comme s'exprimaient les Parlements qu'à moins de vingt années de distance, la Révolution française qualifiera à leur tour de ci devant soi-disant, avait, le 3 décembre, fête de saint François-Xavier, prêché dans l'Eglise des missions étrangères un panégyrique de l'apôtre des Indes. Dans ce panégyrique, le père de la Vrillière, plus que jamais de la famille ducale de ce nom, trouva sur ses lèvres des paroles qui sentaient de plus d'une lieue l'Index ou le Saint-Office de Votre Révé-

rence. Vous vous étendez avec un charme qui a bien sa candeur de l'Oratoire, sur cette désobéissance au bref de suppression. Vous faites intervenir dans tout cela et Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et le cardinal Giraud, nonce apostolique, et Clément XIV, et le cardinal de Bernis, et le duc de la Vrillière, père de cet imprudent Ex-Jésuite.

Dans tout votre ouvrage il n'y a pas d'accusation mieux détaillée ou plus explicite. Voilà les témoignages que vous apportez à la page 471, et ils sont arrangés de telle sorte, qu'ils doivent inspirer la plus entière confiance. « J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Eminence, mandait le Nonce apostolique dans une dépêche chiffrée au cardinal secrétaire d'Etat à la date du 3 janvier 1774, « qu'ayant eu occasion d'entretenir Monseigneur l'archevêque de Paris à propos de la faute commise par l'Ex-Jésuite, dans la matinée du 3 décembre dernier, ce prélat m'a dit qu'il l'avait fait appeler, et qu'il avait voulu voir son panégyrique, et qu'ayant lu les expressions qui avaient occasionné le scandale en question et un si grand étonnement dans l'auditoire, il *l'avait suspendu immédiatement a divinis*; et qu'en outre, son père, le duc de la Vrillière, pour donner à cet imprudent ex-Jésuite, quelque mortification qui servit de frein dans la suite à de semblables individus, avait ordonné qu'il allât, comme il le fit en effet, faire pendant quinze jours les exercices spirituels dans la grande maison de saint Lazare, établissement principal de messieurs de la Mission. »

J'espère que rien ne manque à ce récit, ni le nom du personnage, ni sa parenté, ni la date, ni le lieu, ni la suspension *a divinis*. Vous avez grandement fait les choses, et si grandement, qu'à la page 477 vous ajoutez, comme par surérogation : « Nous possédons plus de vingt dépêches échangées à l'occasion du misérable incident du Père de la Vrillière ». Cet incident est bien misérable en effet, Père Theiner ; car il sort tout entier de votre cerveau. Il y est né, et il y rentrera de gré ou de force. Voici comment :

Le comte de Saint-Florentin, ministre à perpétuité de Louis XV, fut créé par ce roi duc de la Vrillière, en 1770 ; il est mort en 1777, sans laisser de postérité. Cette famille ducale (1) n'exista par le fait que durant

(1) Le Père Theiner semble avoir une affection très-prononcée pour les familles ducales. Il vient de créer celle de la Vrillière dans le second volume. A la page 297 du premier, il s'est arrangé pour faire de l'archevêque électeur de Cologne, Maximilien Frédéric, un prince de la famille ducale de Bavière. Or, cet archevêque, élu en 1761, et mort en 1784, se nommait Maximilien Frédéric de Kœnigsegg, d'une noble famille de Souabe. L'*Art de vérifier les dates* et le *Cours d'histoire* de Schœll (tome 46, page 198), en font foi.

On pense bien que je ne me donnerai pas la peine de relever les innombrables erreurs qui fourmillent dans cet ouvrage, n'ayant pas même le mérite de l'exactitude historique. Néanmoins, il en est deux qu'il importe de signaler pour mettre dans tout son jour la manière de procéder de l'annaliste ecclésiastique qui peut bien succéder au cardinal Baronius, mais qui ne le remplacera jamais.

D'après le Père Theiner (tome 2, page 148), Feller était

sept années. Le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, n'a jamais eu d'enfants, et au catalogue des Jésuites on ne trouve à cette époque aucun Père sous les noms de Phélypeaux, de Pontchartrain, de Chateauneuf,

---

en 1772, un Ex-Jésuite français, rédacteur et même gérant de la *Gazette de Cologne*, et, dans ce journal, il s'était fait l'organe d'un parti qui cherchait à rendre Clément XIV abominable aux yeux du monde (page 146).

Feller, né à Bruxelles, d'un père belge et secrétaire du gouvernement autrichien, n'appartenait pas à la Société de Jésus de France, mais à la province belge. En 1772, il n'était pas *Ex-Jésuite*, car quelques mois seulement avant cette date, il avait prononcé ses vœux et il resta Jésuite jusqu'au moment de la suppression. En 1772, il ne résidait pas à Cologne, mais à Liége. Il n'écrivait pas dans la *Gazette de Cologne*, mais il rédigeait la *Gazette de Luxembourg* et la *Clé des Cabinets*, dont, l'année suivante, il devient le principal rédacteur, et qu'il fit paraître sous le titre de *Journal historique et littéraire*. Bien loin d'attaquer Clément XIV, il montra toujours beaucoup de modération et de respect envers le Saint-Siége et la personne de Ganganelli. (Voir *Biographie universelle* et le *Journal historique de Liége* (1810), *Notice sur la Vie de Feller*.

Selon le Père Theiner, qu'on prendrait ainsi à chaque page en flagrant délit, Paul de Carvalho y Mendoza, frère du marquis de Pombal, nommé cardinal par Clément XIV, était un prélat très-pieux, un très-digne prélat (tome 1er, page 504). Le cardinal Pacca, qui fut longtemps nonce en Portugal, ne lui est pas aussi favorable. Pacca est impartial et témoin oculaire. Aux yeux de l'histoire, son jugement a plus de poids que celui du Père Theiner lui-même. Or, le cardinal Pacca dit que ce Carvalho y Mendoza « était connu par sa haine contre le Saint-Siége, » et il ajoute : « Paul Carvalho, qui valait encore moins que son frère Pombal. (*Œuvres*, tome 2, pages 368 et 376).

Ces erreurs, dans un historien pontifical qui en a tant com-

de Maurepas, de Saint-Florentin ou de la Vrillière, qui servaient à distinguer les membres de cette famille.

Vous voilà donc évidemment avec un Jésuite de votre invention sur les bras. Des historiens de votre force ne

---

mises, sont graves. Cette dernière mériterait une qualification encore plus sévère. Le Père Theiner a dit que Clément XIII ne faisait pas ses bulles, et, afin de le prouver, le voilà qui lui prête des allocutions consistoriales de sa façon.

Après l'arrêt du Parlement de Paris du 6 août 1762, Clément XIII réunit les cardinaux dans un Consistoire secret, le 3 septembre, et le Père Theiner suppose à la page 48 de son premier volume, que le Pape, faisant allusion à la déclaration et promesse d'enseigner les quatre articles, signées par les Jésuites de Paris, le 19 décembre 1761, rappelait dans son allocution « la violence avec laquelle on avait contraint par la voie la plus illégale les membres de la Compagnie de Jésus à souscrire la déclaration gallicane de 1682. »

A la page 49, le Père Theiner ajoute : « Clément XIII ne tarda pas lui-même à reconnaître sa méprise, et supprima bientôt son allocution. Aucun cardinal n'en pouvait parler désormais. Il la tint renfermée avec un tel soin, qu'il portait toujours sur lui la clef du tiroir où il l'avait déposée ; et il remercia en termes pleins de bienveillance, les cardinaux qui l'avaient prévenu du danger auquel il allait s'exposer. »

Le roman est parfaitement ajusté ; rien n'y manque ; le Père Theiner n'a oublié qu'une chose ; c'est la première dont il devait s'informer et qu'en sa qualité d'historien de l'Église et d'archiviste du Vatican, il aurait dû tout d'abord nous apprendre. Cette allocution, cachée avec tant de soin par Clément XIII, a été répandue de son vivant. J'en ai une copie manuscrite sous les yeux. Il n'y est nullement question — c'était évident — ni de la déclaration, ni de la promesse arrachée aux Jésuites de Paris en 1761. Il s'agissait alors de choses plus importantes, d'événements de toute autre conséquence. Ce sont, dit l'allo-

s'inquiètent pas pour si peu, je ne l'ignore point; mais des blasphémateurs, des artificiers de ma sorte, des écrivains d'une malice aussi exquise que la mienne, veulent aller au fond des choses. La curiosité est un vice, permettez que j'en use, quand ce ne serait que

---

cution, les attentats à l'honneur de Dieu, les blessures profondes que reçoit l'Eglise universelle, les scandaleux outrages aux droits et à la majesté du Saint Siége apostolique, résultant des actes sacriléges des Parlements qui portent leur main sacrilége séculière à l'arche du Seigneur. Enfin après les sublimes tristesses d'un Père et d'un Pontife, Clément XIII arrive à la question des Jésuites et il expose comment des magistrats civils ont eu la coupable témérité de rompre les liens religieux de la Société de Jésus (des vœux faits à Dieu seul), de vendre les biens de cette Société, de forcer ces religieux d'embrasser un autre genre de vie, de les dépouiller de leur habit, de leur ôter leur nom.

Nous arrivons à ce qui a trait aux quatre articles de 1682, le Pape continue : « De leur ôter l'*espoir d'obtenir tout bénéfice ecclésiastique* ou même tout *emploi séculier, s'ils ne commencent par jurer* qu'ils soutiendront et défendront les quatre propositions adoptées par le clergé en 1682, etc., et annulées par Alexandre VIII ! » — Voilà tout ce qui a rapport aux quatre articles dans l'allocution du Pape. On voit qu'il ne s'agit pas du passé de 1761, mais du présent, de l'arrêt présent du 6 août 1762, et de l'avenir pour les Jésuites français supprimés, qui sont condamnés à mourir de faim ou à enseigner les quatre articles. De là il suit que tout le roman du Consistoire, el que le raconte le Père Theiner à la page suivante, 49, étant fondé sur un fait matériellement et évidemment faux, est une invention malveillante de l'auteur. — Que le Pape n'a pas été cruellement, profondément trompé, ni qu'il n'a pas eu à reconnaître de méprise, et que surtout il n'a pas caché son allocution dans un tiroir dont il gardait la clé.

pour faire contrepoids à toutes vos vertus. Ce Père de la Vrillière, à qui vous avez si traîtreusement accordé la vie avec la parole, et que je viens d'une manière si perfide d'arracher à votre tendresse paternelle, il faut que je vous le rende, sous peine d'encourir une fois de plus les anathèmes de votre charité.

Vous exhibez les dépêches en chiffres du Nonce apostolique. Vous en possédez même plus de vingt, échangées à l'occasion de ce misérable incident. Si elle eussent été écrites en français ou en italien, je ne sais trop si Votre Révérence, aidée de son traducteur, Paul de Geslin, missionnaire apostolique, fût parvenue à les comprendre; mais ce dont je suis parfaitement sûr, c'est que, vous, Père Theiner, préfet coadjuteur des archives secrètes du Vatican, ne connaissezpas le premier mot de l'alphabet du chiffre diplomatique. A diverses reprises, en lisant certaines dépêches, que vous attribuez aux nonces apostolique du XVIII[e] siècle, dépêches dont, comme disait Montaigne, votre livre est massonné, j'ai senti la rougeur me monter au front; car, en amnistiant quelquefois la faiblesse, je ne crois pas que les hommes de cœur soient jamais disposés à pardonner à la lâcheté. Dans ces missives, il régnait un si cruel abandon de la dignité du Saint-Siége, une si étrange prostration de la justice, que, malgré moi, je m'étais pris à douter de votre fidélité de copiste. Et, dans les amertumes de ma pensée, je me disais : Si avec une seule fausse idée on peut devenir barbare, qu'est-ce donc qui nous arrivera à tous, lorsque l'abaissement de l'Église sera

un fait démontré par ceux même qui sont chargés de la représenter ?

La première lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Révérence porte l'empreinte de ce douloureux sentiment auquel, par respect pour l'Eglise, je refusais d'initier les autres. J'hésitais entre votre imperturbable assurance et cette honte diplomatique que vous sembliez répandre à petite dose continue sur la tête de tous ceux dont on vous autorisait à exploiter les minutes. Aujourd'hui le mystère est percé à jour. Il est évident que le préfet-coadjuteur des archives secrètes du Vatican ne sait pas lire en chiffres, ou que, s'il sait lire, il falsifie les correspondances manuscrites que le Saint-Siége confie à sa garde.

Vous m'avez épargné ce seul outrage, Père Theiner, et je ne vous l'adresse pas même sous condition, bien persuadé que, dans votre fait, il y a plus d'ignorance que de foi punique. Mais enfin, l'ignorance admise comme circonstance atténuante, il n'en reste pas moins démontré qu'il n'y eut jamais de Père de la Vrillière dans la Compagnie de Jésus, que le duc de la Vrillière mourut sans enfants et que le récit, mis par vous sur le compte du cardinal Giraud, est une invention des mieux caractérisées, une invention qui n'a jamais pu se répandre à Rome. Par conséquent, toute l'indignation de Clément XIV, toutes ses prières au cardinal de Bernis, qui doit les transmettre au Roi Louis XV, tout cela repose sur une imposture, je me trompe, sur une erreur de Votre Révérence.

Le duc de la Vrillière, l'un des hommes les plus considérables de la cour, le ministre qui tenait dans ses mains le portefeuille des lettres de cachet et qui venait de faire l'intérim entre le duc de Choiseul, disgrâcié, et le duc d'Aiguillon, arrivant au pouvoir, le duc de la Vrillière devait se trouver en rapports journaliers avec le Nonce apostolique. Comment ce même nonce, vivant à Paris et à Versailles, aurait-il pu prêter un fils, et encore un fils Jésuite, à ce duc de la Vrillière? J'admets pour un moment cette méprise, matériellement inadmissible. Quand le Pape Clément XIV, trompé par les dépêches en chiffres de son nonce, aura mis le cardinal de Bernis au courant de cette fable, est-ce que Bernis, qui avait hanté toutes les ruelles de la ville et de la cour, Bernis, l'ancien collègue ministériel de la Vrillière, n'aurait pas à l'instant même rectifié une narration péchant par la base? Lui qui n'aimait guère à voir surgir de nouvelles complications venant troubler son doux repos, est-ce qu'il ne se serait pas écrié : Eh! Saint Père, le duc de la Vrillière n'a pas de'nfants!

Tout ceci, c'est du simple bon sens, c'est de la logique élémentaire. Vous auriez pu, et bien plus facilement que moi, y arriver par la seule réflexion; mais on n'a pas « été trouvé digne, comme vous le dites de vous-même, à la page 19 de votre premier volume, de venger l'innocence la plus auguste qu'il y ait sur la terre, celle d'un Pape, et d'un Pape aussi grand et aussi pur que le fut Clément XIV, » sans qu'il en coûte quelque chose à l'esprit et à l'intellect. Je ne voudrais pas enfoncer le

fer jusqu'à la garde dans la blessure que je fais à Votre Révérence. Vous criez merci, pauvre Père, je vous l'accorde, et, afin de me remettre quelque peu dans vos bonnes grâces, je vais vous donner la clé de l'énigme que vous avez dû être si heureux de tourner au préjudice des enfants de Saint Ignace.

Vous êtes riche et très-riche en insinuations malveillantes, en imputations générales, vagues et indéterminées ; mais, lorsque vous articulez un fait spécial, lorsque vous citez un nom-propre, il n'en est plus ainsi. Votre fortune, que vous gaspilliez en véritable dissipateur de comédie, s'évanouit presqu'aussi vite que l'Ex-Jésuite, fils du duc de la Vrillière. Vous aviez conçu celui-là dans le péché de vos chiffres diplomatiques, vous l'aviez enfanté dans une débauche d'antipathies incompréhensibles. Abandonnez pour un moment les archives secrètes du Vatican. L'infaillibilité de l'Eglise ne s'en trouvera pas plus mal ; puis écoutez ceci :

Il est très-vrai que, le 3 décembre 1773, un panégyrique de saint François-Xavier fut prononcé, à Paris, dans l'église des Missions-Etrangères ; encore plus vrai que ce panégyrique contenait des paroles et des allusions mal sonnantes et irrévérentieuses envers le Souverain Pontife et son bref de destruction. *Les Nouvelles ecclésiastiques*, journal du Jansénisme le plus furibond et le mieux informé, parlent longuement du panégyriste et du panégyrique. Dans cette feuille, du 7 mars 1775, où les Jésuites sont tenus en fort maigre

estime, et que, par conséquent, je recommande à Votre Révérence, dans cette feuille, il ne s'agit pas plus de votre imaginaire La Vrillière, qu'il n'en sera question dans les dépêches du Nonce, lorsque vous aurez appris à les lire. L'audacieux orateur a bien été envoyé à Saint-Lazare, mais les écrivains Jansénistes s'étonnent de la mansuétude qu'on lui témoigne, et ils le nomment en toutes lettres. Le coupable s'appelait Coriou, et les *Nouvelles ecclésiastiques* continuent leur récit en ces termes : « Est-ce le ci-devant Jésuite ou son frère, le prêtre séculier? Messieurs des Missions sont bien capables d'avoir choisi un Jésuite. »

Père Theiner, si vous eussiez été à la place des Gazetiers du Jansénisme, à qui, apparemment, il restait quelque sorte d'âme, comme dit Saint Simon, ; si la bonne chance de saisir en défaut un Jésuite ou son frère vous eut ainsi favorisé, vous qui inventez des pères La Vrillière, auriez-vous bien pu tenir la balance égale entre le Coriou régulier et le Coriou séculier? Par le seul besoin d'impartialité qui vous distingue, ne l'auriez-vous pas fait pencher contre le disciple de Loyola? Et à l'heure qu'il est, ce vieux Père Coriou (1) ne remplacerait-il pas très-agréablement dans vos objurgations l'Ex-Jésuite La Vrillière, ayant déjà reçu, de M. le duc, son père, « quelque mortification, qui, d'après vos

(1) D'après le catalogue officiel de la Compagnie de Jésus, Jean-Pierre Coriou, né en 1706, était, à la suppression des Jésuites en France, Préfet spirituel, admoniteur du Père Recteur au collège Louis-le-Grand.

dépêches, servira de frein dans la suite à de semblables individus. »

Eh bien! c'est une justice que je regrette d'avoir à rendre aux écrivains Jansénistes. Ils n'ont pas succombé à la tentation, qui très-probablement vous ferait encore venir l'eau à la bouche. Ils pouvaient établir une savante confusion entre les deux Coriou et incriminer le Jésuite. Un pareil tour de main coûte si peu, n'est-ce pas, bon Père? que votre charité, aussi immaculée que toutes les admirables perfections de Ganganelli, aurait eu de la peine à y résister? Et néanmoins, voyez où va se nicher la probité historique, quand vous la chassez de l'Oratoire? Les Jansénistes n'ont pas osé prendre sur leurs épaules un fardeau de calomnie qu'il vous eût été peut-être si doux de porter. La conclusion du récit publié par les *Nouvelles ecclésiastiques* se renferme dans ce précieux aveu :

« Il est plus probable que le fait doit être mis sur le compte du sieur Coriou, prêtre séculier, intimement uni aux Jésuites par le fanatisme encore plus que par les liens du sang. Messieurs des Missions-Etrangères disent que c'est une mauvaise tête; on le voit assez sans qu'il soit besoin de leur témoignage. »

C'est la première fois que Votre Révérence a été assez imprudente pour formuler une accusation en règle, une accusation tangible, comprenez ce qu'il vous en coûte. C'est la première fois qu'un écrivain sort des archives secrètes du Vatican, armé de toutes pièces et

se mettant en guerre contre un autre écrivain. Par le triste exemple que vous offrez, qu'on juge maintenant si cette confiance illimitée aura porté bonheur aux archives secrètes et à leur archiviste, plus savant que jamais, selon la rubrique. A Paris, il ne s'est produit de Père La Vrillière que dans votre œuvre; sachons maintenant si en Prusse, à Breslau, vous serez moins malencontreux avec le Père Troil.

Frédéric-le-Grand aimait les Jésuites, et, quoique incrédule par système, il faisait son métier de roi avec sagesse et dignité. Quand ce monarque, dont la Prusse s'honore, comme les peuples s'honorent d'un héros et d'un législateur, avait une province à châtier, il lui envoyait un philosophe pour la gouverner. Lorsqu'il désirait récompenser le zèle ou la fidélité d'une ville, il y établissait une maison de Jésuites. C'était ainsi que procédait l'ami de Voltaire et de d'Alembert. Dans ses petits soupers de Potsdam ou de Sans-Souci, débarrassé des soins du trône et loin de tout œil profane, Frédéric II pouvait bien livrer le bon Dieu aux sarcasmes de ses convives; mais le lendemain, quand ce prince se replaçait au timon de l'État, c'était pour lui un devoir de régner selon la justice. Il aimait les Jésuites, et plus perspicace que Clément XIV, il aspirait «à en conserver la graine précieuse, pour en fournir un jour, écrivait-il, à ceux qui voudront cultiver chez eux cette plante si rare.» Frédéric avait bien ses raisons pour cela.

Le 18 novembre 1777, quatre ans après leur des-

truction, il mandait à Voltaire. « J'ai conservé cet ordre tant bien que mal, tout hérétique que je suis, et puis encore incrédule. En voici la raison. On ne trouve dans notre contrée aucun Catholique lettré si ce n'est parmi les Jésuites. Nous n'avions personne capable de tenir les classes, nous n'avions ni Pères de l'Oratoire ni Piaristes. Il fallait donc conserver les Jésuites ou laisser périr toutes les écoles. Il fallait donc que l'Ordre subsista pour fournir des professeurs à mesure qu'il venait à en manquer et la fondation pouvant fournir la dépense à ces frais, elle n'aurait pas été suffisante pour payer des professeurs laïques. De plus c'était à l'université des Jésuites que se formaient les théologiens destinés à remplir les cures. Si l'Ordre avait été supprimé, l'université ne subsisterait plus. »

Ce Roi, si bon juge des hommes, s'opposait, par les mêmes motifs sociaux que Catherine de Russie, à la destruction de la Compagnie de Jésus. Sans être catholiques, Fréderic et Catherine, savaient bien que lorsqu'il n'y a plus de chênes à frapper, le tonnerre s'en prend aux buissons. Fréderic ne voulait pas priver les Catholiques de ses états, ceux de la Silésie surtout, des avantages intellectuels et moraux que les peuples retiraient du pieux Institut. Les Pères de Silésie dont Troil était le chef résistèrent— et c'était leur devoir— aux vœux du prince qui ne parlait de rien moins que de reconstituer la Compagnie dans ses Etats sous la direction d'un vicaire-général. Etonné de leur obéissance, Fréderic leur répondit : « Puisque vous ne vou-

lez pas profiter de mes bontés, je ne prétends pas violenter votre conscience et je vous permets de vous considérer comme compris dans la suppression de votre Ordre que je tenais à sauver. »

Il en fut fait ainsi que les Pères de Silésie l'avaient demandé. Le Roi les laissa se séculariser, mais ils gardèrent comme simples prêtres, les collèges qu'ils avaient fondés et les établissemets dans lesquels vous-même, Père Theiner, avez été élevé. Il y a encore quelques années, vous n'aviez pas assez d'éloges à prodiguer à ce Jésuite Kœhler qui rendit, selon vous, à l'instruction publique en Silésie des services que reconnaissent les Catholiques et les Luthériens. Autre temps, autres mœurs; je le sais parfaitement. Comme à plusieurs, la reconnaissance vous a pesé; mais quelque triste profit que l'on puisse tirer de l'ingratitude, ce n'est peut-être pas une raison pour orner ce vilain péché de tous les poisons de la calomnie. Or, Révérend Père, où avez-vous trouvé ailleurs que dans les dépêches du nonce — et je viens de montrer assez clairement l'habile manière dont vous interprétez, dont vous traduisez ces dépêches, — où avez-vous trouvé que le Père Troll s'était fait élire vicaire-général de la Compagnie éteinte?

Je n'ignore pas que vous avez toujours deux poids et deux mesures à votre disposition. Ainsi moi je dois, et je n'y ai jamais manqué, me conformer à la leçon que vous daigniez me faire dans votre premier volume. « Si, disiez-vous, les dépêches des ambassadeurs

comprennent une période historique déterminée, c'est pour l'historien un devoir sacré de les examiner d'abord avec une fidélité scrupuleuse, de les suivre pas à pas, de discerner attentivement les époques où leurs opinions et leurs appréciations varient et de n'attribuer d'importance qu'aux jugements portés après que leur opinion est définitivement formée et appuyée sur des faits accomplis. »

Cette règle qui n'en serait pas plus mauvaise, parceque Votre Révérence et son traducteur auraient jugé convenable de l'exprimer dans un style plus correct, cette règle a du bon ; et quoiqu'elle vienne de l'historien qui a inventé un Père la Vrillière, et si ridiculement compris le chiffre du nonce apostolique en France, je veux bien m'y soumettre. Mais vous, Père Theiner, ne ferez-vous rien pour vous y conformer ? Le cardinal de Bernis, impeccable toutes les fois qu'il se trompe à votre avantage ou qu'il abonde dans votre sens, écrit bien de Rome au duc d'Aiguillon le 5 janvier 1774.

« Nous avons appris ici que les Ex-Jésuites de Silésie avaient (dit-on à l'instigation du Roi de Prusse) élu un vicaire-général pour le temps de la détention de l'Ex-Jésuite Ricci ; cet acte vraiment schismatique a produit une vive sensation parmi les personnes judicieuss. Les partisans fanatiques n'osent pas même justifier une démarche qui prouve trop évidemment que les Ex-Jésuites de Silésie ne reconnaissennt d'autorité que celle qui paraît favorable à leurs intérêts et à leurs vues. Le Pape

a été plus scandalisé que surpris de cette manœuvre, et il m'a rappelé à ce sujet qu'il m'avait dit, il y a quelque temps, que le bref de suppression ne serait que trop justifié. »

Voyons un peu si cette prévision pontificale s'est réalisée. Bernis entretient le ministre français de ce dit-on. C'est un bruit qui court et que Clément XIV comme le Cardinal ont intérêt à grossir, parce qu'il devient pour eux une espèce d'amnistie. L'iniquité est ainsi faite ; elle persévère par l'imposture. Cette rumeur, qui n'était qu'une rumeur même pour Clément XIV et Bernis, prend sous votre plume tous les caractères de la vérité. Les esprits crédules sont superstitieux ; vous devez bien l'être, Père Theiner. Le Jésuite Troïl tombe malade, il meurt. C'est assez dans la nature des choses, mais de cette mort Votre Révérence tire un terrible exemple de punition céleste. « La justice divine, vous écriez-vous dramatiquement, sembla vouloir intervenir elle-même, et frappa bientôt le malheureux qui avait osé se prêter à cet acte schismatique, en acceptant les fonctions illégitimes de vicaire-général. »

Le Père Troïl que, de votre autorité privée, vous frappez de la main de Dieu jouit cependant à sa dernière heure d'une faveur qui ne fut point accordée à tout le monde. Il ne mourut pas fou ; car le 17 mars 1774, le cardinal nonce de Vienne écrivait : « Des

lettres sûres qui viennent de Breslau nous assurent que le célèbre Père Troïl, qui à l'instigation de la cour de Berlin, avait consenti à accepter les fonctions de vicaire-général des Jésuites qui existent encore dans ce royaume, a été surpris par une maladie mortelle à la suite de laquelle il a succombé. Il a voulu, cependant, avant de mourir, réunir autour de son lit ses compagnons, et leur montrer, dans une exhortation touchante et raisonnée, la triste obligation qu'ils avaient de se soumettre aux dispositions pontificales, quoi qu'il pût leur en coûter. Mais quelle qu'ait été l'impression produite par ses paroles sur les esprits de ses confrères, leurs vues politiques soutenues du despotique appui de cette cour, prévalent constamment sur le sentiment intime de leur devoir. »

En mourant à Breslau de cette mort, dont le cardinal nonce fait le tableau à Vienne, Troïl a recommandé à ses frères de se soumettre au bref de Clément XIV. Cette recommandation qui était inutile, parce qu'elle aurait été une injure gratuite, n'est pas plus officielle que le reste. Troïl n'a jamais été élu vicaire-général de la Compagnie; la Compagnie à Breslau ou ailleurs n'a jamais songé à cette élection impossible alors.

Vous nous donnez les premières rumeurs recueillies par le Nonce et transmises à Rome ainsi que tout bon ambassadeur transmet à sa cour tous les faits qu'il n'a ni le temps d'approfondir ni les moyens de vérifier. Demain, après-demain, dans ses dépêches suivantes, ce nonce, cet ambassadeur mieux avisé, confirmera ou

infirmera son récit de la veille. (1) Vous, bon Père, vous ne prenez que la première version, celle qui est hostile ; puis, sans creuser la question, vous passez à une autre et ne vous inquiétez même pas de savoir si l'accusation intentée par vous, n'a pas été pulvérisée, quand pour la première fois elle se produisit à l'état d'imposture.

Les Jansénistes, qui avaient des renseignements plus certains que les nonces sur la correspondance desquels déteint si cruellement Votre Révérence, les Jansénites, pour qui la haîne du nom de Jésuite était un stimulant, ont été mieux inspirés et dans leurs *nouvelles ecclésiastiques* du 25 avril 1774, c'est sans aucun étonnement que nous lisons cet hommage rendu à la vérité :

« On a beaucoup dit que les Jésuites des Etats du Roi de Prusse avaient obtenu de ce Monarque la permission non-seulement de demeurer tels qu'ils étaient avant le bref d'extinction, sans changer même d'habit, mais encore de choisir un d'entre eux vicaire-général pour les

---

(1) C'est le 17 mars 1774 que le cardinal nonce à Vienne, écrit, d'après *des lettres sûres*, que le Père Troïl avait consenti à accepter les fonctions de vicaire-général. C'est le 25 avril de la même année que les *nouvelles ecclésiastiques* attestent que ce fait a été reconnu faux. Le nonce de Vienne a dû faire part à la cour de Rome de tous les faits. Pourquoi le Père Theiner, s'arrêtant à la première dépêche, ne donne-t-il pas la rectification qui, dans l'intérêt même de la vérité, a été constatée dans les dépêches suivantes ?

gouverner et répondre de leurs actions à Sa Majesté, en cas de besoin. Malgré ces bruits tant répétés, l'élection effective de ce vicaire-général et la permission même de la faire sont encore un problème. Ce serait, de la part des soi-disant Jésuites, un acte de révolte contre le Saint-Siége, qui mettrait le comble à tous ceux dont ils s'étaient déjà rendus coupables, quoiqu'ils fissent hautement profession de n'enseigner que l'obéissance aveugle et passive, et qu'ils fussent partout les plus ardents fauteurs de l'opinion de l'infaillibilité du Pape. On avait d'abord débité que le Père Troïl (qui vient de mourir en Silésie) était le vicaire-général élu, et ensuite ce fait a été reconnu faux. »

Un fait qui se passe en Silésie, un fait à la charge des Jésuites, reconnu faux après examen par les sectaires du Jansénisme et admis sans contrôle comme indubitable par le Père Theiner, silésien, n'est-ce pas le renversement de toute idée reçue? Et dans ce simple rapprochement n'y a-t-il pas toute une leçon qui sera peut-être perdue pour vous, mais qu'à coup sûr recueilleront des esprits et des cœurs plus disposés à la justice? Car en scrutant votre œuvre jusque dans ses profondeurs on serait tenté de croire malgré soi, que vous avez dit à votre plume ce que Caligula disait à son bourreau : « Frappe de façon à ce qu'ils se sentent mourir? »

Vous avez cité deux noms, un Père de la Vrillière, à Paris, le Père Troïl, à Breslau. Vous articulez deux insubordinations; vous précisez les lieux et le temps; vous êtes saisissable enfin. Que reste-t-il maintenant de

ces deux crimes de rébellion? Que surnage-t-il de toutes ces anecdotes, nées dans les tavernes, colportées par la vengeance, admises par les niais et jetées au rebut par les Jansénistes eux-mêmes jusqu'au jour où vous êtes venu donner un corps à tant de fables plus absurdes les unes que les autres. Ce qui reste, mon Père, je vais vous le dire ou mieux encore je vais vous le demander, et vous allez répondre dans toute la liberté de votre esprit, dans toute la plénitude de votre raison, qui n'ont pas toujours été obscurcis par de coupables préventions.

Il y a déjà longtemps que Votre Révérence, devenue catholique par les Jésuites, s'occupe de matières religieuses et qu'elle écrit. J'ai là tous vos ouvrages et j'en ai profité comme vous allez voir. En 1852, les Jésuites de 1773 s'insurgent contre le bref qui supprime leur Compagnie. Les lettres des uns, les discours des autres, l'attitude douloureuse, mais pleine de respect de tous, l'exil, les tribulations et le désespoir qui seront leur partage, vous avez lu tout cela dans mon *Clément XIV et les Jésuites*. Tout cela vous a laissé insensible, rien de tout cela n'a modifié une seule de vos inculpations, n'a suspendu sur vos lèvres une seule des calomnies qui en découlent. La vraisemblance, la vérité, l'histoire, même celle que les Jansénistes et les Protestants composèrent, n'ont pas eu pour vous le don de persuasion. Je renoncerais presqu'à vous convaincre, si je n'avais pas à opposer à vos iniquités d'aujour-

à votre justice d'autrefois. Père Theiner, lisez en 1853 ce que le Père Theiner écrivait en 1833 (1).

« Le Parlement de Paris, livré aux philosophes et aux Jansénistes, qui, les uns et les autres, ne cessaient de le stimuler, prononça enfin, le 6 août 1762, son arrêt contre l'ordre des Jésuites. Il ne manquait plus après cela que la suppression totale de la Société de Jésus. Elle fut prononcée à Rome, le 21 juillet. Ce fut ainsi qu'après une lutte héroïque tomba une des associations les plus généreuses et les plus grandioses ; elle tomba avec une résignation et une magnanimité qui fit rougir ses adversaires, et les força à reconnaître eux-mêmes le crime qu'ils avaient commis ».

Ils l'ont reconnu ce crime, Père Theiner. C'est vous qui l'affirmez. Le reconnaissez-vous à votre tour ? Et puisque, selon vos dires de 1833, après une lutte héroïque, cette association, la plus généreuse et la plus grandiose, tomba avec tant de résignation et de magnanimité, est-ce que, pour motiver vos cruautés de 1852, les Jésuites du temps de la suppression sortiraient de leurs tombeaux ? Auraient-il déchiré de leurs mains le bref que Pie VII et tous ses augustes successeurs sur le trône ont, l'un après l'autre, frappé de la nullité la plus radicale ? Entre ces deux époques de votre âge mûr, que

(1) *Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique*, par le Père Theiner, p. 389.

s'est-il donc passé ? Et quel est ce démenti audacieusement public, démenti incroyable que vous vous donnez à vous-même ? Je n'interrogerai pas Votre Révérence. Il y a quelquefois dans la conscience d'un prêtre, qui se prend d'une haine sauvage contre d'autres prêtres, des abîmes que l'œil du chrétien ne doit pas sonder. Je respecte trop le caractère dont vous êtes revêtu pour descendre dans cet abîme.

Mais puisqu'il m'a été donné de me reposer l'esprit et le cœur sur un livre enfin digne de vous, qu'il me soit permis, mon Père, de le consulter encore une fois. Je ne le ferai qu'après avoir emprunté à votre *Histoire du Pontificat de Clément XIV*, quelques lignes de la page 404 du second volume. Vous y parlez de tous les motifs que les souverains d'Allemagne faisaient valoir pour conserver la Société de Jésus, même après son extinction, motifs que vous combattez, bien entendu, puis quand il s'agit de l'éducation, vous ajoutez : « Le troisième motif qui pouvait, jusqu'à un certain point, servir de prétexte spécieux à ces souverains, était en même temps pour les Jésuites, et surtout en Allemagne, le plus amer reproche. Là, ils avaient eu entre les mains l'éducation de toute la jeunesse catholique, tant séculière qu'ecclésiastique. Pourquoi n'avaient-ils pas formé des hommes qui pussent les remplacer, ou du moins partager l'enseignement avec eux ? Ce ne sont pas les ennemis, mais les amis sincères de la Société de Jésus qui se demandent l'explication du fait suivant. Lorsque les Jésuites entrèrent en Allemagne, ils y trouvèrent de

grands théologiens qui, avec un invincible courage, faisaient victorieusement front à toutes les attaques des prétendus réformateurs ; comment donc est-il arrivé lorsque, par une disposition particulière de la Providence divine, ils durent quitter cette même Allemagne, qu'ils n'en aient pas laissé un seul après eux ? Depuis le seizième siècle, c'est-à-dire depuis que les Jésuites y ont pris possession exclusive de l'enseignement de la jeunesse séculière et ecclésiastique, aucun pays du monde chrétien n'est aussi pauvre que l'Allemagne en écrivains catholiques de quelque réputation qui soient sortis des rangs du clergé séculier.

« La Compagnie de Jésus peut montrer des savants Jésuites d'une grande renommée ; elle a travaillé en Allemagne avec de magnifiques succès, et la bénédiction du ciel ; elle a opposé pendant près de deux siècles, au torrent impétueux de la réforme, une forte digue, cela est vrai ; mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'elle n'a produit dans le clergé séculier que peu d'hommes réellement remarquables. On pourrait à peine en citer un seul. »

Et quand ce seul serait vous, Père Theiner, est-ce que vous croyez que votre reconnaissance envers vos anciens maîtres ne serait pas pour eux un mérite devant Dieu ?

Vous êtes tellement préoccupé par je ne sais quel sentiment que vous ne vous apercevez pas qu'à chaque mot vous vous placez non-seulement en contradiction

avec vous-même, ce qui serait peu de chose, mais encore avec l'histoire. Vous affirmez qu'on pourrait à peine citer un seul homme réellement remarquable produit par les Jésuites dans le clergé séculier. Au tome II de vos *Institutions ecclésiastiques*, page 320 et suivantes, je lis les noms de plusieurs cardinaux, évêques, docteurs, martys de la foi ou de la charité, presque tous Allemands et élèves de la Compagnie. Aux pages 71 et 75 du second volume de ce même et terrible ouvrage, Votre Révérence glorifie, à juste titre cette fois, trois ou quatre évêques, qui, au milieu de la défection universelle, eurent le courage, alors si rare, de s'opposer aux innovations schismatiques de l'empereur Joseph II. Ce sont les cardinaux Migazzi, archevêque de Vienne, Franckenberg, archevêque de Malines, et le prince Estherhazy, évêque d'Agram. Or, ces trois évêques, c'est vous qui me l'avez appris, ont été formés par les Jésuites au courage et à la vertu.

Jean Henri, comte de Frankenberg, dont Votre Révérence a si dignement raconté la lutte glorieuse contre les tristes réformes de Joseph II, a été, au dire même du Père Theiner (1) « l'un des plus illustres prélats du XVIIIe siècle. Il mourut martyr de la sainte cause qu'il défendait et devint le sauveur de la foi catholique

---

(1) *Jean Henri, comte de Frankenberg, cardinal-archevêque de Malines, et sa lutte pour la liberté de l'Eglise, sous Joseph II*, par le Père Theiner, 1 vol. in-8o.

en Belgique. » Mais ce cardinal n'a pas, comme le Père Theiner, renié ses maîtres. Il ne s'est pas fait ingrat pour courir après la popularité ou pour assouvir une vengeance sans motif. Lors de sa promotion au cardinalat, en 1778, il adressait aux maîtres et aux élèves du collége germanique à Rome, ces lignes pleines de tendres regrets :

« Le souvenir de ce collége, lit-on dans cette lettre, me sera toujours cher et précieux par la raison que j'y ai été formé avec beaucoup de soin par des hommes célèbres de l'infortunée Société actuellement éteinte, et que j'y ai puisé non-seulement les principes des vertus et des sciences, mais que j'y ai encore reçu d'excellentes leçons sur la vie ecclésiastique ; de sorte que si j'ai fait quelque bien, si j'ai eu quelque bonheur, celui même de parvenir à la pourpre, je le dois à ces hommes illustres qui ont été chargés de mon éducation ; ce serait même une ingratitude monstrueuse de ne pas leur en rapporter toute la gloire après Dieu. »

Après vous avoir interrompu pour opposer le Père Theiner à lui-même, je vous laisse encore la parole. Vous continuez donc : « Ajoutez à cela cette triste circonstance, que les Jésuites, dans les derniers temps de leur existence, avaient dans l'Empire, plus encore que dans les autres pays, comme la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, perdu une grande partie de leur ancienne vigueur. Leurs colléges étaient bien déchus de leur gloire d'autrefois, et n'avaient plus guère d'hommes remarquables parmi leurs professeurs. »

Ce tableau peu flatté n'a pas besoin d'ombres. Vous les répandez avec tant de prodigalité qu'à vous entendre, l'Allemagne et les autres contrées de l'Europe où les Jésuites se dévouaient à l'éducation publique, n'auraient été, en 1773, que le refuge de l'ignorance. Par bonheur pour les autres et pour vous-même, vous n'avez pas toujours été aussi sévère. Vous avez vos années de justice et d'injustice. Vous seriez presque dans la même personne le Castor et le Pollux de l'histoire. En voici une preuve que vous ne récuserez pas. Vous venez de parler la langue de 1852. Vous serait-il bon de remonter à celle de 1833 ? Ecoutez-vous, comparez-vous, méditez-vous vous-même, et prononcez.

« Ce n'est point le lieu, dites-vous (1), d'examiner de plus près les causes de la nature révolutionnaire des temps qui ont immédiatement précédé le nôtre, et nous nous contenterons d'y jeter quelques légers regards, afin d'y chercher la clé des troubles qui nous agitent encore et qui semblent menacer de nous plonger dans le même abîme.

» Le grand et terrible changement que nous remarquons depuis la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle, dans l'éducation de la jeunesse, tant de celle qui se destine au ministère des autels que de celle qui doit remplir diverses fonctions civiles de la

(1) *Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique*, par le Père Theiner, t. 1, p. 374.

société, ne peut s'attribuer qu'à la suppression de la Société de Jésus. Ce fut cette suppression qui entraîna le renversement de toute éducation chrétienne, à laquelle on substitua une toute athée, qui ébranla l'Eglise et l'Etat jusque dans leurs fondements. La destruction de cette illustre Société fut suivie de celle des institutions les plus respectables et les plus saintes. Elles tombèrent avec celle qui avait été leur plus ferme appui. Qu'il me soit donc permis de dire ici quelques mots sur la suppression de la Société de Jésus. En décrivant cet événement, nous apprendrons à connaître et à juger la véritable tendance des destructeurs de cette Société....

» Il ne manquait pas d'hommes clairvoyants en France qui prévoyaient le mal irréparable qui résulterait, non seulement pour leur patrie, mais encore pour tous les Etats catholiques, si l'on ne s'appliquait avec vigueur et énergie à faire échouer le complot impie des Encyclopédistes, et à contrecarrer leur tendance irréligieuse. Cette tendance se dévoile le mieux dans leur combat contre la Société de Jésus. Voltaire, ce Luther du dix-huitième siècle, était à la tête de l'infernale ligue. Il combattit avec les mêmes armes déloyales, avec la même démence, avec autant de méchanceté que le terrible révolutionnaire du seizième siècle, contre l'Eglise et ses institutions, afin de préparer sur ses ruines le prompt et inévitable renversement des Etats. Le grand obstacle qui s'opposait encore à l'exécution d'un si vaste plan, était la Société de Jésus, à cause de son grand zèle pour la religion, de son influence sur l'esprit de la jeunesse,

de la grande estime qu'avaient pour elle les souverains, et enfin par le respect inébranlable qu'elle ne cessait de témoigner pour la Chaire de Saint-Pierre. Voltaire reconnut tout cela, et dirigea en conséquence toute la force de ses armes contre l'Ordre des Jésuites, qu'il regardait comme le seul appui qui soutenait le Christianisme contre ce déluge de railleries et de sarcasmes. « Quand une fois nous aurons détruit les Jésuites, écrivait-il en 1761 à Helvétius, nous aurons beau jeu avec l'Infâme. »

Ils l'ont eu, Révérend Père, et ils l'auraient encore, si des ouvrages, tels que votre apothéose de Clément XIV, étaient pris au sérieux. Mais, puisque vous m'avez amené sur le chapitre de l'éducation et sur les bienfaisants résultats du bref *Dominus ac redemptor*, étudions ensemble ce qui ce passa en Portugal à la chûte des Jésuites.

Le nom du marquis de Pombal est aussi inséparable du nom des Jésuites que Ravaillac de Henri IV. C'est l'assassin que l'histoire attache à la victime, le bourreau que la postérité flétrit en le faisant assister à la gloire du martyr. Cet homme a tué les Jésuites, il les a tués avec toutes les barbaries que n'aurait pas inventées un de ces tyrans que l'antiquité livre au mépris des générations naissantes. Ces cruautés peuvent être un titre à l'estime du panégyriste de Clément XIV ; mais comme Pombal n'écrasait, lui aussi, les Jésuites que pour avoir plus beau jeu avec l'Infâme, je ne comprends pas trop pourquoi Votre Révérence ne lui fait pas deux parts ?

Clément XIV crut devoir, c'est ainsi que vous parlez, donner à ce ministre si zélé et si actif de nouvelles marques de sa gratitude et de sa bienveillance. »

Le Pape envoie donc des indulgences à son cher et noble fils en Jésus-Christ. Jamais homme n'en eut autant besoin ; jamais homme n'en fit moins usage. Mais Pombal a immolé les Jésuites. Il a droit aux égards, aux louanges même de Votre Révérence. Qu'importe la vérité pourvu que les Jésuites soient humiliés jusque dans l'ovation que le Père Theiner, l'esclave de son inimitié, décerne au ministre portugais. « Pombal, dites-vous, s'occupait aussi (1772) avec intelligence de relever de leur décadence les sciences théologiques et profanes, dont l'étude, à cette époque, était grandement négligée. L'Université de Coïmbre reçut une nouvelle forme adaptée aux besoins du temps et une extension considérable. »

Voulez-vous le connaître, Père Theiner, ce ministre si zélé et si actif, qui, racontez-vous encore, offrait toujours de nouveaux et heureux témoignages de sa sincère affection et de son dévouement envers le Saint-Siége, cet intelligent promoteur de l'éducation publique, relevant de leur décadence les sciences théologiques et profanes, et adaptant l'Université de Coïmbre aux besoins du siècle ? — Toujours les besoins du siècle. — Écoutez donc le cardinal Pacca, qui fut, sous Pie VI, nonce à Lisbonne, pendant sept ans (1).

---

(1) *Mémoires sur le Portugal,* par le cardinal Pacca (2e édition. Avignon, 1856).

« Après avoir donné le premier signal de la persécution contre un Ordre célèbre par les services qu'il a rendus à la religion et aux sciences, Pombal corrompit l'enseignement public dans les écoles, les Universités et surtout celle de Coïmbre...

« Pombal avait rompu, continue l'éminent Pacca, toute communication avec le Saint-Siége, et laissé, pendant quelques années, le Portugal dans un état de schisme. Plus tard, pour plaire à la princesse Marie, qui devait être l'héritière du trône, et peut-être aussi pour tranquilliser l'esprit du Roi, il ouvrit une négociatiure avec Rome pour le rétablissement de la nonciation de Lisbonne, qui fut occupée par Mgr. Conti, de l'illustre famille de ce nom, et petit neveu d'Innocent XIII; mais les intérêts de l'Église restèrent toujours sacrifiés, parce qu'on ne révoqua pas les lois destructives de la liberté et des immunités ecclésiastiques, qu'on ne mît aucun frein aux usurpations des tribunaux civils en matière religieuse, et que l'Université de Coïmbre continua d'être la propagande des doctrines les plus perverses. »

Voilà aujourd'hui les alliés de Votre Révérence, les hommes de sa droite, les hautes capacités pour lesquelles vous n'avez que des sourires de jubilation. En 1836, il n'en était pas ainsi, et lorsque vous-même, Père Theiner, vous rendiez compte, dans les *Annales des sciences religieuses*, de ces mémoires du cardinal Pacca, vous trouviez bien votre petite pierre à jeter au

marquis de Pombal. Que pensiez-vous alors du ministre si zélé et si actif d'aujourd'hui, de ce ministre à qui Clément XIV faisait de douces gracieusetés plénières,

« Personne, certainement, affirmiez-vous en tout vérité pour cette fois encore (1), n'a présenté la décadence du Portugal avec autant d'énergie et de vérité que notre illustre écrivain qui, ayant demeuré en qualité de Nonce apostolique, plus de sept années en ce pays, a eu toute facilité d'en bien connaître l'état religieux et civil. Suivons donc le noble écrivain dans ses graves considérations, et réunissons sous un seul point de vue les causes de la décadence du Portugal, que l'auteur a développées dans le cours de son ouvrage ; alors nous demeurerons convaincus que les doctrines jansénistes, qui ont jeté de si profondes racines en ce malheureux pays, en ont occasionné la ruine. Plein de justesse et de sagacité, Pacca nous montre par quels moyens le Jansénisme est parvenu à établir en ce royaume sa domination avec plus d'empire qu'en aucun autre royaume catholique ; ces moyens ont été l'extinction de la Compagnie de Jésus... la ruine de l'Université de Coïmbre, qui, d'institution vraiment et éminemment catholique qu'elle était, est devenue le foyer du Jansénisme ».

A quelques pages plus loin, vous disiez (2) : « Après la suppression de la Compagnie de Jésus, qui, tant qu'elle

---

(1) *Annales des sciences religieuses, publiées à Rome par l'abbé de Lucca*, t. 2, p. 162, 1836.

(2) Ibidem, p. [illegible].

subsista, defendit et garda pur et entier le dépôt des vraies doctrines de l'Église : après l'érection d'un tribunal profane de censure, il restait peu à faire pour rendre complet le triomphe du Jansénisme en Portugal. Mais cela était réservé à l'Université de Coïmbre, qui, depuis qu'elle eût été enlevée aux Jésuites, reçut une direction toute nouvelle, touchant l'enseignement public. Elle tomba entièrement dans les mains des novateurs et des incrédules. Ce fut encore là l'œuvre de Pombal et de Séabra son instrument ».

Après plus de quatorze années d'admiration pour les Jésuites, et de respect pour vous-même, voilà donc dans quel abîme je vous ai précipité ! C'est mon *Clément XIV et les Jésuites* qui a porté le trouble dans l'esprit de Votre Révérence. La tête du Père Theiner est donc bien peu solide pour qu'un ouvrage, bâti sur des documents originaux, lui donne le vertige ? Ce n'est pas moi qui aurais écrit l'*Histoire du Pontificat de Clément XIV*, telle qu'il a plu à Votre Révérence de l'accommoder ; mais je signerais encore vos *institutions d'éducation ecclésiastique* et votre article dans les *Annales des Sciences religieuses*.

Comme jusqu'à ce jour personne n'a trouvé ou ne trouvera une ligne de moi à mettre en contradiction avec mes doctrines actuelles, je crois vous honorer, Père Theiner, en vous faisant cette proposition. Vous ne l'accepterez point par fausse honte ; cependant, jusqu'à explication contraire, vous n'échapperez pas à

ces reproches de palinodie dont notre siècle est plein ; mais qu'un consulteur du Saint-Office et de l'Index, aurait peut-être dû avoir la pudeur de s'épargner. Vous ne l'avez pas eue, et, comme je n'ai jamais jeté la première pierre à mon ennemi, je n'ose pas vous dire : Racca ! les remords de votre conscience vous le diront assez. Vous serez béni par les injustes et loué par le pécheur ; je ne demandais pas cette vengéance au ciel.

Tous les documents que mon livre de *Clément XIV et les Jésuites* a produits dans ce débat solennel, tous ces documents qui ont fait baisser la tête ou demander grâce aux plus déterminés adversaires de la Compagnie de Jésus, sont déclarés par Votre Révérence originaux et authentiques, et elle leur fait l'honneur, bien mérité du reste, de les regarder comme si invulnérables, qu'elle-même, Votre Révérence, n'en parle qu'en tremblant, et le moins qu'elle peut. Ces correspondances de d'Aranda et de Bernis, de Campomènes et de d'Aubeterre, du cardinal André Corsini et de Manuel de Roda, du duc de Choiseul et de Moñino, de Pombal et de Pagliarini, du cardinal Malvezzi, avec Clément XIV et du chevalier d'Azara, ces correspondances déplorables, mélange de bassesse, d'adulation et de malice, où les méchants adorent les niais, ces correspondances sont hors de doute. Vous affirmez leur généalogie ; mais vous vous gardez bien de discuter leur contenu.

Leur contenu, c'est la sentence portée contre Clé-

ment XIV, c'est la flétrissure imposée à tous ceux qui veulent changer notre pitié pour lui en admiration pour ses actes. Vous avez saisi le joint beaucoup mieux que je ne l'aurais attendu de votre partialité, Père Theiner. Vous avez bien voulu être cruel, injuste, perfide, odieux envers les Jésuites ; — c'est au vocabulaire de Votre Révérence que j'emprunte ce langage qui, si vous ne me l'eussiez pas appliqué, me serait encore inconnu. — Vous n'avez pas osé être ridicule avec moi et vous avez eu tort. M. Lenormant, l'abbé Cognat et tant d'autres ne vous avaient-ils pas donné l'exemple ? Ne vous auraient-ils pas soutenu dans votre croisade contre les documents que l'un a niés sans daigner les voir et que l'autre nierait encore après les avoir examinés.

Mais, Père Theiner, la question n'est plus sur d'aussi piètres sujets. Ils sont jugés et vous aussi. Exécutons donc jusqu'au bout le jugement qui vous concerne, le seul qui importe réellement à l'histoire.

Par un privilége dont je jouis assez souvent et qui deviendrait fort triste pour le public, si Votre Révérence se mettait toujours à la peine afin de me le faire expier, j'ai jeté dans le monde certains documents qui ont enfin permis aux hommes sensés d'avoir une opinion raisonnée sur la destruction des Jésuites. Ces matériaux historiques, ignorés de tous jusqu'à l'apparition de mon *Clément XIV*, sont les seuls que je puisse, que je doive prendre sous ma responsabilité. Vous avez voulu, cher Père, en accepter votre part. De votre

pleine autorité vous les avez déclarés tous incontestables. Par cette large absolution que je n'avais pas songé à solliciter de vous, je me trouve en dehors du débat. D'accusé principal, j'étais devenu complice. Me voilà pour le quart d'heure juge du camp. Éprouvons donc les armes trempées dans votre écritoire qui ne vaut peut-être pas l'acier de Damas ou de Tolède.

Vous niez la lettre que Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, aurait adressée au Pape Clément XIV. « Cette lettre lui faisait, racontez vous, les plus amers et les plus insolents reproches au sujet de la suppression de la Société de Jésus. Elle renfermait les plus extravagantes théories, et allait jusqu'à prétendre que, le Saint-Père n'ayant aucun droit de séculariser les Jésuites, l'épiscopat et le clergé français n'étaient nullement tenus de se soumettre à son bref.

« On ne pouvait faire une plus grossière injure à ce vénérable prélat et à tout l'épiscopat français que de leur supposer des sentiments si révoltants, si séditieux, et qui, en supposant qu'on les eût suivi eussent nécessairement conduits l'Église de France à un schisme ouvert. Il suffit de jeter un seul regard sur cette pièce pour s'assurer qu'elle est fausse. Le langage rude et le style délayé de ce factum le démontrent.

« Comment l'archevêque de Paris pouvait-il écrire une semblable lettre, après avoir si sévèrement puni et suspendu *a divinis* l'Ex-Jésuite la Vrillière pour avoir

parlé du bref dans des termes imprudents sans doute, mais mille fois moins coupables ! »

En ma qualité de juge, Votre Révérence me permettra bien, j'espère, de ne pas m'appesantir sur l'Ex-Jésuite la Vrillière, que vous traînerez longtemps rivé à votre cheville comme un boulet. Vous ne voulez pas croire à l'authenticité de cette missive ; je ne demanderais pas mieux que de me laisser convaincre par vos raisons ; mais d'abord, dégageons l'épiscopat français de la querelle. Christophe de Beaumont est seul en cause et il a trop magnifiquement lutté pendant sa vie pour qu'un dernier assaut le trouble dans son repos suprême. L'épiscopat français avait fait tout ce qu'il pouvait humainement faire afin d'arracher les Jésuites aux coups des ennemis de l'Eglise et du Trône. Il avait prié, il avait supplié et quand les Parlements eurent brisé la Compagnie en France, l'Épiscopat ne se crut pas encore quitte à l'égard des Jésuites. Au mois de mai 1765, quatre mois après la bulle *Apostolicum* datée du 7 janvier de la même année, cette pauvre bulle *extorquée*, comme disent Ganganelli et le Père Theiner à Clément XIII et qui va recevoir l'adhésion de tous les évêques, eut lieu à Paris l'assemblée générale du clergé. Elle fut unanime (1) pour voter un

(1) Dans la même assemblée générale, les prélats s'occupèrent des évêques qui, en 1762, contrairement à la doctrine et à la conduite de tout l'épiscopat français, avaient approuvé les *extraits des assertions* dans le sens du Parlement.

mémoire présenté au Roi et dans ce mémoire on lit : (1)
« Que le clergé n'a pu voir sans la plus vive douleur une société de religieux recommandables par la pureté de la foi, par l'intégrité des mœurs, l'austérité de la discipline, l'étendue du travail et des lumières, et par les services sans nombre qu'elle a rendus à l'Eglise et à l'Etat traduite comme criminelle devant les tribunaux et les accusations les plus atroces intentées contre elle, accréditées et répandues dans tout le royaume, malgré le témoignage constant de l'Eglise de France qui ne s'est jamais démentie en sa faveur ; que la dispersion de ces religieux laisse un vide affreux soit dans les fonctions du saint ministère auxquelles ils étaient em-

---

On admit (p. 1385) une espèce de rétractation de l'évêque d'Angers (un des trois), dans laquelle il protestait : « qu'il a toujours pensé comme le clergé de France, auquel il s'unira de nouveau en adhérant aux actes de cette assemblée, et par conséquent aux regrets et aux éloges que l'assemblée émet au sujet des Jésuites. »

Quant à l'évêque d'Alais qui a refusé de reconnaître aucune autorité, même de médiation, dans l'assemblée générale, il a été statué (p. 1409) que l'on demandera au roi la permission d'assembler le concile provincial de Narbonne, pour y examiner et juger l'affaire de l'évêque d'Alais.

L'évêque de Soissons, Fitz-James, le troisième des évêques opposants, était mort en 1764 ; en sorte qu'en 1765 il ne se trouvait en France qu'un seul évêque qui se déclarât contraire aux Jésuites, et il était désavoué par l'épiscopat tout entier.

(1) *Procès-verbaux des Assemblées générales du Clergé de France*, t. VIII, p. 1406.

ployés, sous les yeux et par l'approbation des évêques, soit dans l'éducation de la jeunesse à laquelle ils consacrent leurs veilles et leurs talents, soit dans l'œuvre sublime et laborieuse des Missions qui était le principal objet de leur Institut, que le clergé ne cessera de former des vœux pour leur rétablissement. »

C'est sans aucun doute une des plus belles approbations qu'ait jamais reçues en France une bulle pontificale, mais c'est aussi un témoignage de ce que l'Épiscopat pensait des Jésuites, même après leur suppression dans le royaume très-chrétien. Ne serait-ce pas un indice des sentiments qui ont dû l'animer, lorsque huit ans plus tard, Clément XIV se laissera forcer la main ? Par les remontrances que le corps épiscopal adressait à Louis XV et qui recevaient une publicité officielle, ne peut-on pas deviner celles que l'Eglise gallicane, dans l'affliction de ses regrets et ayant à sa tête ses premiers pasteurs, a dû faire au Pape ? Christophe de Beaumont les a-t-il résumées ? A-t-il écrit en son nom propre ou n'a-t il pas écrit ? Voilà la question. Vous penchez pour la négative et jusqu'à un certain point vous êtes dans votre droit. L'original de cette lettre n'existe plus, s'il a jamais existé. Clément XIV l'a-t-il détruit ? le Père Bontempi, son confesseur, l'a-t-il volé immédiatement après la mort du Pape, comme la malheureuse correspondance du cardinal Malvezzi, qui, de naufrage en naufrage, est venue aborder sur mon bureau.

Ce point ne sera très-propablement jamais éclairci.

A toute force, vous pouvez ne pas ajouter foi à l'authenticité de ce document; mais le caractère de Christophe de Beaumont est connu. Sa merveilleuse loyauté ne fait pas plus doute que l'immensité de sa foi. Pensez-vous Père Theiner, que si cette lettre n'eût pas été réellement son œuvre, et que si, à Paris même, on l'eût sommé d'avoir à la reconnaître ou à la nier, Christophe de Beaumont, qui aimait le danger, aurait refusé de l'affronter une fois de plus? Dans l'intérêt de son honneur, pour l'édification de son troupeau, et, chose plus grave encore, par respect pour la Chaire apostolique, n'aurait-il pas tenu à démentir les sentiments si révoltants et si séditieux que Votre Révérence dénonce dans cet écrit?

Or, voici la preuve la plus évidente que le défi fut porté à Christophe de Beaumont de nier l'œuvre qui lui était attribuée? Ce sont encore les Jansénistes des *Nouvelles ecclésiastiques* qui nous révèlent ces faits. Nous lisons dans ce journal du 6 août 1776 :

« On débite, depuis quelques mois, en Hollande, deux lettres : la première, de M. Christophe de Beaumont du Repaire, archevêque de Paris, en réponse au bref particulier adressé à lui par Sa Sainteté Clément XIV; la seconde, de M. Jean-Joseph de Saint-Jean-de-Jumilhac, archevêque d'Arles, à ses évêques-suffrageants, sur le bref de Sa Sainteté Clément XIV. *A Amsterdam, chez Ferdinand Sundorff, libraire sur le Rokkin*, 1775. Le nom du libraire qu'on voit au frontispice de cette brochure n'est point chimérique;

comme on pourrait se l'imaginer. L'exemplaire que nous avons sous les yeux a été acheté chez Ferdinand Sundorff, à Amsterdam; et, en son absence, sa femme a protesté que ces lettres étaient très-véritables, que M. l'archevêque d'Arles étant mort, on ne pouvait invoquer son témoignage, mais que M. l'archevêque de Paris ne refuserait pas de certifier l'authenticité de la sienne. Ce doit être sur la parole de celui qui avait fourni le manuscrit, que le libraire donne de telles assurances; mais elles auraient besoin d'une meilleure garantie.

Nous désirerions beaucoup de pouvoir nier absolument l'authenticité de cette lettre, et si nous apprenons que M. l'archevêque de Paris la désavoue, nous ne manquerons pas d'en avertir. Mais, on ne peut disconvenir qu'en d'autres occasions ce prélat n'ait adopté des pièces, qui donnent quelque vraisemblance à celle-ci, telles que la fameuse instruction pastorale de Conflans et celle où il combattait les prétendues atteintes données par les tribunaux séculiers à l'autorité de l'Eglise dans l'affaire des Jésuites. Quoi qu'il en soit, quel fruit a-t-on pu se promettre de la publication d'une pareille lettre, qui ne peut que faire beaucoup de tort à M. de Beaumont, sans être d'aucune utilité pour ses protégés, vu qu'elle n'est qu'un tissu de faussetés évidentes et fort indécemment hasardées? »

L'existence de la lettre admise, chacun comprendra les motifs de respect, de pitié et de politique qui durent fermer la bouche à l'archevêque de Paris. Clément XIV

n'était plus et Pie VI ne cachait à personne qu'un jour il espérait avoir le bonheur de ressusciter la Compagnie de Jésus. Mais la lettre, reconnue apocryphe par le prélat à qui on faisait l'injure de l'attribuer, ne devait-elle point provoquer un désaveu solennel de sa part? Christophe de Beaumont n'aurait pas attendu que les *Nouvelles ecclésiastiques* lui rappelassent en termes violents ses devoirs qu'il connaissait, qu'il remplissait si admirablement. Il eût protesté. Où est cette protestation? Christophe de Murr, dans son *Journal de l'Histoire de l'Art et de la littérature* (1), fait mention de la lettre comme d'une pièce authentique; les *Documents historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus*, par Saint-Victor, un grand nombre d'autres ouvrages la contiennent au moins par fragments. Jusqu'à ce jour, personne n'avait réclamé.

Il en est de même pour l'Avis motivé que le cardinal Léonard Antonelli remit à Pie VI, en 1775, lorsque le nouveau Pontife voulut consulter le Sacré-Collége, au sujet de l'Institut détruit. Ce document sévère, il est vrai, jusqu'à la cruauté, mais à la cruauté procédant de la justice, a été recueilli dans mon *Clément XIV et les Jésuites*. Le cardinal Antonelli avait pu le lire imprimé de son vivant, à Rome et partout. Pourquoi n'a-t-il pas désavoué cet *Avis*, « représentation qui, dites-

(1) Tome IX, p. 148 (24 avril 1774).

vous dans ce langage dont Votre Révérence a le secret, représentation qui convient plutôt à un impertinent palefrenier qu'à un noble cardinal de la Sainte Église Romaine. »

L'indignation par ordre et qui n'a pas assez de quatre cent cinq pages pour prendre ses ébats, cette indignation m'a beaucoup moins touché et convaincu qu'une bonne raison. Ces deux manifestes de Paris et de Rome s'unissent pour blâmer le bref *Dominus ac Redemptor*. En faisant une justice exemplaire, ces manifestes, rapprochés de la bulle de Pie VII qui, au mois d'août 1814, rend la vie à ces Jésuites que Clément XIV avait, malgré lui, voués à la mort, ont à peu près pour moi tous les caractères d'authenticité. Et puisque nous sommes sur ce sujet, qu'il me soit permis de faire une remarque. Elle sera tout entière à l'avantage de Votre Révérence.

Connaissez-vous, Père Theiner, une gravure française représentant le convoi du pauvre? C'est un cercueil lentement traîné vers le cimetière, et qui, pour tout cortége de parents ou d'amis, n'a derrière lui qu'un chien, triste symbole de la reconnaissance et de la fidélité. Ce chien, suivant son maître jusqu'à sa demeure éternelle, et cherchant encore à le défendre, si ses restes inanimés ne soulevaient pas plus de pitié dans la mort que le pauvre n'en rencontra dans les misères de la vie, ce chien m'amène à de pénibles réflexions.

Pour que Clément XIV n'ait suscité que vous comme défenseur de sa mémoire, depuis le jour de son décès

jusqu'à l'heure présente, il faut, mon Père, qu'il n'ait pas laissé un ami, pas un cœur reconnaissant, pas un homme juste sur la terre. Il a bien fait souffrir, mais il a beaucoup souffert ; et dans cette Rome où il avait vécu, où il avait régné, dans cette Rome où l'honneur des Pontifes suprêmes est un héritage que le Sacré-Collége transmet intact à ses successeurs comme une gloire de la famille catholique, il ne s'est pas élevé une voix pour désavouer des actes portant atteinte à la dignité du Siége romain ? Il y a bien eu dans la basilique de Saint-Pierre les obsèques pontificales des neuf jours. Le cadavre de Ganganelli fut certainement entouré de toutes les pompes de la mort, magnifique témoignage de notre néant, comme dirait Bossuet. Il a vu couler des larmes officielles, il a entendu les regrets et les éloges de chancellerie que les Rois de la Chrétienté, que les mandements épiscopaux versaient sur ce sépulcre entr'ouvert, larmes et regrets sans conséquence, que vous seul prenez au sérieux. Ces solennelles cérémonies s'oublient encore plus vite dans l'œil et dans les souvenirs des curieux que le défunt lui-même. Pourquoi cette solitude de l'histoire autour de Ganganelli ?

Les Cardinaux de sa création, les Evêques assistants au trône, la prélature, et mieux que tout cela, l'Ordre si nombreux des Franciscains, auquel il appartenait, ont laissé se répandre dans le monde des écrits qui entachaient sa réputation. Le nom de leurs auteurs était digne de toute croyance, par conséquent digne de tout démenti. Pour Clément XIV, personne ne s'est donné

cette peine, que le plus banal des amis prend pour la plus banale des connaissances. Le cercueil de Ganganelli et les restes mortels qu'il contenait ont été livrés au mépris de l'histoire. Il a eu, comme il a encore, des niais, des sophistes ou des incrédules qui sont venus prôner ce Pontife de l'ère nouvelle, l'*intemerato Clemente*, de l'abbé Gioberti. Ils lui ont infligé des louanges qui flétrissent. Mais au milieu des malédictions que les contemporains faisaient retentir sur ce tombeau, quel est le cardinal, quel est l'évêque, le prélat ou le catholique sincère qui, en dehors des mandements ou des condoléances de forme, ait sérieusemeut pris en main la défense de Ganganelli?

Vous seul, Père Theiner, avez eu ce courage. Vous ne l'avez eu que soixante-dix-huit ans après la mort de votre héros; mais ce n'est pas une raison pour que je ne rende pas justice à ce courage, à qui la vérité et le talent semblent avoir fait défaut comme par une punition providentielle. Pour défendre Clément XIV, abandonné par ses contemporains, abandonné par ses amis, abandonné par les hommes comblés de ses bienfaits, abandonné même par l'Eglise qui laissait vaguer ce nom comme une épave sur laquelle Rome n'osait faire valoir aucun droit, aucun titre, vous avez joué tout votre avenir littéraire, exposé votre probité sacerdotale, compromis votre nom et perdu par des colères sans résultat le fruit de vos précédents ouvrages.

Ce que vous avez fait n'est pas néanmoins l'œuvre d'un homme ordinaire. Durant cinq années, de 1847

à 1858, si c'est Votre Révérence qui l'a nommé, vous avez, pour essayer de me répondre, vécu de la vie de Clément XIV. Vous avez pris un à un tous les actes de son élection et de son pontificat et vous les avez exaltés. Vous avez cru sans preuves et haï sans provocations. Vous saviez qu'un des plus grands crimes de l'histoire c'est d'adopter pour elle et de faire considérer aux autres le succès comme la pierre de touche du mérite. Vous avez mis ce crime en deux immenses volumes; vous vous êtes acharné à montrer sans cesse Ganganelli comme l'exemple de tous les Papes, comme le moule dans lequel devraient être coulés tous les autres Papes. Vous avez fait taire les sentiments de reconnaissance, d'amour et de vénération dont vous étiez naguère animé en faveur de la Compagnie de Jésus. Vous vous êtes condamné à l'oubli de toutes vos œuvres antérieures. Vous les avez démenties, conspuées et sans songer que ces reproches de palinodie pouvaient un jour vous être adressés, vous m'avez jeté le gant du défi. Je l'ai relevé avec la conviction que vous étiez un homme mort, car vos colères à froid aussi bien que vos aversions et vos calomnies d'emprunt, trahissaient plutôt l'accomplissement d'une tâche que la satisfaction d'une justice.

Et quand je dis une tâche, voulez-vous, cher Père, que je vous fasse lire au fond de ma pensée, comme moi, je vais dévoiler les plus secrètes espérances de votre cœur? Si j'avais la malice exquise que vous m'attribuez, croyez-vous que je ne pourrais pas démasquer le but auquel tend l'historien du Pontificat de Clément XIV? Me

serait-il bien difficile de le pénétrer ? me sera-t-il permis de le faire toucher du doigt ? Eh bien ! ce but, le voici :

Par la publication de votre ouvrage, vous essayez de faire chercher, de faire proposer le moyen que l'on devrait employer afin de reprendre en sous œuvre la destruction des Jésuites. Mais, pour le coup, vous prétendez être plus habile que vos devanciers, et vous calculez que l'on pourrait renverser l'Ordre de Saint-Ignace-de-Loyola sans effaroucher, sans compromettre personne. La réputation de Ganganelli souffre de cette injustice, à laquelle il se voua d'abord, à laquelle ensuite il fut condamné. Le bon sens chrétien n'a jamais pu lui pardonner cette prostration de la vertu pontificale. Comme d'Alembert, le bon sens chrétien s'est rappelé la fable des brebis qui, en concluant la paix avec les loups, ont livré leurs chiens en ôtage, et il veille aujourd'hui. Votre Révérence prétend l'endormir, en dissimulant le but réel des nouveaux agresseurs de cette Compagnie. Ils s'efforcent d'établir en principe qu'éteindre la Société de Jésus partiellement ou totalement, lorsque le bien de la paix l'exigera, est une œuvre méritoire, une œuvre que les Catholiques, que les Jésuites eux-mêmes devront bénir, quand la réflexion leur sera venue, c'est-à-dire après la mort. On déifie Clément XIV ; Clément XIV trouve des panégyristes ; serait-il donc impossible aux imitateurs de Votre Révérence d'évoquer sur le trône de Saint Pierre un Pontife que l'on tâcherait de circonvenir et auquel on persuaderait qu'il peut rester très-grand, très-magnanime et très-saint, tout en

suivant l'exemple de son admirable prédécesseur (1)?

Un Pape semblable ne se rencontrera plus dans les annales de l'Église. Si sa conscience ne répugnait pas à cet abandon de la justice, soyez sûr, Père Theiner, que votre apothéose de Clément XIV le forcerait à réfléchir

(1) Déjà les lauriers du Père Theiner empêchent M. Bonnetty de dormir. Le très-savant archéologue français donne la main au très-illustre oratorien de Rome. Il se propose de publier dans ses *Annales de Philosophie* les arguments de cette thèse, à savoir « que Clément XIV, en supprimant la Compagnie de Jésus, a agi selon que le demandait alors le bien de l'Église. » C'est ce même M. Bonnetty qui, dans ce même article de l'*Université catholique* (novembre 1852), trouve en quelques lignes le moyen de surpasser en constructions viciées, en redondances boiteuses, MM. Lenormant, Paul de Geslin et le Père Theiner lui-même. M. Bonnetty s'exprime ainsi sur *Clément XIV et les Jésuites :*

« On sait quelle mémoire honteuse des écrivains catholiques avaient faite à Clément XIV ; à les entendre, il se savait lié par un marché simoniaque avec les Cours d'Espagne et de France. Les clauses du marché auraient été, d'un côté, la Papauté, de l'autre, la destruction de la Compagnie de Jésus. Il restait bien quelques obscurités sur cet acte inique ; mais, il y a quelques années, parut une *Histoire de Clément XIV* qui ne laissait aucun doute possible. Là, avec un grand appareil d'impartialité apparente, on nous donnait les *autographes*, les *fac-simile* qui constituaient authentiquement la honte du Souverain Pontife. Nous baissâmes la tête devant cette exhibition. »

Je ne sais trop si l'ouvrage du Père Theiner, commenté par moi, fera relever à M. Bonnetty la tête que j'ai eu le malheur de faire baisser ; mais ce dont je suis sûr, c'est que de tels ennemis, écrivant dans un pareil français, sont fort peu dangereux.

presque malgré lui, et il reculerait pour ne pas jeter à la postérité son nom couvert de louanges menteuses et de révélations déshonorantes. Ce Pape est impossible ; le chercher aujourd'hui serait inutile ; on verra plus tard. Le grain de senevé produira peut-être un chêne.

Depuis que l'Eglise compte parmi ses pasteurs des adeptes de l'école de l'abbé de Lamennais, depuis surtout qu'elle honore du sacerdoce d'anciens coryphées du Saint-Simonisme, des doctrines étranges s'y introduisent en contrebande. On entend des ouvriers en apostasie de la première comme de la onzième heure les professer avec une imperturbable assurance. Ces jeunes prêtres, qui sont de vieux sectaires, aspirent à régenter le monde du haut de leur humilité, et ils dénaturent les préceptes divins pour se donner le droit de violer les principes sociaux. Ils torturent le texte des Saintes Ecritures pour en extraire une leçon de révolte. Ils rompent avec le passé, avec les traditions, avec tous ces vénérables ecclésiastiques dispersés dans les provinces, qui vivent du devoir et s'abreuvent d'oubli ; ils rompraient même avec Rome, afin, disent les novateurs, les réformateurs, les néo-catholiques, de rester les hommes de la prière et des innovations salutaires. Dans cette France, patrie de l'insurrection, comme dans les autres contrées de l'Europe soumises à son action, ils veulent travailler à la vigne du Seigneur en inventant des paradis sociaux. Fiers de leur maturité trop précoce, ils flattent toutes les écoles d'anarchie, et ne savent aboutir qu'à un chaos, dans lequel entrent comme à regret quelques

idées d'ordre, perdues dans un océan d'utopies. Le vertige humanitaire entraîne une partie du clergé au-delà de toutes les bornes. Cette partie du clergé, dogmatisant l'émancipation de la blouse, et systématisant son obéissance aux lois, va dans les bas-fonds du vice diviniser les lépreux du monde moral, qui de là prennent, selon les chances diverses, la route du bagne, de l'échafaud ou des gouvernements provisoires.

La foule des croyants s'effraie de cette attitude si menaçante pour l'avenir. Elle devine que ces prêtres, révolutionnaires de différents degrés, doivent vouloir achever l'œuvre de la révolution, leur mère ; et sur les ruines de l'Église et des Ordres religieux qui la soutiennent, fonder un clergé séculier, national, constitutionnel, tel que le rêvait l'abbé Gioberti. Laissons, pour un moment, Père Theiner, les Jésuites de côté et prenons un autre Institut, aussi bien méritant que lui ; par exemple, l'Ordre des Frères-Prêcheurs de Saint-Dominique. Maintenant, supposons qu'un Roi très-chrétien ou même très-catholique vienne demander à un Pape l'extinction de cette Société antique et vénérée des Frères-Prêcheurs. Quelles raisons donnerait-on pour obtenir ce triste résultat ? Je vais vous les déduire, comme si je les entendais sortir de votre propre bouche. « Ces Dominicains sont des prédicateurs moroses. Ils troublent la paix et les consciences, ils exigent de pénibles restitutions, ils suscitent des vocations religieuses, inquiétantes pour les familles et surtout pour le clergé séculier. Ils sont en guerre contre les Universités jalouses de leurs succès ; athlètes infatigables, ils luttent avec la parole

comme avec la plume. Au nom de la tranquillité de l'Église et du repos universel, Très-Saint-Père, détruisez cette Société qui, par ses turbulences de zèle, compromet nos intérêts et ceux des peuples; puis, vous serez béni, admiré et adoré. »

Que, par une fatale exception, un Clément XIV monte encore sur la Chaire de Pierre, et lorsqu'il aura rempli le vœu formé contre les Dominicains, pensez-vous, Père Theiner, que vos alliés s'arrêteront en aussi beau chemin? Il en est des Ordres religieux comme de la propriété. Qu'on ébranle ou qu'on rende douteux le principe, il n'y a plus rien de stable, tout est laissé à l'arbitraire, et les complaisances de l'Église mènent inévitablement à sa ruine. C'est toujours ce qui arriva à la chûte des Jésuites. « Quand les Pères de la Compagnie, lit-on dans *Clément XIV et les Jésuites* (1), furent forcés de sortir d'Avignon, militairement occupé par les troupes de Louis XV, ils rencontrèrent sur leur passage des religieux de divers couvents. Ces religieux saluaient d'un air railleur les Jésuites prenant la route de l'exil. « Riez, riez, mes Pères, leur dit le recteur, nous portons la croix en tête de la procession; nous ouvrons la marche, vous la fermerez bientôt. »

Le *bientôt* ne tarda point de se lever sur tous les Ordres religieux, sur le clergé et sur les fidèles. L'Oratoire lui-même, Père Theiner, fut victime des préceptes

(1) *Clément XIV et les Jésuites*, p. 473 (3e édition).

qu'il avait inculqués. Est-ce que, par hasard, vous croiriez devoir recommencer l'application de cette théorie?

De tous les temples où il se cache un apostat, de tous les lieux où végètent dans un imbécile besoin de conservation modératrice tous les stupides qui, sous Néron, auraient pris une patente de marchand de bois pour alimenter l'incendie de Rome, de tous les camps où il se dresse un ennemi latent ou avoué du Saint-Siége, de tous les cénacles ignorés où de vaniteuses ignorances se posent en thaumaturges, de tous les recoins universitaires où s'échauffent incessamment contre la Compagnie de Jésus des inimitiés qu'elle ne croit pas assez sérieuses même pour les repousser d'un pied dédaigneux, vous pourrez entendre s'échapper un concert d'éloges en votre faveur. Vous ne l'aurez pas cherché; vous n'aurez peut-être rien fait pour le mériter. Il vous viendra comme de surérogation. Les Révolutionnaires, c'est-à-dire les incrédules, ne manqueront pas à votre triomphe qui serait le leur, si je n'avais pas cru devoir répondre, par la plus froide raison, aux iniquités, votre seule force et votre seule arme.

Vous avez toujours été à mon égard blessant et injurieux. Je suis resté pour vous ce que je devais être, bienveillant dans la forme, implacable dans le fond, car en m'adressant à un prêtre, je défendrais quelque chose qui m'est plus cher que l'honneur, parce que pour moi ce quelque chose se confond avec l'honneur lui-même, c'est la vérité. Maintenant que Dieu juge entre nous. Néanmoins, Père Theiner, qu'à vos der-

niers moments. Dieu vous garde d'un historien tel que celui que l'Oratoire tenait en réserve pour Clément XIV.

Car il va mourir ce Pape immortel, et moi qui lui avais donné le repentir, lorsque les cardinaux Calini et Pacca, lorsque les Papes Pie VI et Pie VII ne lui concédaient que la folie, je me trouve faire presque rougir Votre Révérence « de citer les paroles abominables par lesquelles M. Crétineau Joly veut faire croire que Clément XIV soit mort non-seulement sans sacrements, mais encore sans repentir, comme le criminel le plus endurci. »

Père Theiner, il est bon, il est salutaire quelquefois de rire avec les vivants; je ne plaisante jamais avec la mort. Celle de Clément XIV m'a frappé comme peut-être jamais une autre mort ne me frappera. Jusqu'à lui, il n'y avait qu'un moyen de bien mourir; c'était de bien vivre. Dieu a permis une exception en sa faveur. Pour adoucir à ce malheureux pontife sa dernière heure, ou plutôt pour lui éviter une faute nouvelle dans les angoisses de l'agonie, Dieu lui réserva un prodige de sa miséricorde. Avec l'entourage qu'il s'était fatalement donné, avec les promesses encore plus fatales qu'il avait faites de créer onze cardinaux, et quels cardinaux! Clément XIV pouvait, il devait finir insensé ou lâche. Dieu voulut qu'il mourût comme un saint.

Dieu, par l'intermédiaire d'Alphonse de Liguori,

accomplit un miracle. Saint Alphonse de Liguori, alors évêque dans le royaume de Naples, apparut à Ganganelli; il le consola, il lui communiqua cette force d'en haut dont nous aurons tous besoin. Quoique invisible à tout autre œil qu'à celui de l'agonisant, il lutta contre les obsessions qui assiégeaient son lit de mort; il l'amena à refuser la promotion des onze cardinaux *in petto* que les ennemis du Saint-Siége se disposaient à enlever à tout prix. A la première comme à la dernière édition de *Clément XIV et les Jésuites*, on lit: « Ce refus si extraordinaire dans un souverain Pontife, qui avait tant accordé, paraissait inexplicable; il se fit avec un courage que semblait doubler l'approche des jugements de Dieu, et Ganganelli expira saintement comme il aurait toujours vécu s'il n'eût pas mis une heure d'ambition et un désir d'iniquité entre sa pourpre et la tiare. »

Où donc, Père Theiner, avez-vous pris « que M. Crétineau Joly veut faire croire que Clément XIV soit mort, non-seulement sans sacrements, mais encore comme le criminel le plus endurci? » Moi, écrivain profane, j'ai ajouté foi au miracle de bilocation de saint Alphonse de Liguori; vous, écrivain religieux, vous flanquez ce miracle d'un *probablement* sur lequel le Saint-Office et l'Index auraient plus que probablement à informer. A la dernière heure de Clément XIV, j'ai donné une force et une sérénité que les cinq années de son pontificat n'auraient pas fait présager. Enfin il a eu le courage de résister à ses deux mauvais anges, le cardinal Malvezzi et le cordelier Bontempi. Ce courage, je l'ai admiré, je

l'ai constaté, parce qu'il reposait l'âme de tant d'abaissements, et comme il faut toujours excuser ce qu'on a toujours besoin d'aimer, j'ai été heureux de bénir dans sa mort celui que j'avais jugé dans sa vie. Vous, prêtre, vous, moine, vous arrivez, une dépêche du cardinal de Bernis à la main. Au lieu de voir comme moi, dans ce sublime refus, la trace d'un consolant repentir et l'espoir d'une réconciliation avec le ciel, vous aimez mieux n'y chercher que l'effet d'une jalousie monacale. « Ce n'est pas par entêtement, écrivait Bernis (1) au comte de Vergennes, le 26 octobre 1774, que le Pape n'a pas publié la promotion réservée *in petto*, c'est par des scrupules qu'on lui a donnés, un moment après qu'il se fût déterminé à la déclarer en présence des quatre cardinaux. Le cardinal Malvezzi et le confesseur sortirent pour aller chercher ces Éminences; ils laissèrent le Pape une demi-heure avec un religieux du même ordre que le Père Bontempi, et qui, craignant sans doute que celui-ci ne fût compris dans la promotion, donna des scrupules au Pape sur quelques-uns des sujets créés cardinaux. »

C'est sous le coup de cette supercherie d'un cordelier trompant un Pape à l'agonie pour qu'un autre cordelier ne soit pas promu au cardinalat que vous laissez Clément XIV entre les mains de Dieu. Je m'étais, en 1847, cru autorisé à épargner à l'Univers Catholique ce

(1) Cette lettre se trouve à la page du second volume de l'*Histoire du Pontificat de Clément XIV*, p. 515.

dernier scandale. Vous l'avez donné, ce n'est pas sur moi que la honte en retombera.

Les gens de bien sont rares, a dit, dans sa treizième satire, Juvénal, dont l'honnêteté allait jusqu'au cynisme ; à peine en pourrait-on compter autant que Thèbes a de portes ou le Nil d'embouchûres. Mais, puisqu'il en reste encore quelques-uns, prenons-les pour arbitres ; soumettons-leur toutes les pièces du procès, et quoique la résignation d'une race ou d'un pays au mensonge et son indifférence en face des révolutions soit le symptôme le plus fatal et celui qui caractérise le mieux la décrépitude morale, que les gens de bien prononcent.

Maintenant donc, Père Theiner, entre les désolations de ce pontificat que, grâce à Dieu, nous ne reverrons plus, et les calomnies prodiguées à l'Ordre de Jésus, arrêtons-nous et résumons un peu cette discussion, étrange dans les mots, étrange dans les faits, étrange dans nos positions respectives, plus étrange encore dans ses sous-entendus, car Votre Révérence n'a pas dit tout ce qu'elle avait sur le cœur et moi je ne veux pas encore aller plus loin. Laissons donc le présent et l'avenir pour ce qu'ils sont. Occupons-nous du passé. C'est pour le passé que vous avez travaillé, n'est-il pas vrai ? Voyons ce que le passé aura gagné à votre œuvre ? et comme résultat d'étude, interrogeons-nous pour savoir quel est celui des deux écrivains qui a le mieux réussi à sauvegarder les droits de la vérité, de la justice et de la religion ?

Dans un discours prononcé à l'Académie catholique

de Rome, peu de mois avant sa mort, le cardinal Pacca se glorifiait d'avoir toujours méprisé les conseils pusillanimes de la prudence humaine. Il se félicitait de s'être débarrassé dans sa vie de cette tourbe de nécessaires après le besoin, de ces repris de modération, trop timides pour oser le crime, trop lâches pour risquer la vertu, malades qui, croyant leur lit bien fait, ne veulent pas qu'on le remue. Le cardinal Pacca était un homme de vérité. C'est pour la vérité que j'ai combattu dans *Clément XIV et les Jésuites*, pour la vérité sans flatterie comme sans adultère, pour la vérité née d'une passion qui peut déplaire, mais qui ne laisse après elle aucune tache déshonorante. Mon œuvre a été tournée et retournée en divers sens. On l'a accusée d'inopportunité. Les uns ont essayé d'y voir un scandale, les autres n'y ont cherché qu'une allusion; mais tous, dans le secret de leurs cœurs, s'avouaient même en 1847 ce que vous êtes venu démontrer en 1852. C'est que les documents produits par moi étaient tous originaux, tous authentiques. J'étais dans le vrai. Les aveugles seuls niaient l'évidence. Que font les aveugles au soleil? L'évidence éclatait à chaque page; elle se faisait jour, elle brisait toutes les barrières; elle s'emparait de l'histoire avec une incontestable autorité.

Père Theiner, votre ouvrage a-t-il affaibli ou dénaturé ces symptômes? a-t-il en quelque chose amoindri la puissance de mes démonstrations? Je mets dans votre confession presque autant de franchise que j'en apporterais dans la mienne. Eh bien! je vous ai sur-

plus vingt fois, trente fois, en flagrant délit de mensonge involontaire. Vous avez mal lu, mal compris, mal interprété ou mal rendu le sens et la lettre des correspondances dont on faisait litière à votre probité historique. Vous avez mal cité, vous avez mal traduit, quelquefois, vous avez encore plus mal inventé. Poussé par des haines qu'on arbore comme un drapeau de modération vous vous êtes condamné au mensonge, afin de donner un corps à vos injustices et, après avoir à votre insu peut-être blessé la vérité, vous en êtes venu à faire le procès à la justice.

Saint Louis, ce grand justicier, disait : « Il faut aimer la justice bonne et roide. » En face de cette société du xixe siècle, qui a poussé à l'ombre de l'industrie dans la pesante atmosphère des usines, l'âme toute préoccupée de l'amour du gain, j'ai cherché de quel côté était l'innocence, de quel côté était le crime, la délation ou la lâcheté. Je me suis rangé, du côté des opprimés dans un moment où tout le monde, séparant leur cause de la leur, semblait vouer l'espèce humaine à une de ces iniquités que, de guerre lasse, on finit par subir, pour ne pas faire exception. J'ai voulu être équitable, lorsqu'en face de la révolution menaçante, chacun s'essayait à être inique par calcul, par peur ou par bassesse. J'ai célébré tout ce qui était juste ; j'ai conspué tout ce qui était injuste. Avec saint Augustin, *De sermone Domini in monte,* j'ai osé dire : « Il n'est pas foulé aux pieds des hommes celui qui souffre la persécution ; mais c'est celui seulement qui tombe au souffle

de la persécution. Les hommes ne foulent aux pieds que celui qui est au-dessous d'eux. Mais il n'est pas au-dessous d'eux, l'homme qui, par ses pensées généreuses, plane dans une région supérieure. » Sans acception de positions et de personnes, ne voulant pas mettre en parallèle un Souverain Pontife et des religieux, qui se font de l'obéissance un principe, je n'ai accepté l'histoire que comme un enseignement ou une réparation. J'ai incriminé les juges partiaux, j'ai défendu l'innocence accusée, et, sans chercher à me rendre compte de la portée de mes coups, j'ai frappé sur tous ceux qui, de près ou de loin, avaient, dans ce terrible procès, encouru une culpabilité quelconque. J'ai fait tout cela, je le ferais encore et je m'en glorifierai toujours.

Vous qui êtes prêtre, vous qui êtes religieux, vous qui nous devez tous les exemples de courage et d'abnégation, qu'avez-vous fait?

Dans cette cause, qui est enfin entendue, enfin jugée, et pour toujours, sans aucun doute, vous êtes intervenu. Et timidement d'abord, lâchement ensuite, vous vous êtes mis à jeter la pierre aux innocents, afin de réhabiliter les coupables. Vous avez pris les victimes pour les immoler une dernière fois au bourreau. Vous avez eu de ces paroles acerbes ou enfiellées, que se refuserait un exécuteur des hautes et basses œuvres. Vous vous êtes montré cruel, parce que vous vous sentiez faible; ingrat, parce qu'il vous en coûtait d'être juste. Vous vous êtes fait l'écho d'insinuations ou de paroles dont

un bon religieux, dont un honnête homme n'aurait jamais osé souiller ses lèvres. Vous avez célébré, exalté la tyrannie sur la tombe ou sur le cachot des martyrs ; et en adulant Barrabas, le prêtre du Christ n'a pas mieux demandé que d'amnistier, du même coup, Hérode, Pilate et Caïphe. Le prêtre du Christ a commis cette injustice, l'historien pontifical a donné gain de cause à la révolution. Il l'a enivrée d'espérances, flattée dans sa passion la plus tenace, et votre livre, Père Theiner, se trouve en fin de compte n'être que la méthode pour apprendre à chanter la *Marseillaise* sur l'air du *Veni Creator.*

Au lieu d'affronter les glorieux périls de l'impopularité, vous vous êtes établi l'esclave de vos préjugés. Vous avez applaudi à la mort d'uu Institut religieux. Vous l'avez couché dans son cercueil comme le fils de la veuve de Naïm. Vous auriez voulu que personne n'approchât de ce cercueil, que personne ne le touchât, que surtout personne ne vînt lui dire : « Levez-vous, je vous l'ordonne. » Le mot de la résurrection a été prononcé. C'est ce mot qui vous accable, ce mot qui est le supplice de Clément XIV et de tous ceux qui l'ont poussé vers l'abîme. La vérité et la justice sont donc blessées dans votre histoire. Est-ce que vous croiriez, par hasard, que la religion, elle aussi, n'y reçoit pas plus d'une sanglante atteinte ?

Quel fruit, quel honneur l'Eglise catholique peut-elle en effet tirer de votre œuvre ? Ah ! Père Theiner, si les hommes se taisaient, les pierres même crieraient ; et s'il m'est permis d'ajouter quelque chose à la Sainte-

Écriture, elles crieraient avec raison. Savez-vous pourquoi? C'est que moi qui n'ai aucun intérêt de caste ou de robe à défendre l'Eglise, je me trouve, par le seul fait de ma probité et de ma conviction, être devenu l'interprète de ses besoins et de ses vœux, lorsque vous, vous n'apparaissez sur la brèche que pour la compromettre ou pour la trahir. Je n'ai point demandé aux Papes ce qu'ils avaient fait ou pensé dans leur for intérieur. Je n'avais pas à scruter jusque-là. Un Pape était; il est encore pour moi, historien, un prince qui peut être, qui doit être discuté. Je le vénère comme vicaire de Jésus-Christ, je l'étudie comme souverain temporel. Si, dans les actes publics et politiques de son règne, il s'en trouve qui soient dignes de blâme, je veux les blâmer, précisément parce que la Religion me dit que ce Pape est au-dessus de nous et que l'exemple de ses vertus doit fructifier. Je n'ai pas immolé une seule des grandeurs, un seul des intérêts du Saint-Siége à la cause que je n'avais pas prise en main, mais que je défendais comme un devoir de conscience. Vous, Père Theiner, qu'avez-vous fait?

On a vu Votre Révérence se mettre à la suite de ces ennemis hypocrites de la Religion qui, sous prétexte de modération et de condescendance aux besoins du siècle, n'ont jamais assez de louanges pour exalter la faiblesse ou la lâcheté qu'ils décorent du nom de prudence, de science des hommes et des affaires, et qu'ils vantent jusqu'au jour où, par la sape, ils arrivent au pied du trône apostolique.

En jetant l'or à pleine mains sur cinq éditions en cinq langues différentes, en permettant à des inimitiés de prêtre de s'exhaler contre d'autres prêtres et de se confondre dans un anathème à mon adresse, en quêtant à la porte des journaux un éloge de servilisme ou de complicité, vous avez réveillé des passions mal assoupies. Vous n'avez pas trouvé un approbateur honnête. Quelques journalistes qui, à défaut de salaire, se nourrissent de haine, vous ont promis peut-être d'entraîner l'opinion publique à votre suite ; mais ces journaux ressemblent toujours un peu aux trois cents renards que les Israélites, du temps de Samson, lançaient dans les moissons des Philistins avec des étoupes enflammées à la queue. Que Votre Révérence ne se fie pas à leurs fallacieuses promesses. La vase qui monte des étangs se croit l'eau, ce n'en est pas moins toujours de la boue.

Pa la force, par l'évidence des choses, j'ai été amené à démasquer quelques grands coupables. J'ai livré aux justices de l'histoire des cardinaux, tels que Bernis, Corsini, Malvezzi et d'autres. En déchirant tous les voiles, je n'ai pas dû avoir de pitié pour ces hommes qui avaient sacrifié la religion à un égoïsme aveugle, ou à des passions plus aveugles encore. Ces cardinaux que j'ai attaqués en m'appuyant sur leurs actes ou sur leurs écrits, ces cardinaux étaient plutôt des hommes politiques que des princes de la sainte Église Romaine. Ils aimaient bien mieux plaire aux créatures qu'au Créateur, et, s'ils sont tombés meurtris dans la bataille, pourquoi venaient-ils, sans cuirasse et sans visière,

s'offrir à mes coups ? Ils combattaient pour l'iniquité ; ils ont reçu leur salaire dans ce monde. Aujourd'hui l'histoire ne leur doit que le plus sévère de tous les arrêts, parce qu'ils furent sciemment coupables envers Dieu et envers les hommes.

J'ai fait tout cela et ne m'en cache guère ; mais vous, Père Theiner, à qui la religion commandait tant de ménagements envers les personnes comme envers les choses, qui avez-vous honoré de vos attaques ? qui n'avez-vous pas flétri de vos éloges ? Ce qu'il y avait de plus saint, de plus pur, de plus droit, de plus courageux dans l'Eglise, vous l'avez immolé. Au nom de la Catholicité, vous êtes venu sacrifier le zèle à la politique, la ferveur au calcul, la franchise à la duplicité. Dans le même Conclave, vous avez encensé ceux qui violaient toutes les lois ecclésiastiques, et vous avez condamné ceux qui les respectaient comme ceux qui les défendaient. Les cardinaux, dépositaires des vraies, des grandes traditions du Saint-Siége et de l'Eglise romaine étaient là, face à face avec d'autres cardinaux, que guidaient une prudence terre à terre, et de méticuleux calculs que l'Evangile a souvent réprouvés. Vous avez attaqué les uns et protégé les autres ; mais de vos censures, comme de vos louanges, rien n'a pu sortir intact. Vous avez nui à tous sans servir à personne. Les nonces mêmes, dont une complaisance inouie vous confiait les dépêches, se trouvent, devant l'histoire, coupables ou ridicules, parce qu'il vous a plu d'arranger leurs correspondances au gré de vos caprices, ou que vous n'avez pas su les traduire.

Quant à Clément XIV, je l'avais accusé, et non sans preuves. Il était, il est encore coupable à mes yeux, coupable de faiblesse et d'ambition, coupable de lâcheté et d'orgueil. Mais moi, qui l'incriminais, moi qui ne pouvais parvenir à lui aumôner l'estime de la postérité que sous le bénéfice des circonstances atténuantes, je n'aurais jamais songé à donner à ce Pontife un avocat aussi compromettant que Votre Révérence. J'avais été juste envers lui, juste avec toutes les sévérités que comportent la religion et le droit. Vous avez été si cruellement partial, si maladroitement apologiste, que j'ai senti le besoin d'avoir quelque pitié pour un Pontife dont vous preniez à tâche d'exhausser la mémoire sur l'imposture ou sur la haine. Un doute planait sur lui. On parlait de simonie proprement dite, et quand, par respect ou par convenance, on ne l'accusait pas tout haut, Clément XIV se trouvait tout bas flétri par une promesse dont personne ne connaissait les termes, mais dont chacun appréciait le fond. Une signature livrée, un engagement pris pesait sur cette mémoire de Pape. Je suis allé aussi loin qu'il m'était permis d'aller. J'ai dit de ce billet tout ce qu'il m'était possible d'en dire, et ce billet, dans sa teneur, ce n'est pas une promesse formelle, c'est l'exposition d'une doctrine, c'est une espérance accordée à des impatiences royales sans nom comme sans équité.

C'est beaucoup, c'est trop, sans aucun doute; mais, du moins, même après l'ouvrage sur *Clément XIV et les Jésuites*, l'Eglise n'est pas en à déplorer l'élection

de son chef suprême. Cette élection n'était viciée ni dans le fond ni dans la forme. Elle ne fut pas, elle n'est pas nulle par mon fait. J'ai pris Ganganelli Pape et je l'ai laissé Pape. Avec les lumières et les documents que l'histoire me fournissait, j'ai discuté le seul acte important de son règne, l'acte qui l'immortalise dans ses complaisances et qui le condamne dans son iniquité; mais je me suis arrêté où j'ai senti que le respect devait me fermer la bouche. Vous, Père Theiner, qu'avez-vous fait?

Par des révélations, encore plus inutiles qu'indiscrètes, mais dont une aveugle antipathie contre les Jésuites ne vous a permis de calculer ni la portée ni les conséquences, vous êtes venu interroger la vie privée du Pontife suprême, jeter un ridicule ineffaçable sur des détails qui, selon la parole d'un vieil historien, auraient dû faire pleurer votre papier. Vous avez ouvert toutes les portes du Vatican, les plus secrètes surtout, et vous avez pris plaisir à ameuter la foule, pour lui montrer un Pape, le Pape de vos prédilections, dans les abaissements de son intérieur.

Vous avez fait tout cela et bien d'autres encore. Vous avez donné un démenti à toute votre vie, à tous vos écrits, à toutes vos vertus. Vous vous êtes constitué l'homme-lige d'une haine. Vous l'avez épousée. Comme tous les néophytes, vous poussez si loin le zèle que cette haine vous emporte au-delà même des limites de la déraison. Vous les franchissez sans regarder ni en

avant ni en arrière et vous faites bien ; car en avant, vous trouveriez une main de Jésuite pour vous bénir dans un pardon ; et en arrière vos premiers outrages comme un remords vivant.

J'ai suivi Votre Révérence sur tous les terrains où il lui a plu de m'attirer. J'ai combattu avec toutes les armes qu'elle a eu la bonté de mettre à ma disposition et savez-vous, mon Père, ce qui surnagera de votre *Histoire du Pontificat de Clément XIV ?* Deux grandes conséquences auxquelles sans nul doute vous n'avez jamais songé et que vous ne pouviez pas prévoir.

La première, c'est que les documents inédits publiés par moi dans *Clément XIV et les Jésuites* sont tous authentiques.

La seconde c'est que Clément XIV n'a pas été empoisonné par les Jésuites. Vous n'avez pas osé faire à ce conte absurbe l'honneur même de le discuter. Votre silence est le plus écrasant de tous les aveux.

Il y a, dit l'Ecclésiaste, un temps de se taire et un temps de parler. Vous avez si bien fait, mon Révérend Père, qu'après m'avoir distrait de mes travaux historiques, vous me jetez sur les bras une légion d'adversaires ignorés des hommes et que le Dieu de toute vérité et de toute justice doit fort peu connaître. Il m'avait convenu d'ouvrir la bouche pour révéler ce qu'on ne pouvait sa-

voir. Selon le précepte de saint Basile, « je n'ai craint ni le mensonge ni la calomnie; je ne me suis point laissé troubler par les menaces des hommes puissants; je ne me suis point attristé d'être raillé par les uns, outragé par les autres, et condamné par ceux qui affectent de la tristesse et dont les remontrances séduisantes sont ce qu'il y a de plus propre à tromper. Rien ne m'a ébranlé parce que la vérité combattait avec moi. »

Au bout de la tâche que Votre Révérence m'imposa, je puis me rendre le témoignage que j'ai été fidèle aux conseils de saint Basile. Vous, en vous appuyant sur une auguste approbation que vous n'aviez pas reçue, mais qu'en votre nom on essayait de faire planer sur le débat, vous êtes venu à Paris pour, de là, inonder l'univers chrétien d'une œuvre de passion et de calcul. Vous y avez évoqué des complices et quelques dupes peut-être, car, comme dit l'apôtre saint Paul, dans sa seconde *Epitre aux Thessaloniciens*, vous étiez « accompagné de la puissance de Satan, avec toute sorte de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, et avec toute les illusions pouvant porter à l'impiété ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité et qui ont consenti à l'injustice soient condamnés. »

Ces deux textes, ainsi rapprochés l'un de l'autre, indiquent la part qui revient à chacun de nous. Vous

l'avez faite pour vous, vous l'avez faite pour moi. Je remercie Votre Révérence de m'avoir laissé la plus honorable, la meilleure, par conséquent.

Paris, 30 janvier 1853.

J. CRÉTINEAU JOLY.

FIN.



Paris. —Imp. d'Aubusson et Kugelmann, rue de la Grange-Batelière, 13





